MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉE 1926)

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME QUATRIÈME



PREMIÈRE PARTIE

MÉDAMOUD

PAR

M. F. BISSON DE LA ROQUE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1927

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉE 1926)



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉE 1926)

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME QUATRIÈME







LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1927

PREMIÈRE PARTIE



RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE MÉDAMOUD

(1926)

PAR

M. F. BISSON DE LA ROQUE





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1927

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE MÉDAMOUD

(1926)

PAR

M. F. BISSON DE LA ROQUE.

INTRODUCTION.

Les fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale entreprises en 1925 sur le *Kôm* de Médamoud, à l'emplacement du temple, avaient dégagé, en cette première année, tout le temple proprement dit de l'époque ptolémaïque et romaine, conservé en grande partie sur un mètre de hauteur au-dessus du dallage.

Dans une faible partie des portions de ce temple entièrement détruites, une fouille en profondeur avait donné des traces d'un temple du Moyen Empire.

Des restes d'une porte et des statues d'Usirtasen III, des pierres décorées de la XIIe dynastie, des XIIIe et XIVe dynasties et d'autres de la XVIIIe dynastie trouvées dans le déblai des ruines du temple ptolémaïque s'ajoutaient aux traces d'un temple du Moyen Empire pour nous établir une série de temples successifs (F. Bisson de la Roque, *Médamoud,* 1925, p. 122 et 123).

Le temple proprement dit nous donnait une décoration intérieure allant de Ptolémée V à Ptolémée XIII et une décoration extérieure du mur d'enceinte exécutée de Domitien à Trajan.

Ce temple proprement dit se caractérisait spécialement par un double temple comprenant l'avant-temple et l'arrière-temple et par trois entrées dont l'une conduisait au sanctuaire de l'avant-temple, une autre à l'arrière-temple et la dernière, entre les deux autres, à une porte d'Aménophis II, conservée dans ce temple ptolémaïque, qui menait, peut-être, à une troisième chapelle entièrement détruite.

Ces trois entrées s'ouvraient dans un Portique dont quatre colonnes subsistent avec leurs architraves.

Toute la partie, au delà de ce Portique, formant façade du temple proprement dit, fut déblayée en 1925 au niveau de ce dernier temple du site.

En cette année 1926, les fouilles furent d'abord faites au deçà de ce Portique.

Nous devions dégager la cour du temple et son pylône, puis employer le reste du temps à poursuivre la fouille en profondeur dans le temple proprement dit que nous n'avions pu que commencer en 1925.

J'avais remarqué entre le Portique, fermant l'entrée du temple proprement dit et la porte de Tibère placée sur la ligne de l'enceinte sacrée sur le terrain du site avant les fouilles, un arasement de construction qui se trouvait sur l'alignement de la porte de Tibère et de l'entrée principale du Portique.

Je considérais cet arasement de construction comme la trace du pylône du temple (cf. 1925, p. 4 et pl. I).

Là les premiers coups de pioche furent donnés cette année, au début de janvier 1926.

Un matériel réduit de chemin de fer à voie étroite avait été apporté.

L'endroit le plus favorable pour déverser le déblai de la cour du temple se trouvait être le terrain du Kôm formant trapèze avancé dans les terres cultivées au nord du temple, terrain qui avait été utilisé l'an dernier pour le déblai du temple proprement dit. Ce terrain était séparé de l'emplacement supposé de la cour par un enclos de palmiers dans lequel nous pouvions passer. J'ai établi, comme en 1925, un talus artificiel avec voie ferrée, débutant tout d'abord un peu au sud-est de ce que je considérais comme le pylône et transporté ensuite, après le déblaiement de la partie sud de la portion à dégager cette année, vers le nord au fur et à mesure du dégagement (fig. 1).

La hauteur du déblai, variable suivant les emplacements, était en moyenne de 1 m. 40 pour atteindre le dallage. En huit semaines, avec trois wagonnets, un rectangle de 37 mètres sur 46 mètres était dégagé, et dans ce rectangle, en divers points où le dallage était détruit, la fouille en profondeur fut faite jusqu'au niveau de l'eau, c'est-à-dire à 2 m. 10.

Nous avions bien ici la Grande Cour du Temple, mais ce que j'avais considéré comme devant être le pylône était la façade ouest d'un kiosque devant l'entrée principale de la Grande Cour.

Deux autres kiosques furent trouvés sur la même ligne que le premier, devant deux autres entrées de la Grande Cour, correspondant aux entrées du temple proprement dit.

Le terrain fut suffisamment dégagé sur la façade de ces kiosques et ce dégagement me donna une ligne limite de déblaiement vers l'ouest qui fut établie sur toute la largeur du temple et qui nous livra des parties d'une Cour Ouest dont le dégagement ne fut que commencé cette année.

Dans ces cours et kiosques du temple des installations postérieures au temple furent trouvées (pl. II).

Ce grand déblaiement terminé, nous reprîmes la fouille en profondeur, commencée en 1925, dans le temple proprement dit. Tout l'arrière-temple put être fini, en un peu plus de deux semaines, au niveau des restes de la plate-forme d'un temple du Moyen Empire et au niveau inférieur des fondations du temple ptolémaïque et romain (pl. III).

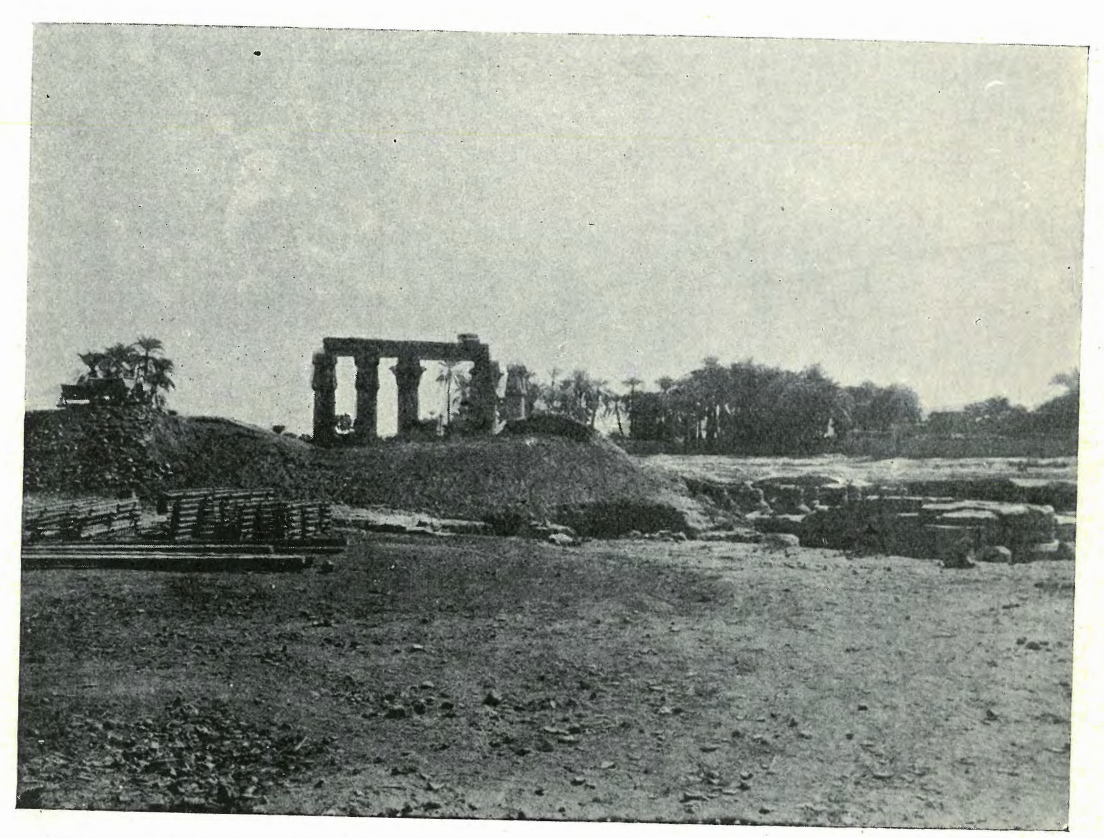


Fig. 1. — Le talus artificiel d'évacuation des déblais à une période de déplacement du point de chargement et de destruction d'une partie devenue hors d'usage.

Ce nouveau travail nous donna : des compléments de renseignements pour le plan du temple, par l'interprétation des fondations dans les parties détruites ou insuffisamment conservées à la surface du sol du temple, des objets précieux, entre autres des statues de culte du dieu Montou à corps humain avec tête de taureau et de la déesse Ra-taoui ainsi que des statues de la XVIII[e] dynastie dont l'une d'elles nous a donné un texte historique du règne de Thotmès III.

En trois mois, y compris le temps du relevé des plans, nous obtenions un complément de dégagement du temple qui nous donne maintenant une longueur de 104 mètres sur 43 m. 80 de largeur où seulement deux points sans dallage subsistant restent à fouiller en profondeur sous le niveau du sol de ce temple ptolémaïque et romain (pl. I).

PREMIÈRE PARTIE.

LES COURS DU TEMPLE ET SES TROIS KIOSQUES DE FAÇADE

AINSI QUE LES INSTALLATIONS COPTO-BYZANTINES EN CETTE PARTIE.

---

1. — GRANDE COUR.

Nous avons supposé (cf. 1925, p. 76) devant le portique du temple l'existence d'une Grande Cour ornée sur les côtés de colonnades. En effet le dégagement de l'angle extérieur sud-ouest du Portique nous avait livré un passage semblant prolonger une colonnade de cette Grande Cour (cf. 1925, p. 76 et p. 111).

Les fouilles de cette année nous ont permis le dégagement complet de cette Grande Cour (pl. I), s'étendant devant le Portique et limitée sur ses trois autres côtés par la continuation du mur d'enceinte du temple (cf. 1925, p. 67).

Cette Grande Cour, fortement détruite, était entièrement dallée en grès. Elle possédait, seulement sur ses côtés nord et sud, une galerie couverte à double rangée de six colonnes (fig. 2).

Les architraves de la colonnade nord se raccrochaient par un plafond au mur nord d'enceinte. Celles de la colonnade sud se raccrochaient à un mur intermédiaire limitant une suite de quatre chambres appuyées au mur sud d'enceinte.

Sur son côté ouest, sans qu'il y ait de galerie couverte, elle était limitée par un mur plus épais que les murs nord et sud d'enceinte. Ce mur très épais devait former pylône; mais ses fondations, seules conservées aux angles, forment corps sans aucun saillant avec les murs nord et sud d'enceinte, ce qui indique que ce mur-pylône n'était nullement isolé comme construction, dans sa partie inférieure, des murs d'enceinte des côtés.

Ce mur-pylône formant façade de la cour, est percé de trois portes correspondant aux trois entrées distinctes du temple proprement dit.

Un autel devait garnir la partie nord de cette Grande Cour.

Cette Grande Cour fut en partie envahie par des installations copto-byzantines, ainsi que nous l'indiquent des restes de dallages en briques cuites, conservées en certains points au-dessus du dallage en grès de cette cour (pl. II).

Cette Grande Cour couvre un espace intérieur de 20 mètres de l'est à l'ouest, c'est-à-dire du portique au mur-pylône et de 37 m. 70 du nord au sud, y compris les galeries de côté ayant chacune 6 m. 35 de largeur. Nous avons donc là un espace à

ciel ouvert de 20 mètres × 25 mètres, plus étendu dans le sens de la largeur du temple que dans celui de la profondeur.

Ce dispositif de cour, contraire à celui que nous sommes le plus souvent habitués à rencontrer, comme par exemple à Edfou, avec le plus grand espace dans le sens de la profondeur, rappelle la cour du temple de Kom Ombo.



Fig. 2. — Grande Cour, vue du nord avec les colonnes réparées.

LE DALLAGE DE LA GRANDE COUR.

Un dallage en grès garnissait à un niveau unique l'ensemble de la partie à ciel ouvert et des galeries couvertes des deux côtés nord et sud. Ce dallage semble avoir été en grande partie respecté après l'abandon et la démolition du temple, lors des installations copto-byzantines, car certains restes de murs et même de dallages en briques de maisons établies dans cette cour reposent sur le dallage en grès conservé sous ces installations.

Une grande partie de ce dallage en grès est conservée, mais dans beaucoup d'endroits, le grès attaqué par les eaux d'infiltration est entièrement décomposé et réduit à l'état sableux. Nous avons trouvé comme parties détruites une bande d'environ 10 mètres de largeur, s'étendant sur toute la profondeur de la cour, du Portique au mur-pylône, dans le prolongement de la porte médiane du mur-pylône ainsi que deux

petites baies mordues par les eaux, partant de la grande bande détruite et s'étendant vers le sud : l'une de 4 mètres × 3 mètres, le long du Portique, l'autre de 10 mètres de longueur nord-sud sur 4 mètres, débutant à environ 7 mètres à l'est de l'entrée sud du mur-pylône.

Dans la baie la plus grande du dallage détruit nous avons fouillé à une profondeur de 2 m. 10 sous le niveau de la cour, jusqu'au niveau des eaux en février.



Fig. 3. — Grande Cour, galerie nord vue du nord-ouest.

Dans la baie la plus petite du dallage détruit, gênés par le voisinage de la partie du Portique restée en élévation, nous n'avons fouillé qu'à 1 m. 20 sous le niveau de la cour. Cette fouille nous a donné : d'une part, à 0 m. 50 sous le niveau du dallage, un noyau de partie inférieure d'une statue assise, en granite bleu, d'Usirtasen III, inv. 1929, et d'autre part, à 1 mètre sous le niveau du dallage, la partie inférieure d'une statue assise, en granite bleu, d'Usirtasen II, inv. 2021 (fig. 35 et p. 65).

C'est la première statue d'Usirtasen II que nous trouvons sur ce site. On peut supposer que ces deux statues avaient été placées, à l'époque du dernier temple, de chaque côté de la façade de la porte médiane du Portique qui conduit à la porte d'Aménophis II.

Nous avons rebouché le trou (fig. 3), par mesure de prudence, vis-à-vis de la partie du Portique conservée dans toute sa hauteur, avec le déblai de cette fouille prolongée

vers le nord et l'ouest dans la grande bande de la Grande Cour où le dallage est détruit. Mais, par suite de la nature du terrain, nous n'avons pas fouillé en profondeur toute cette grande bande. En effet cette bande de terrain étant composée d'une terre compacte qui indique l'absence de remaniement et des traces, en certains points, de grès décomposé à la surface, nous a dispensés de cette fouille coûteuse.

GALERIE NORD.

Les deux rangées de colonnes de cette galerie étaient conservées sur 1 m. 50 ou 1 m. 75 de hauteur, c'est-à-dire, pour le plus grand nombre, jusqu'au niveau du terrain avant des fouilles (fig. 2 et 3).



Fig. 4. — Grande Cour, galerie nord vue du nord-est.

Par contre le mur nord d'enceinte, auquel les architraves de ces rangées de colonnes se rattachaient par des dalles, a été trouvé rasé au niveau du dallage de la cour. Ceci s'explique par le fait que les pierres rectangulaires du mur étaient d'un usage de remploi plus pratique que les demi-tambours des fûts de colonnes.

Les deux rangées de colonnes de cette galerie forment alignement avec les deux dernières rangées de colonnes nord du Portique (fig. 4).

Le fût forme un cercle régulier de 1 m. 20 de diamètre sans rétrécissement dans le bas. Ce fût repose sur une base ronde de 0 m. 55 de hauteur, d'un diamètre de 1

m. 80 dans la partie inférieure, avec rabattement du bord inférieur sur 0 m. 17 de hauteur, donnant à la partie supérieure de cette base un diamètre de 1 m. 50 (fig. 5).

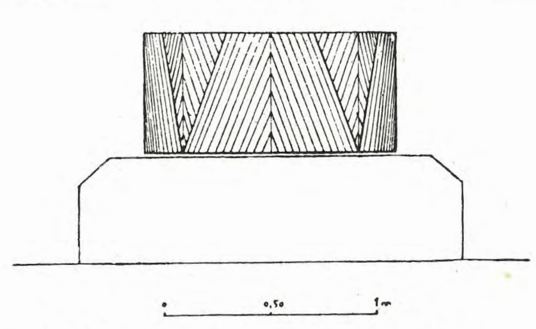


Fig. 5. — Partie inférieure du type des colonnes de la Grande Cour.

Cette base ronde ne repose pas sur une base rectangulaire d'un seul bloc, ainsi que nous l'avons remarqué sous presque toutes les colonnes étudiées l'an dernier. Les fondations n'ont pu être étudiées, pourtant il est à supposer que ces colonnes reposent sur plusieurs assises de substruction avec travées d'étais entre elles.

La base ronde et le fût sont construits avec des demi-tambours réunis par des queues d'aronde posées perpendiculairement d'une assise par rapport à l'autre.

Ces colonnes et leurs bases diffèrent légèrement de celles du renfoncement de la colonnade sud au sud du Portique (cf. 1925, p. 77).

La partie inférieure du fût a une décoration en relief (fig. 6).

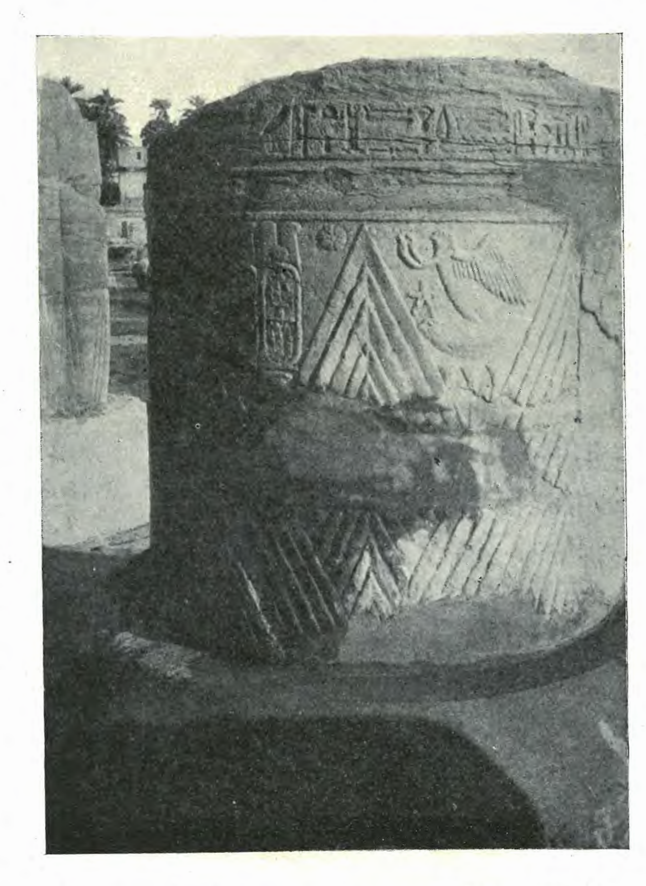


Fig. 6. — Le côté nord-ouest de la dernière colonne Est de la première rangée de colonnes de la galerie nord.

Ces colonnes devaient avoir, je suppose, des chapiteaux composites. Mais, fait bizarre, le déblai ne nous a donné aucun reste de chapiteaux : ni de cette galerie nord, ni de la galerie sud. Ce fait ne peut pas nous permettre de supposer que cette cour n'a pas été terminée car la décoration de la partie inférieure des colonnes, en partie subsistante, nous donne le dernier échelon du travail d'édification de la cour.

Le grès de ces colonnes était presque entièrement décomposé par suite de l'action des eaux d'infiltrations, aussi leur décoration en relief était à peu près complètement détruite. Seules deux d'entre elles, celles se trouvant à l'extrémité Est, c'est-à-dire près de la façade du Portique, ont pu être sauvées en partie à l'aide de ciment (fig. 3). Pour les autres nous nous sommes contentés dans le travail de consolidation, fait de suite après la trouvaille, de cimenter le pourtour des noyaux restant suffisamment solides, en replaçant les quelques débris de la décoration sauvée.

Dans l'état actuel le noyau de la dernière colonne ouest de la rangée intérieure a conservé la hauteur de 1 m. 50 qu'elle avait au moment de la trouvaille et la dernière colonne Est de la rangée de bordure a conservé la hauteur de 1 m. 75 du moment de la trouvaille.

Sur cette dernière colonne (fig. 6) se trouvent les cartouches d'Antonin-le-Pieux :



Ces cartouches en relief décorent l'entre-deux des feuilles triangulaires imbriquées, du type habituel de l'ornement inférieur des colonnes, et alternent avec les *Rekhitou* posés sur le signe *neb* ainsi qu'avec l'Harpocrate sortant du lotus (voir : Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 45).

L'écartement entre ces colonnes, entre la rangée intérieure et le mur nord d'enceinte ainsi qu'entre les deux dernières colonnes Est et le mur du Portique, est de 1 m. 90, et l'écartement, entre les deux dernières colonnes ouest et le mur-pylône, est de 1 m. 40.

Une rigole de conduite d'eau de nettoyage est conservée dans le dallage de cette galerie nord. Elle est creusée dans les pierres de ce dallage. Elle a une largeur de 0 m. 12 et une profondeur de 0 m. 08. Elle débute contre la troisième colonne, en partant de l'Est, de la rangée intérieure. Elle se dirige sur 0 m. 90 de longueur vers le nord, puis tourne en angle droit vers l'ouest et, parallèlement au mur nord d'enceinte, elle conduisait les eaux au mur-pylône qu'elle devait traverser pour se déverser hors de la cour. Ce passage sous le mur n'est pas conservé étant donné que la dernière assise de fondations du mur-pylône manque en ce point. Une conduite adjacente entre les deux dernières colonnes ouest et le mur-pylône vient se ramifier à la conduite principale près de l'angle nord-ouest intérieur de la Grande Cour (fig. 3).

GALERIE SUD.

Cette galerie est du même type que la galerie nord. Ses colonnes, semblables à celles de la galerie nord, sont davantage détruites (fig. 2). Celle qui a conservé le plus de hauteur mesure 1 m. 40 et se trouve la dernière à l'ouest de la rangée de bordure. Sur cette colonne subsistent quelques restes de la partie inférieure des cartouches d'Antonin-le-Pieux.

L'écartement entre les deux rangées, ainsi qu'entre la rangée intérieure et le mur d'attache du plafond est de 1 m. 90. L'écartement entre les colonnes de chaque rangée est de 1 m. 85 et celui entre les deux dernières colonnes ouest et le mur-pylône est de 1 m. 70, ce qui donne un petit écart d'alignement entre les colonnes de la galerie nord et celles de la galerie sud.

Dans cette galerie sud certaines bases rondes des colonnes reposent sur des bases carrées d'un seul bloc, dont le sommet se trouve au niveau du dallage; les autres, de même que celles de la galerie nord, reposent sur des fondations composées de plusieurs pierres en surface.

Il est à remarquer que les deux colonnes prolongeant la rangée intérieure de la galerie sud dans le passage qui se trouve au sud du Portique ne sont pas du même type que les colonnes de l'ensemble des galeries sud et nord (*supra*, p. 8). En effet, les premières, étudiées l'an dernier (cf. 1925, p. 77), ont un rétrécissement dans la partie inférieure de leur fût, et ce fût est construit avec des tambours simples, c'est-à-dire d'un seul bloc, tandis que les fûts des colonnes de l'ensemble des galeries sud et nord n'ont pas ce rétrécissement dans le bas et sont construites avec des demi-tambours réunis par des queues d'arondes. Je pense que nous avons là des colonnes de deux époques différentes : celles avec la partie inférieure rétrécie, se trouvant dans le passage au sud du Portique, d'époque de ce Portique, c'est-à-dire des derniers Ptolémées, et celles des galeries sans rétrécissement à la base de l'époque romaine. Malheureusement ce n'est que par les architraves et le plafond que nous aurions pu constater par les raccords la preuve de ce que j'avance ici. Le problème est donc posé sans être résolu : nous avons, peut-être, là, dans l'angle sud-est de la Grande Cour un raccord de deux époques différentes.

Les colonnes de la galerie sud ne se raccrochaient pas comme celles de la galerie nord au mur d'enceinte mais à un mur intermédiaire dont la face extérieure se place à 3 m. 40 de la face intérieure du mur sud d'enceinte. Ces deux murs parallèles sont rasés à 0 m. 10 au-dessus du niveau du dallage. Ils n'ont donc conservé que leurs substructions. L'assise supérieure de fondations dépasse de 0 m. 10 le niveau du dallage et donne des emplacements de queues d'aronde.

L'emplacement des portes de ces quatre chambres est visible dans l'arasement du mur intermédiaire. Elles donnaient donc sur la galerie sud.

Dans le dallage de la galerie sud nous avons une partie creusée qui a dû être faite lors de la construction de la Grande Cour. Cette partie creusée se place perpendiculairement au mur intermédiaire, à l'Est et contre la porte de la Chambre XXIII et consiste dans une raînure ayant 0 m. 20 de profondeur, 0 m. 85 de longueur avec 0 m. 15 engagé sous le mur et avec, à 0 m. 60 de son extrémité engagée, une partie perpendiculaire creusée dans la dalle, débordant de chaque côté de 0 m. 15 et semblant avoir servi comme emplacement d'attache. Je pense que nous avons ici l'emplacement d'une prise pour le maniement de blocs de pierre.

Sur la face nord de la base de la quatrième colonne, en partant de l'Est, de la rangée de bordure se trouve une inscription démotique (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 46).

LES CHAMBRES XXII, XXIII, XXIV ET XXV.

Ces quatre chambres se trouvent sur la même ligne, sont adossées au mur sud d'enceinte et s'ouvrent sur la galerie sud de la Grande Cour. Leur dallage est conservé et se trouve au même niveau que le dallage de la cour. Elles sont rasées à 0 m. 10 au-dessus de ce dallage sauf la Chambre XXII qui a conservé une assise de ses murs nord et Est (cf. 1925, p. 111).

Elles ont 2 m. 50 de largeur. La longueur de la Chambre XXII est de 4 m. 20, celle de la Chambre XXIII est de 4 m. 40, celle de la Chambre XXIV est de 4. m. 50 et celle de la Chambre XXV, la dernière à l'ouest, est de 7 m. 80.

Leurs portes sont assez étroites. Elles ont 0 m. 70 d'ouverture avec rentrants à l'emplacement du battant qui leur donne 1 mètre de largeur.

CRYPTE.

Sous la Chambre XXV se trouve une crypte (fig. 7) à laquelle on ne pouvait atteindre que par cette chambre.

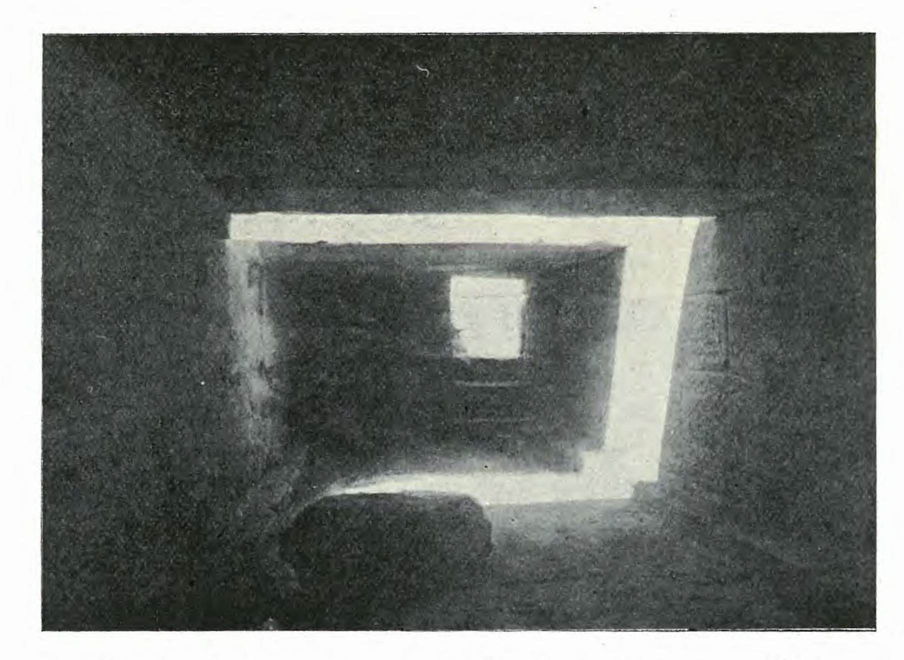


Fig. 7. — Intérieur de la crypte avec l'entrée au fond, vue prise de l'Est.

Cette crypte a 7 m. 50 de longueur, 1 m. 75 de largeur et 1 m. 15 de hauteur[1]. Son entrée se trouve dans le mur-pylône, à l'extrémité ouest de la Chambre XXV

[1] L'extrémité ouest a 1 m. 16 de hauteur et l'extrémité Est 1 m. 14.

(fig. 8). Elle se compose d'une petite plate-forme de fermeture de 1 m. 45 dans le sens est-ouest sur 1 mètre et de 0 m. 24 de profondeur. A l'extrémité Est de cette plate-forme se trouve une trappe de 0 m. 58 au carré.

Sur les côtés sud et nord de la plate-forme se trouvent, encastrés dans le grès, des restes de tiges en bronze qui servaient sans doute d'attaches à une plaque en bois de fermeture.



Fig. 8. — Entrée de la crypte au premier plan et partie sud de la Grande Cour, vue de l'ouest avec la pierre d'angle sud-ouest du mur-pylône en place.

Par la trappe on descend à une première marche de 0 m. 75 de hauteur. Une seconde marche a 0 m. 20 de hauteur. Une troisième, faite avec une pierre remployée, ayant un morceau d'inscription gravée sur la tranche verticale extérieure, a 0 m. 31 de hauteur. Une quatrième marche et dernière mesure 0 m. 30.

Dans le bas des côtés intérieurs de la crypte se trouve un rebord de 0 m. 12 de largeur et de 0 m. 13 de hauteur.

Cette crypte n'a aucune décoration. L'intérieur a été trouvé à peu près entièrement rempli de terre.

Elle est recouverte de dalles de plafond de 2 m. 75 × 1 m. 05 avec une hauteur de 0 m. 40 à laquelle il faut ajouter 0 m. 15 dans la partie sud qui s'appuie sur un rebord surbaissé de la crypte. Ces dalles sont enclavées au sud de 0 m. 25 dans le mur sud d'enceinte.

Une des dalles du plafond a été trouvée brisée en deux, avec l'un des morceaux resté dans sa position première et l'autre incliné pour permettre à un homme de passer.

Cette dalle est une pierre remployée, ayant sur un des longs côtés une décoration du beau style du début de l'époque ptolémaïque, inv. 2469 (fig. 9).

Cette pierre nous donne la partie inférieure de trois tableaux et devait former l'axe d'un panneau. Elle porte le cartouche de Ptolémée III. Le roi fait offrande à une triade qui doit être celle de Montou autant que l'on peut en juger car l'arête de la pierre coupe les personnages à hauteur du visage et le bas des colonnes de texte ne contient aucun nom de divinités.

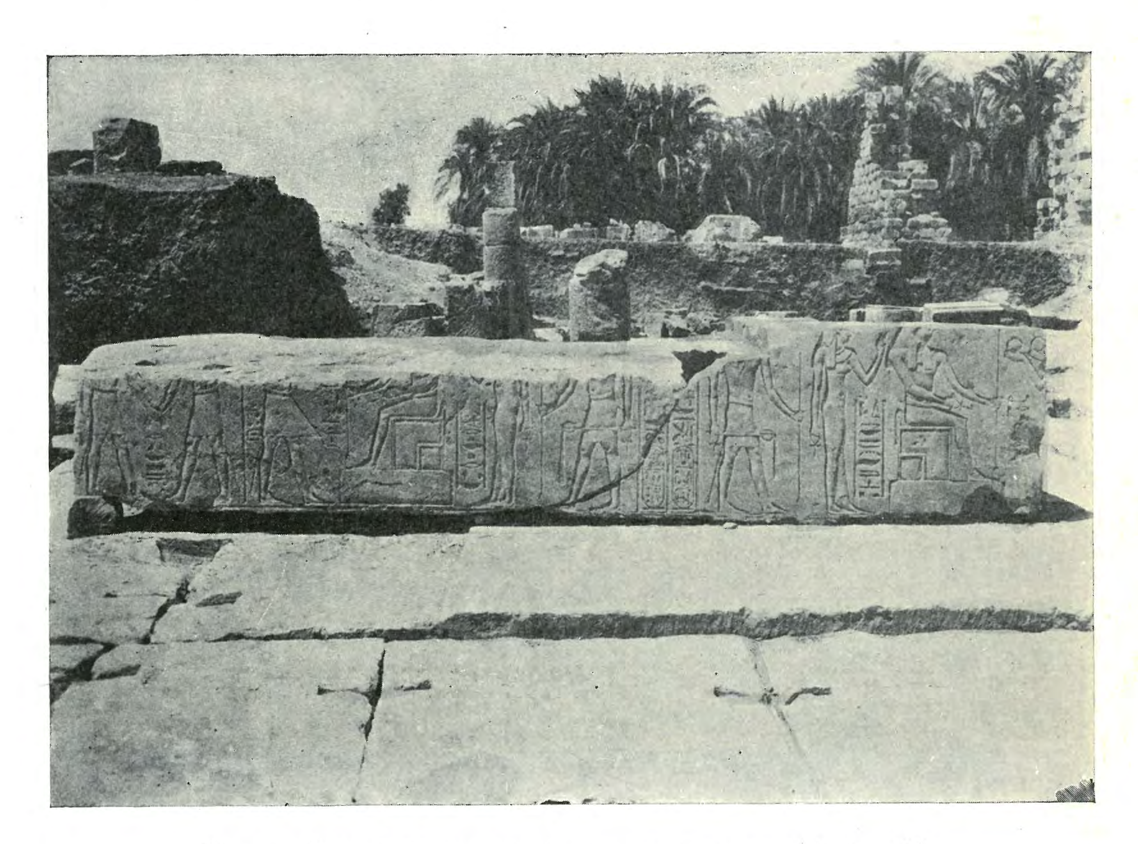


Fig. 9. — Dalle brisée du plafond de la crypte, pierre remployée, inv. 2469.

Cette pierre nous pose le problème d'un monument élevé sur ce site par Ptolémée III, donc antérieur à l'ensemble du temple déblayé qui paraît n'avoir été commencé qu'à l'époque de Ptolémée V (cf. 1925, p. 123).

Nous avons trouvé également des pierres de l'époque de Plolémée III dans les fondations d'un autel de la Grande Cour (p. 26).

Une autre pierre décorée, qui semble par le style être de Ptolémée III, a été remployée sur la face sud des fondations du mur sud d'enceinte, à la dernière assise inférieure, à 2 mètres de l'angle sud-ouest extérieur de la Grande Cour.

Sur une petite butte au sud du temple déblayé (cf. 1925, pl. I et p. 6), se trouvent quelques pierres éparses. Sur l'une de ces pierres Wilkinson avait reconnu le

cartouche de Ptolémée III (cf. 1925, p. 8). Nous avons retrouvé cette dernière pierre mentionnée et avons remarqué que deux autres pierres de cet emplacement s'adaptaient sous elle pour former le montant d'une porte (fig. 10).

Il est donc évident que se trouvait sur ce site au moins un monument de Ptolémée III et il est possible que ce monument se plaçait au sud du temple déblayé, peut-être dans les parages de cette butte signalée.

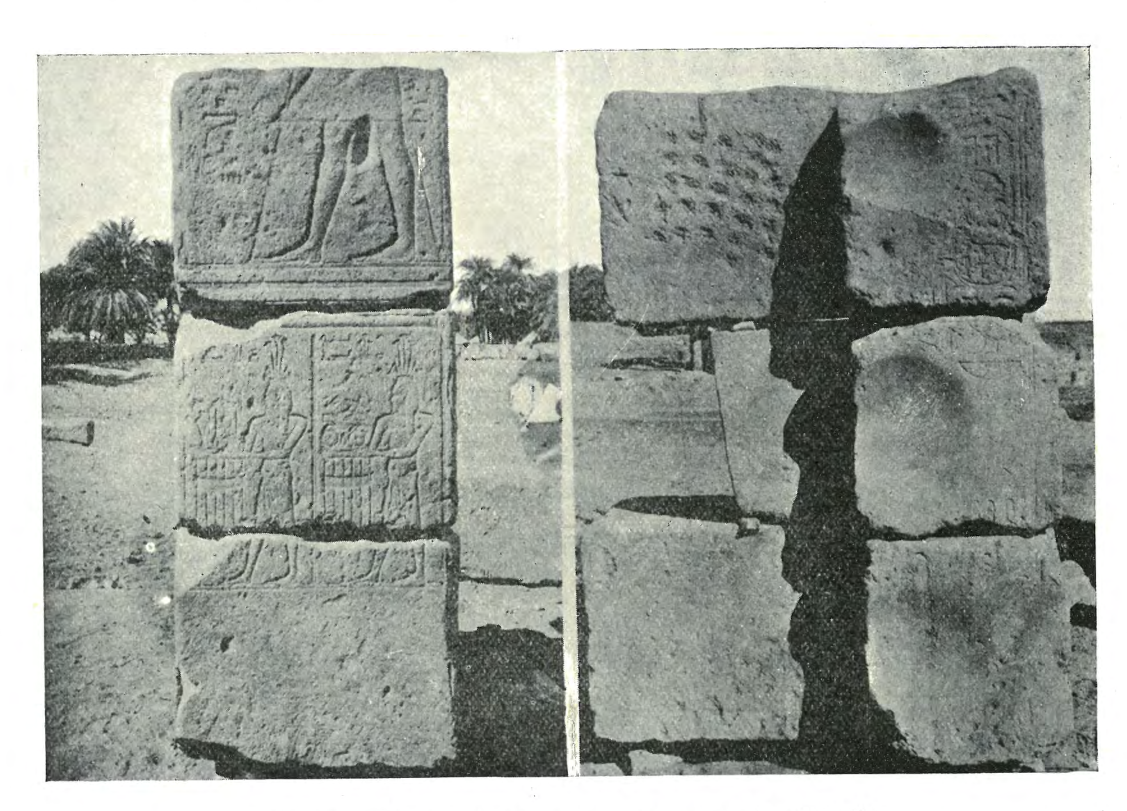


Fig. 10. — Montant d'une porte avec cartouche de Ptolémée III, vue en façade à gauche et sur la face intérieure à droite.

Je pense que nous pouvons reconnaître dans la suite des quatre chambres avec crypte qui donnent sur la galerie sud de la Grande Cour des 𓈙𓏏𓉐𓏥, 𓊨𓉐𓏤 ou *magasins* du temple.

Ces magasins sont de l'époque du mur d'enceinte auquel ils s'appuient et de la Grande Cour dans laquelle ils donnent.

La Chambre XXII, décrite dans le *Rapport de 1925*, p. 111, doit donc être regardée comme postérieure à l'ensemble du temple proprement dit, et la pierre avec cartouche de Ptolémée XIII sur la face extérieure de son mur Est (Drioton, *Inscriptions*, 1925, n°s 53 et 55, fig. 4 et p. 31) doit être considérée comme un remploi, ce qui s'explique fort bien car le tableau de cette pierre paraît être coupé par un angle.

LES MURS NORD ET SUD D'ENCEINTE AVEC LEURS SAILLANTS.

Les murs nord et sud d'enceinte sont rasés à 0 m. 10 au-dessus du dallage de la Grande Cour, nous ne les avons donc qu'en substruction. Ils nous donnent comme largeur, en deux rangées de pierre, au mur nord 1 m. 90 et au mur sud 1 m. 60 avec une saillie de 0 m. 30.

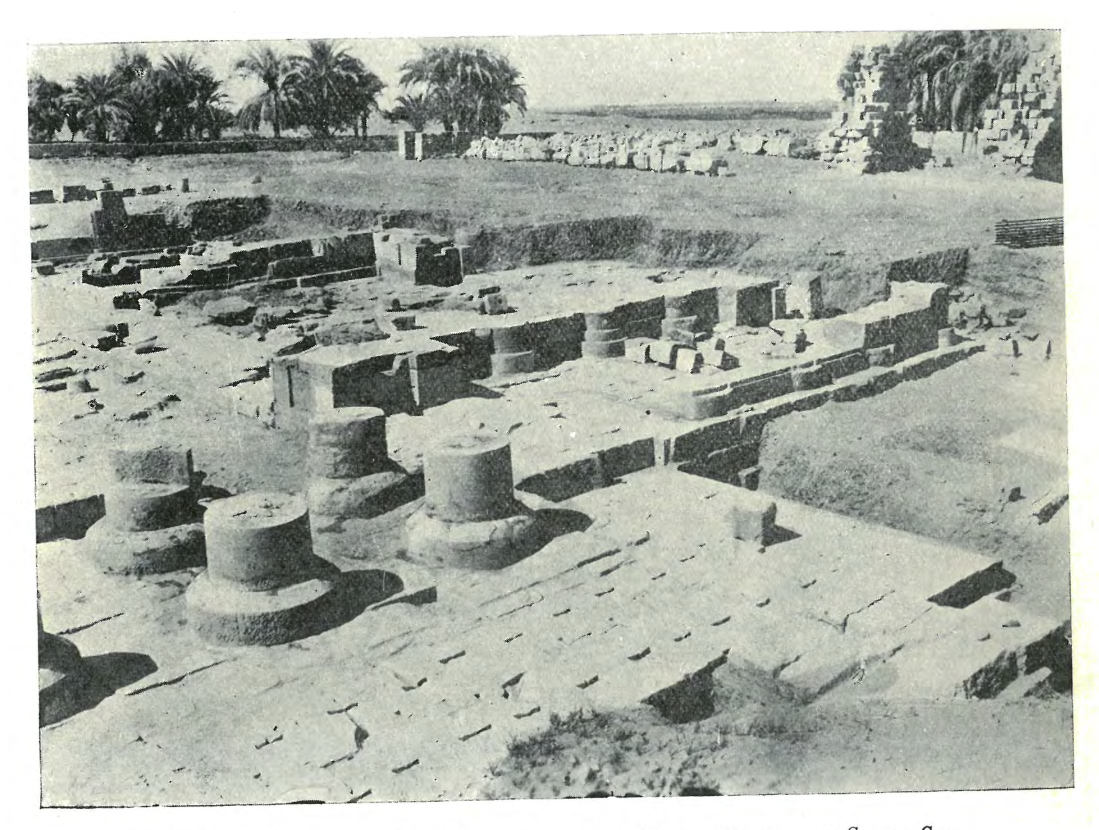


Fig. 11. — Les trois kiosques et au premier plan l'angle nord-est de la Grande Cour avec le saillant nord du mur nord d'enceinte à droite.

Nous avons vu (cf. 1925, fig. 52 et p. 73) que les fondations de ces murs se composent de trois assises d'un ensemble de 1 m. 34 de hauteur et que sur ces fondations la partie inférieure de la superstructure avait 1 m. 40 de largeur. Il faut donc rappeler que la saillie de fondations existait sur les deux faces du mur, d'environ 0 m. 30 à l'extérieur du mur et de 0 m. 20 à l'intérieur.

Les pierres de ces murs possèdent l'emplacement de queues d'arondes dans le sens de la longueur du mur.

Sur la face extérieure de ces murs se trouve, un peu avant la ligne des angles intérieurs de la Grande Cour, un saillant, de chaque côté, assez important.

Le saillant nord débute à 3 m. 80 à l'Est de l'angle extérieur du mur-pylône. Il a 2 m. 80 de longueur avec sur ses fondations, une saillie de 0 m. 10, et une largeur de 2 m. 20 avec une saillie de 0 m. 35 à l'ouest, et de 0 m. 15 à l'Est, sur son assise supérieure de fondations. Ce saillant a conservé une assise dont le sommet se place à 0 m. 22 au-dessus du niveau du dallage de la Grande Cour et une seconde assise est conservée dans son angle nord-ouest avec un niveau de + 0 m. 44 (fig. 11).

Les fondations de ce saillant sont formées de deux assises d'un ensemble de 1 mètre de hauteur.



Fig. 12. — La partie sud-ouest de la Grande Cour avec au dernier plan le saillant sud du mur sud d'enceinte dans la grande échancrure du terrain, vus du nord.

Le saillant sud débute à 3 m. 50 à l'Est de l'angle extérieur du mur-pylône. Il a 3 mètres de longueur et 2 mètres de largeur. Il est rasé au niveau du sommet des fondations du mur d'enceinte et possède quatre assises de fondations d'un ensemble de 1 m. 70 de hauteur (fig. 12).

J'ignore complètement ce que pouvaient être ces saillants. Ils n'ont aucun rapport avec le mur-pylône. Faut-il voir là une amorce en pierre d'un mur de clôture supplémentaire en briques? Ceci me paraît peu vraisemblable. Il faudra, pour essayer d'élucider le problème de ces saillants, les dégager davantage sur les côtés.

LE MUR-PYLÔNE.

Ce mur se développe en façade sur 44 m. 50 de longueur. Son épaisseur à la base de sa superstructure est de 2 m. 90 et l'assise supérieure de fondations forme en plus une saillie de 0 m. 30 sur la façade ouest de ce mur.



Fig. 13. — La pierre d'angle sud-ouest du mur-pylône en place.

Ce mur a, suivant les endroits, deux, quatre, ou cinq rangées de pierres avec emplacements de queues d'arondes dans le sens de la longueur du mur sur les rangées de bordure.

Les fondations de ce mur ont quatre assises donnant une hauteur de 2 mètres.

Dans ce mur se trouvent trois portes qui seront étudiées plus loin en détails : une porte sud correspondant à l'entrée centrale du temple, une porte médiane correspondant à l'entrée du Portique menant à la porte d'Aménophis II et une porte nord correspondant à l'entrée du Portique menant par la Cour Nord à l'arrière-temple.

Ce mur-pylône ne forme aucun saillant sur les murs nord et sud d'enceinte avec lesquels il fait corps dans ses fondations seules subsistantes en ces points.

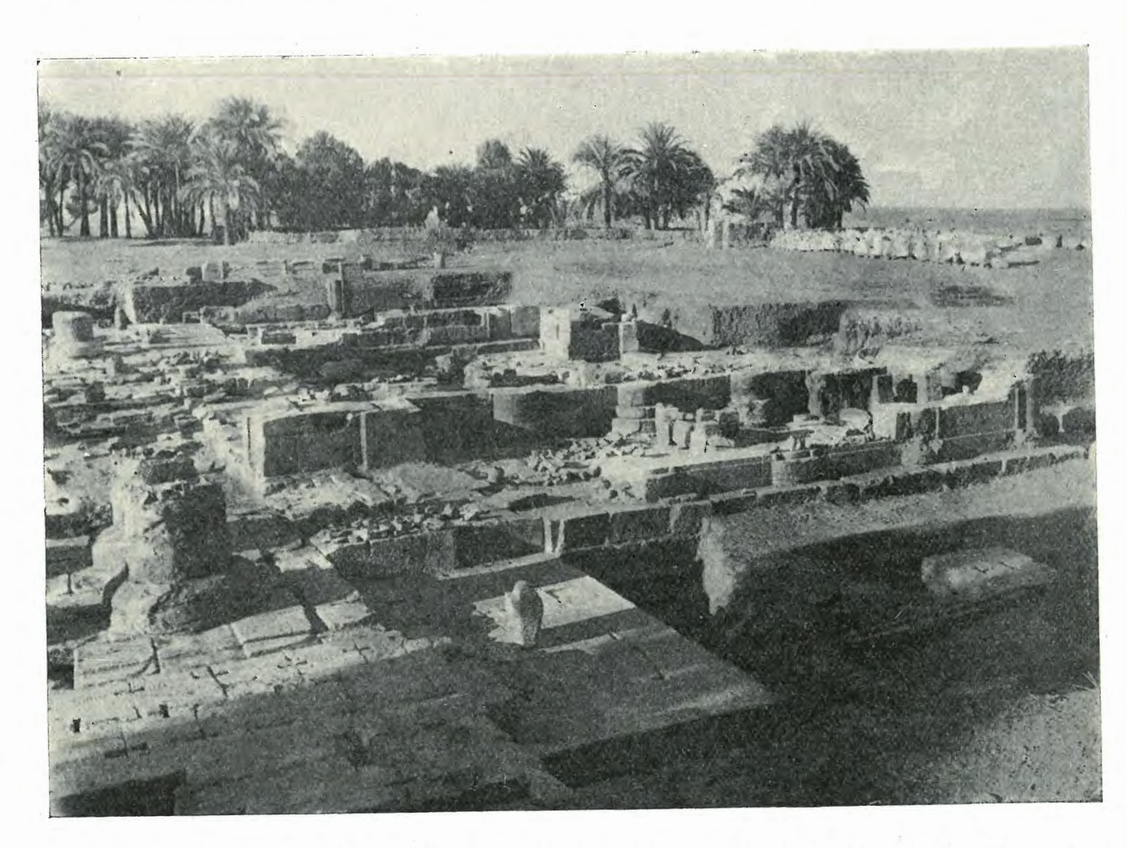


Fig. 14. — Le mur-pylône vu du nord avec l'angle nord-ouest au premier plan ainsi que les trois kiosques dans la Cour ouest.

La pierre de l'assise inférieure de la superstructure de l'angle sud-ouest de ce mur a été trouvée légèrement déplacée, par suite de l'éboulement d'un mur de direction est-ouest qui venait buter à o m. 75 au nord de cet angle.

Cette pierre nous donne la base du tore qui garnissait l'angle du mur. La partie inférieure de la base de ce tore a o m. 30 au carré.

Cette pierre d'angle a o m. 45 de hauteur (fig. 8 et 13).

Quant à l'angle nord-ouest du mur-pylône il n'a même plus l'assise supérieure de ses fondations qui n'ont donc conservé en cette partie que trois assises. Nous n'avons donc là de conservé qu'un niveau — o m. 55 sous le niveau du dallage de la Grande Cour (fig. 14).

Dans la plupart des autres parties, ce mur-pylône est rasé à l'assise supérieure de ses fondations qui débordent de o m. 10 au-dessus du niveau du dallage de la Grande Cour. Des restes de substructure subsistent, outre l'angle sud-ouest, en trois points : sur une hauteur de 1 mètre entre la porte médiane et la porte nord, sur une hauteur de o m. 50 en une pierre qui forme la partie inférieure du côté ouest du montant sud de la porte médiane et sur une hauteur de o m. 45 en trois pierres formant une longueur de 3 mètres, débutant à 2 m. 30 au sud de l'angle du montant sud du côté ouest de la porte sud de la Grande Cour. Deux de ces trois pierres nous donnent la partie inférieure de la façade de ce mur-pylône, décorée non de plantes mais d'une suite de personnages (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 22 et p. 46).

Entre la porte médiane et la porte nord les deux assises inférieures conservées du mur-pylône nous donnent sur la façade ouest un texte étudié et donné par Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 19 et p. 38 et sur la face intérieure de la cour un tableau avec texte nous représentant l'empereur Vespasien offrant des vases à fleurs, sur un plateau d'où tombent des franges, à un dieu ayant la couronne amonienne mais dont la tête et le corps sont détruits (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 21 et p. 42).

C'est tout ce qui reste de la décoration des soubassements de ce mur-pylône, qui, faisant corps dans la partie inférieure avec les murs nord et sud d'enceinte, devait, d'après ses fondations plus profondes et d'après sa très forte épaisseur, s'élever, avec un fruit assez prononcé sur les deux faces, à une hauteur bien supérieure de celle des murs nord et sud d'enceinte.

Ce mur-pylône n'avait aucun saillant, de même qu'à Kôm-Ombo, à ses extrémités nord et sud, seul un tore marquait l'angle d'où le profil du mur se prolongeait sans aucun retour le long des murs nord et sud d'enceinte. Les saillants signalés sur ces murs nord et sud d'enceinte sont entièrement indépendants du mur-pylône.

Il ne nous est pas possible d'indiquer si à l'intérieur de ce mur-pylône se trouvaient un escalier et des réduits. C'est surtout dans la partie sud, entre la porte sud et l'entrée de la crypte près de l'angle sud-ouest, que nous aurions une tendance à supposer tout au moins un escalier pour gagner le sommet des murs nord et sud d'enceinte et pour atteindre, suivant l'usage, au sommet du mur-pylône. Aucun tracé n'est visible sur l'assise supérieure conservée de fondation de cette partie, mais le tracé pouvait se trouver au-dessus de la première assise détruite de superstructure, en admettant une ou deux marches à l'entrée de l'escalier ou aux entrées de l'escalier et des réduits. Dans ce cas nous devrions retrouver sur le bord Est qui donne sur la Grande Cour un tracé de marches nous indiquant la position d'une ou de plusieurs portes. Aucun signe apparent n'en est visible.

Il n'en est pas de même pour la façade. La façade des murs de clôture de la grande cour des temples est habituellement garnie de rainures pour des mâts. Je crois pouvoir supposer ici l'existence de trois de ces rainures.

Ces rainures ne sont pas tracées sur l'assise supérieure de fondations mais elles

pouvaient débuter sur la première assise de superstructure qui est détruite. Leur existence ne nous est donc indiquée que par des encoches qui subsistent sur la saillie de la partie sud de la façade du mur-pylône, entre le mur sud du kiosque Sud placé devant la porte sud de ce mur-pylône et l'angle sud-ouest de ce mur.

Ces encoches se composent d'un trou circulaire de 0 m. 15 de diamètre ressortant par un coude sur la face verticale de cette saillie. Nous en avons une première à 2 mètres au nord de l'angle sud-ouest du mur-pylône, une seconde à 9 mètres et une troisième à 14 m. 70 du même angle. Elles sont donc toutes les trois dans la partie sud du mur-pylône. En symétrie dans la partie nord du mur-pylône nous n'avons, par suite de la position des kiosques, qui se trouvent devant ce mur-pylône, que l'emplacement possible d'un seul mât, mais en cet emplacement l'assise supérieure de fondations est détruite et nous n'avons donc aucune preuve de son existence.

Aucun saillant ne se trouve dans le plan des trois portes.

Il faut, je pense, se figurer le mur-pylône d'une hauteur égale sur tout son développement de façade avec les trois coupures formées par les trois portes.

LA PORTE SUD OU PORTE PRINCIPALE.

Cette porte, la plus large des trois, formait l'entrée principale de la cour. Par sa position elle prolonge la ligne du quai, du dromos supposé et de la porte de Tibère et elle conduit à l'entrée principale du Portique qui mène au sanctuaire de l'avant-temple. Son axe est sur la même ligne que celui de la porte principale du Portique.

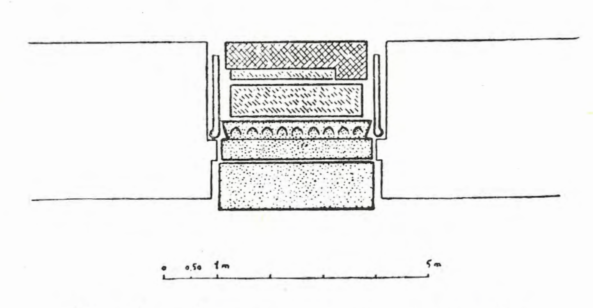


Fig. 15. — Seuil de la porte sud du mur-pylône.

Le plan de cette porte est très spécial et ne m'est pas connu. Au lieu des saillants intérieurs aux deux extrémités ou simplement à l'extrémité contre la façade extérieure, comme il est de règle courante, nous avons ici des saillants qui débutent à 0 m. 75 de la façade extérieure. Ces saillants ont 0 m. 40 de longueur et s'avancent de 0 m. 10 à l'ouest et de 0 m. 20 à l'Est.

L'ensemble de la porte a donc trois largeurs : une largeur de 3 m. 20 à l'entrée sur la façade, avant les saillants, une largeur de 3 mètres sur la ligne des saillants et une largeur de 3 m. 40 dans la partie à l'Est des saillants (fig. 15).

Les gonds des battants de la porte sont placés à l'Est des saillants. Nous avions donc une entrée avec un enfoncement de 1 m. 15 avant les vantaux fermés.

Cette porte était bouchée sur sa face vers la Grande Cour, c'est-à-dire à l'Est, par un mur copte en moellons et pierres remployées. Ce mur avait 2 m. 70 de longueur,

une largeur de 0 m. 50 augmentée de 0 m. 20 sur 0 m. 60 à l'extrémité sud. Sa hauteur subsistante était de 0 m. 90 (fig. 16 et 17).



Fig. 16. — Mur copto-byzantin bouchant la partie sud du mur-pylône, vu du côté Est.

Dans ce mur furent trouvés : à l'angle nord-est et au sommet un petit bloc en granite rose, inv. 1869, avec débris d'inscription du Nouvel Empire (p. 69), à l'angle



Fig. 17. — Mur copto-byzantin bouchant la porte sud du mur-pylône, vu du sud-ouest.

sud-est et en bas le haut d'une stèle grecque en grès, inv. 1870 (DRIOTON, *Inscriptions*, 1926, p. 74) et dans l'ensemble de la construction une autre inscription grecque sur grès, inv. 2092 (DRIOTON, *Inscriptions*, 1926, p. 74).

Ce mur devait faire partie d'une maison copto-byzantine (voir : inv. 1836, 1837, 1847 et 1850) qui sera étudiée p. 52.



Fig. 18. — A DROITE ET AU PREMIER PLAN UNE CORNICHE EN GRANITE ROSE RETOURNÉE, REMPLOYÉE DANS LE SEUIL DE LA PORTE SUD DU MUR-PYLÔNE, VUE DU SUD.

Le seuil de la porte sud du mur-pylône est composé (fig. 15) : dans la partie ouest, avant les saillants, d'un bloc de granite rose de 2 m. 90 de longueur sur 0 m. 90 de largeur, débordant donc l'entrée de 0 m. 15, dans la partie entre les saillants d'une corniche en granite rose retournée, c'est-à-dire offrant comme seuil la partie plate du dessous avec la gorge recouverte simplement de terre (fig. 18) et dans la partie à l'Est des saillants, c'est-à-dire dans la partie où se rabattaient les battants de porte, de grandes pierres calcaires, parmi lesquelles nous avons trouvé une pierre remployée avec inscription portant le cartouche d'Usirtasen III, inv. 2051 (fig. 37 et p. 67).

Cette dernière pierre brisée, fendue en trois endroits, mesure 2 m. 50 de longueur, 0 m. 60 de largeur et 0 m. 25 de hauteur.

Quant à la corniche remployée comme seuil elle a 2 m. 90 de longueur, une largeur de 0 m. 80 dans la partie plate, avec en plus une largeur de gorge de 0 m. 35. Sa hauteur totale est de 0 m. 50 dont 0 m. 12 comme hauteur de bande au sommet de la gorge.

Cette corniche avance de 0 m. 35 à l'Est des saillants et la courbe de la gorge forme la limite de l'emplacement du gond de porte.

Entre la pierre calcaire, inv. 2051, celle qui la continue et les montants de la porte ont été ménagées des rainures de 0 m. 20 de largeur et de 0 m. 40 de profondeur. Ces deux rainures ont servi à glisser les battants de porte pour les placer dans les crapaudines d'une ouverture ménagée sur un demi-cercle de 0 m. 35.

LA PORTE MÉDIANE.

Cette porte correspond à l'entrée du Portique qui conduit à la porte d'Aménophis II.

Cette porte est du type simple et habituel, c'est-à-dire avec deux rentrants sur les montants de l'entrée pour l'emplacement des gonds et le rabattement des vantaux. Nous avons donc une première partie de 2 m. 74 de largeur sur 1 m. 10 de profondeur, puis de chaque côté un rentrant de 0 m. 18 et une largeur de 3 m. 10 dans une seconde partie où les battants de porte se rabattent. Cette dernière partie se trouve à l'Est, c'est-à-dire vers la Grande Cour où la porte conduisait.

Le seuil devant les vantaux fermés de la porte est fait d'un bloc de granite rose de 2 mètres × 1 m. 10. Ce bloc de granite ne garnit pas toute la largeur. Un remplissage en grès a donc été établi entre les côtés du bloc et les montants de l'entrée.

Le sol dans la partie où s'ouvrent les battants de porte est fait de deux blocs en grès dont la plus grande dimension est placée dans le sens de l'entrée de la porte. Entre ces blocs et les montants sur lesquels se rabattent les battants de porte a été ménagée de chaque côté une rainure de pose de battant de porte de 0 m. 20 de largeur et de 0 m. 40 de profondeur. Cette rainure aboutit à un emplacement réservé pour le gond qui forme un demi-cercle de 0 m. 40.

Dans la terre qui bouchait l'emplacement réservé pour le gond du battant sud de la porte a été trouvée, non en place, une crapaudine en bronze, inv. 1927, de 0 m. 075 au carré et de 0 m. 02 d'épaisseur (fig. 43).

La crapaudine du battant nord a été trouvée en place et est faite dans un petit bloc de granite rose, d'un dispositif et de dimensions semblables à la crapaudine en bronze ci-mentionnée.

Nous verrons (p. 25) qu'une autre crapaudine en bronze a été trouvée dans la porte nord du mur-pylône. Quant aux crapaudines en granite, nous en avons trouvé un assez grand nombre dans le déblai (p. 74).

Je pense que l'installation des portes a été comprise avec crapaudines en granite et que les crapaudines en bronze proviennent de réparations faites par la suite.

Le montant nord de cette porte médiane du mur-pylône est conservé sur une hauteur de 1 mètre (fig. 19).

Le montant de la partie devant les vantaux fermés de la porte n'est pas décoré; quant au montant de la partie sur laquelle se rabat le battant de porte il présente la

décoration habituelle de bandes composées du motif comprenant un signe *Ankh* entre deux signes *Ouas* posés tous les trois sur le signe *Neb* qui alternent avec un autre type de bandes ayant cartouches du roi, non conservé ici mais que la porte nord nous donne (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 41).



Fig. 19. — Le montant nord de la porte médiane du mur-pylône et la face sud d'une partie du mur nord du Kiosque Nord réparés.

LA PORTE NORD.

Cette porte se trouve sur la ligne de la porte du Portique qui conduit, par la Cour Nord, à l'arrière temple. Nous avons donc probablement ici l'entrée réservée au taureau sacré.

Cette porte est de même type que la porte médiane. Elle a des dimensions à peu près semblables; nous avons devant les vantaux fermés un seuil de 2 m. 70 de largeur et de 1 m. 10 de profondeur et un espace réservé pour l'ouverture des battants de porte de 3 m. 20 de largeur et de 1 m. 90 de profondeur.

Le seuil devant les vantaux fermés est fait d'un bloc en granite rose qui garnit à peu près entièrement l'ensemble.

Le sol dans la partie où s'ouvrent les battants de porte, c'est-à-dire dans la partie donnant sur la Grande Cour où la porte conduit, est formé, dans la partie du milieu, de deux blocs en grès. Entre ces blocs et les montants sur lesquels se rabattent les battants de porte se trouvent de chaque côté une ligne de petits blocs, puis la rainure de pose de battants de porte restée bouchée.

Ces deux rainures sont bouchées l'une, celle au nord, avec une longue pierre en grès, et l'autre avec des petits moellons.

Les emplacements réservés dans le dallage pour les deux gonds de la porte donnent un demi-cercle de o m. 25.

Dans le déblai de terre de l'emplacement du gond du battant nord de la porte a été trouvée une crapaudine en bronze enclavée dans du plomb, inv. 2039. La crapaudine a o m. 095 au carré dans un glomérule de plomb formant un carré de o m. 14 (p. 75).

Le montant sud de cette porte est conservé sur un mètre de hauteur (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 20 et p. 41).

AUTEL DE LA GRANDE COUR.

Nous avons trouvé, conservé au niveau du dallage de la cour un massif de deux assises de pierres en grès que j'ai une tendance à considérer comme la partie inférieure d'un autel d'offrandes (fig. 20).

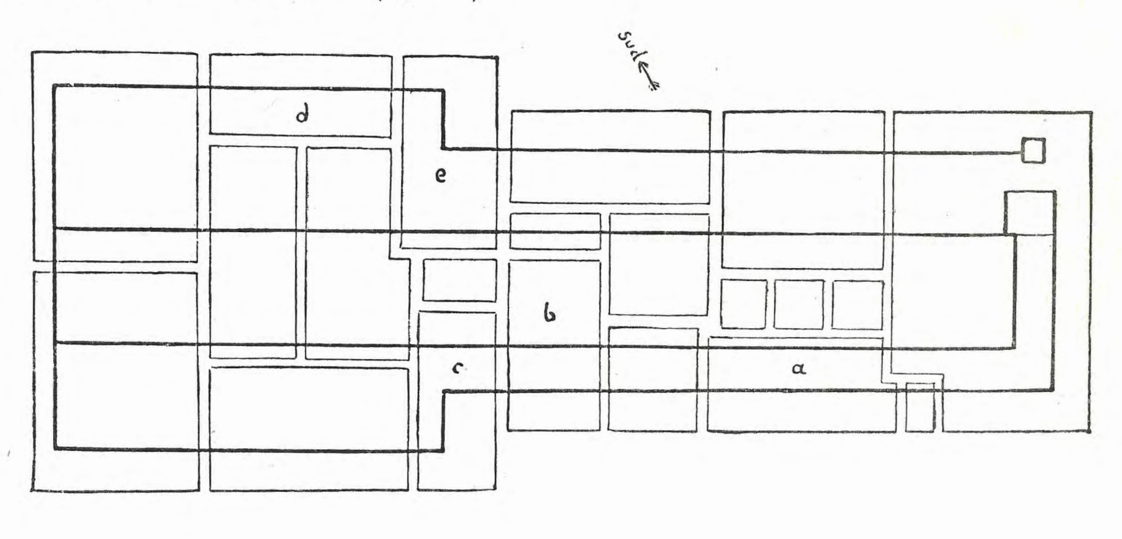


Fig. 20. — Autel de la Grande Cour (*a*, *b*, *c*, *d* et *e* sont des pierres décorées).

Cet autel se place dans la partie nord-ouest de la cour, entre les entrées nord et médiane (fig. 21).

La façade de cet autel est à 2 m. 90 à l'Est du mur-pylône. Son angle nord-ouest de façade déborde de o m. 50 sur la ligne du montant sud de la porte nord.

La partie inférieure conservée de cet autel donne l'aspect d'un **T** placé ouest-est. L'ensemble a une longueur de 5 m. 54 dont la partie ouest a 3 m. 15 avec une largeur de 1 m. 70 et la partie Est une largeur de 2 m. 30, débordant la partie ouest de 0 m. 32 au nord et de 0 m. 28 au sud.



Fig. 21. — Tranche de la Grande Cour, au sud de la galerie nord, vue de l'Est, donnant l'emplacement de l'autel dont les deux angles au sud sont indiqués par des enfants debout.

Sur la plate-forme subsistante nous trouvons des tracés qui suivent le contour du massif et qui nous indiquent qu'au moins une autre assise de pierre était placée sur celle conservée, peut-être en laissant un saillant sur l'assise subsistante.

Ce massif est construit avec des pierres en grès remployées. Cinq des pierres de l'assise supérieure nous livrent sur leurs faces visibles une décoration d'un très beau style et indiquant une même provenance. Trois d'entre elles (*a*, *b* et *c*) se voient sur le côté nord (fig. 22). Une quatrième (*d*) sur le côté sud (fig. 23 et 24). Et la cinquième (*e*) sur la face ouest du saillant sud. Cette dernière décoration porte un cartouche [cartouche]. Sur la face ouest de la pierre d'angle formant saillant sur la face nord, se lit le début d'un cartouche [cartouche].

Je pense que nous avons là des pierres provenant d'un monument de Ptolémée III.

Provenant, je suppose, du même monument, se trouvent à l'assise inférieure deux pierres d'une corniche avec incurvations alternativement bleues et rouges (fig. 23).

La décoration des pierres remployées de l'assise supérieure subsistante consiste en un encadrement de texte avec à l'intérieur de cet encadrement des bandes formant frise de vases et épis et frise d'offrandes (fig. 24).

Certaines de ces pierres ont un fruit très peu accentué indiquant une construction légèrement inclinée.

Aurions-nous là le type d'une décoration d'autel avec des morceaux de sa frise du sommet?

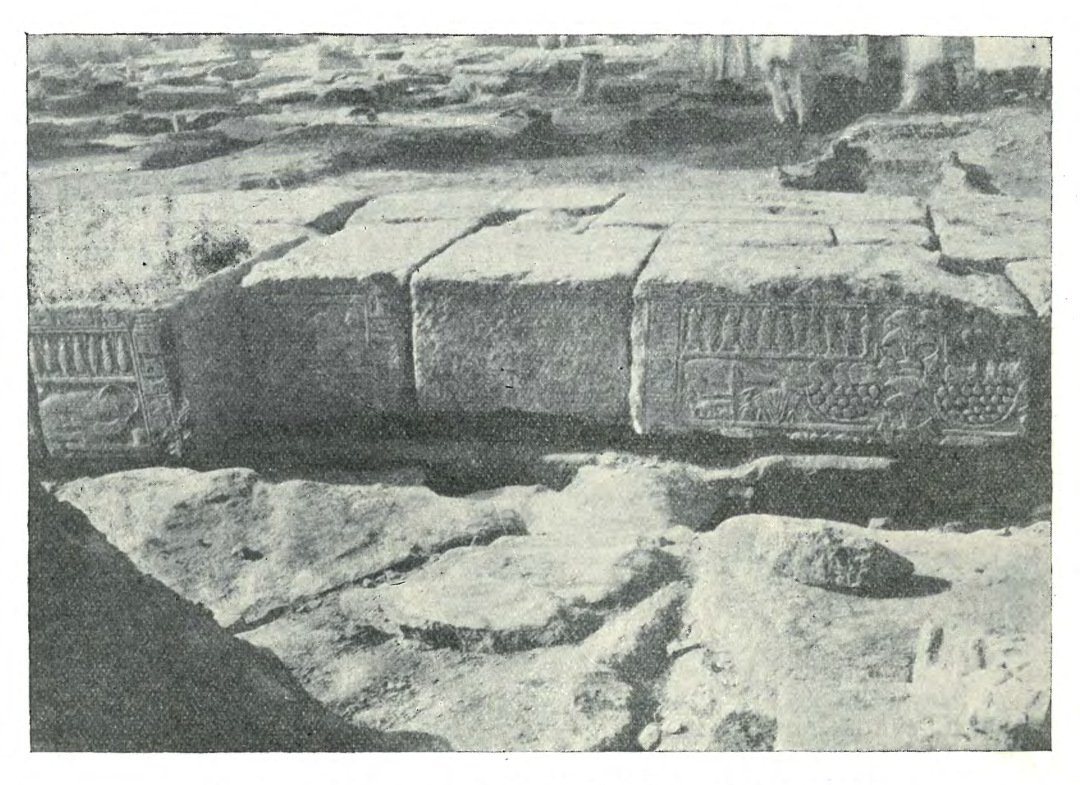


Fig. 22. — Trois pierres décorées (*a*, *b* et *c*) remployées et en place dans les fondations de l'autel de la Grande Cour sur le côté nord.

Ces pierres, provenant d'un autel élevé par Ptolémée III, auraient, dans ce cas, été utilisées dans les fondations d'un nouvel autel. Ces fondations se trouvaient être masquées par le dallage de la Grande Cour.

A quoi servait cet autel? Si nous admettons l'hypothèse du remploi pour une même espèce de monument, les frises nous indiquent un autel pour offrandes. Ces offrandes devaient, je pense, être présentées au dieu Montou. Sur la figure 24 nous lisons dans la bande verticale [hiéroglyphes] «Montou-Ra seigneur de Thèbes taureau qui est en Médamoud».

J'ai une tendance à considérer que cet autel, d'après sa position qui indique la porte nord comme celle y conduisant, était réservé au taureau sacré. Nous aurions là l'autel où les fidèles déposaient les offrandes pour le taureau sacré.

On peut se demander si ce n'est pas sur cet autel qu'étaient déposée une partie des offrandes portées par les Personnages-Nils et figurés sur les soubassements du mur d'enceinte.

Mais tout ceci n'est qu'hypothétique. Ce qui reste vraisemblable c'est que nous devons avoir ici les deux assises inférieures des fondations d'un autel. La position qu'il occupe dans la cour est à rapprocher de celle de l'autel de la cour du temple de Kôm-Ombo.

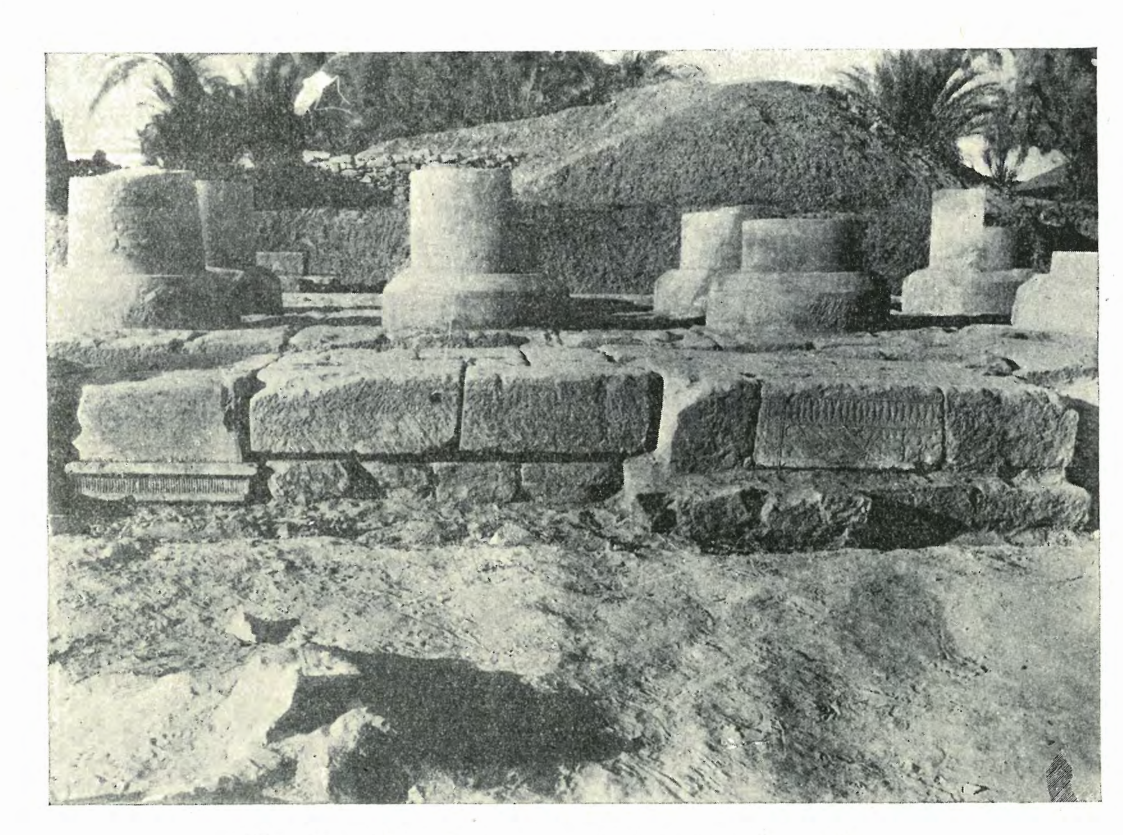


Fig. 23. — Côté sud des fondations de l'autel de la Grande Cour.

Nous devrons déplacer les pierres de remploi de ce massif pour étudier celles qui nous livrent des faces décorées et pour voir s'il ne se trouve pas d'autres parties décorées, masquées dans la construction. Ce travail pourra nous donner de nouveaux renseignements sur la destination de ce massif.

En nettoyant la rainure entre les deux parties de ce massif nous avons trouvé, dans le sable qui avait servi à boucher toutes les fentes, deux minuscules godets en bronze, inv. 2091, ayant o m. 02 de hauteur et o m. 025 comme diamètre supérieur.

ÉPOQUE DE LA GRANDE COUR.

Le mur d'enceinte avec sa corniche portant le cartouche de Domitien et son soubassement portant celui de Trajan nous avait indiqué que ce mur avait été exécuté, comme décoration tout au moins, à une époque à cheval sur le premier et le second siècles.

Les cartouches trouvés dans la Grande Cour nous étendent la période de construction dans les deux sens. En effet le soubassement de la face intérieure du mur-pylône, dans la partie entre la porte médiane et la porte nord, nous donne le cartouche de Vespasien, et le cartouche d'Antonin-le-Pieux nous est donné sur une colonne de la galerie nord et sur une autre de la galerie sud.

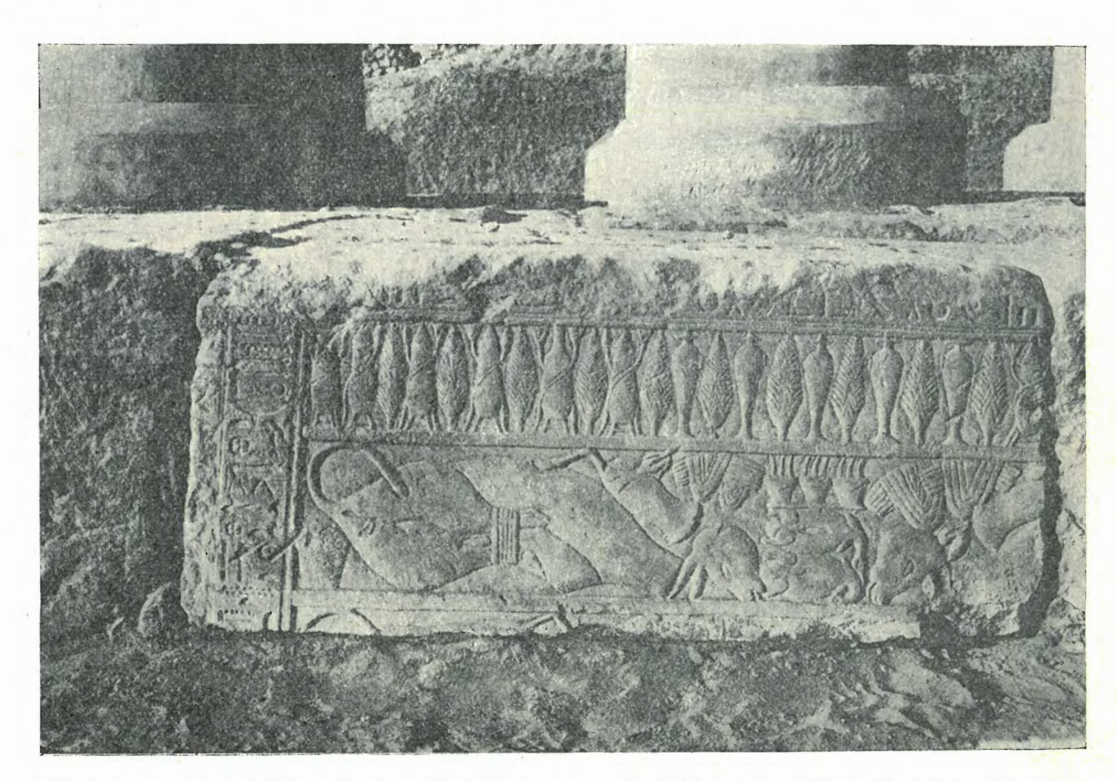


Fig. 24. — La pierre décorée *d*, remployée dans les fondations de l'autel de la Grande Cour, sur le côté sud.

Il est évident que la construction de la Grande Cour fait partie d'un ensemble qui comprend toute la clôture du temple.

En établissant cette clôture il est logique de commencer par la façade où l'on place les entrées, de continuer par le mur de pourtour et de finir par la décoration des galeries qui ornent la Grande Cour intérieure.

Nous avons donc là un ensemble de clôture qui se date comme exécution de la décoration très logiquement par l'emplacement des cartouches d'empereurs romains trouvés :

Le mur-pylône aurait été décoré sous Vespasien.

Le mur d'enceinte de pourtour aurait été commencé comme décoration sous Domitien et fini sous Trajan.

Et les colonnes de la Grande Cour auraient été terminées comme décoration, car nous n'avons plus que leur partie inférieure, sous Antonin-le-Pieux. Cela nous représente le travail de presque un siècle; ce qui s'explique lorsque l'on pense à la quantité

de décoration qui dût être faite sur ces parois, et ce qui indique une activité à peu près égale pour la décoration des parois du temple à celles des Ptolémées. En effet l'ensemble du temple proprement dit, semble avoir été commencé sous Ptolémée V et terminé sous Ptolémée XIII, c'est-à-dire en la durée d'un siècle.

2. — LES TROIS KIOSQUES.

Devant le mur-pylône nous trouvons trois kiosques à murs mitoyens venant buter contre ce mur-pylône (fig. 25).



Fig. 25. — Les trois kiosques vus du nord.

Ces trois kiosques se placent devant les trois portes de la Grande Cour et correspondent aux trois entrées du Portique.

Le Kiosque Sud se trouve devant la porte principale du mur-pylône et sur la ligne de la porte centrale du Portique qui conduit au sanctuaire de l'avant-temple.

Le Kiosque Médian se trouve devant la porte médiane du mur-pylône et sur la ligne de la porte du Portique qui mène à la porte d'Aménophis II.

Le Kiosque Nord se trouve devant la porte nord du mur-pylône et sur la ligne de la porte du Portique qui conduit, par la Cour Nord, à l'arrière-temple (pl. I).

Ces kiosques devaient être à ciel ouvert car à cause de la trop grande largeur, principalement du Kiosque Sud, il n'est pas admissible de supposer un plafond.

Appuyés d'un côté au mur-pylône ils étaient formés de trois côtés construits avec des murs à colonnes engagées, ayant leur porte faisant vis-à-vis aux portes du mur-pylône.

Le maximum de la hauteur conservée de leurs murs est de 2 mètres et se trouve dans l'angle sud-ouest du Kiosque Sud.

Nous pouvons nous figurer ces kiosques avec murs entre les colonnes de 2 m. 37 et avec murs de façade de 3 m. 30 sans les corniches (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 70), ce qui donnerait, probablement, aux colonnes tout près de 7 mètres de hauteur. Nous pouvons supposer les architraves de ces colonnes surmontées d'une frise d'uræus (p. 72), ce qui donnerait comme hauteur totale aux kiosques environ 8 mètres.

Le kiosque du temple de *Ptah Ris-Anbou-f* dans l'enceinte d'Amon à Karnak peut nous donner, avec des proportions, peut-être, différentes, l'image de ce type de kiosque (Capart, *Architecture*, pl. 174).

Ce dernier kiosque, plus petit que ceux de Médamoud, a été construit sous Ptolémée III (Legrain, *Annales S. A. É.*, t. III, 1902, p. 38-66 et 97-111).

Nous avons d'autres exemples de kiosques devant des entrées de pylônes, malheureusement en grande partie détruits :

Au temple de la XVIIIe dynastie à Médinet-Habou nous avons devant le IIe pylône, construit sous la XXVe dynastie, un kiosque ajouté par Nektanébos II (XXXe dynastie). Ce kiosque a 9 m. 60 de longueur et 8 mètres de largeur. Il avait sur ces deux grands côtés quatre colonnes fasciculées à huit lobes avec chapiteaux fermés. Ces huit colonnes étaient encastrées dans des murs latéraux de 2 m. 35 de hauteur. Il était garni du côté Est d'un portail (Daressy, *Notice de Médinet-Habou*, p. 5 et 8).

Au temple d'Amon à Karnak, dans la grande cour, subsistent des restes d'un kiosque avec colonnes colossales élevées par Taharqa (XXVe dynastie). Ce kiosque était isolé du IIe pylône de Ramsès Ier, devant lequel il y avait une sorte de vestibule également isolé du kiosque.

Au temple de Konsou à Karnak, devant le pylône, des traces de colonnes, reliées les unes aux autres par un mur qui devait s'élever sur une partie de la hauteur des colonnes, nous indiquent qu'il y avait là également un kiosque.

Devant le temple d'Aménophis III ou temple central de l'enceinte de Mout à Karnak, il y a un kiosque d'époque ptolémaïque avec colonnes engagées du type de celles que nous avons à Médamoud.

A Deir el-Bahri devant le Saint des saints se trouve également un kiosque avec colonnes engagées, probablement d'époque ptolémaïque.

A Philæ, le kiosque restauré par Nektanébos II, bien qu'ayant servi d'embarcadère, est peut-être de la même catégorie de constructions. Il nous donnerait, peut-être, alors, le nom de ces constructions. Il est désigné par le mot [hiéroglyphes] *hait* (Bénédite, *Comtes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1888).

Les kiosques de Médamoud entrent donc dans une catégorie de constructions relativement connues, sinon complètement étudiées, mais ce qui est très spécial ici c'est d'en trouver trois accolés les uns aux autres.

Ces trois kiosques ont une longueur intérieure de 9 mètres et extérieures de 11 m. 50.

LE KIOSQUE SUD.

Ce kiosque à ciel ouvert, avec murs à colonnes engagées, a une largeur intérieure de 7 m. 90.

Son mur sud est conservé dans sa partie Est sur une hauteur de 1 m. 75 et dans sa partie centrale et ouest sur une hauteur de 2 mètres (fig. 26).



Fig. 26. — Face sud du mur sud du Kiosque Sud et une partie de la Cour Ouest au premier plan, vues du sud.

Son mur nord, mitoyen avec le Kiosque Médian, n'a conservé que son départ Est sur une hauteur de 0 m. 50. Le reste est rasé au niveau du dallage.

Son côté ouest ou façade possède une porte de 3 m. 70 de largeur. Sur ce côté la partie au sud de la porte a conservé sur sa face intérieure une hauteur de 1 m. 75 et sur presque toute sa façade une hauteur de 2 mètres qui rejoint le mur sud.

La partie au nord de la porte est rasée au niveau du dallage.

La largeur du mur sud est de 1 m. 10, du mur nord de 1 m. 75 et du mur ouest, dans la partie subsistante au sud de la porte, de 2 m. 50.

Les colonnes dans leur partie inférieure conservée font corps avec le mur, elles sont au nombre de trois par côté et se présentent différemment sur les deux faces.

Sur la face extérieure elles possèdent une base arrondie reposant sur une saillie de fondations de 0 m. 50 de largeur. La base donne une courbe d'un rayon de 0 m. 50 perpendiculairement au mur et de 0 m. 75 le long du mur. L'arête supérieure de cette base est rabattue. Sur cette base s'élève le fût formant une légère protubérance par rapport à la paroi du mur. Ce fût donne une courbe de 0 m. 15 de rayon perpendiculairement au mur et de 0 m. 35 le long du mur. Ce fût est lisse sans aucune décoration.

Sur la face intérieure le fût est garni de colonnes d'inscriptions, son renflement se trouve sur l'alignement de la paroi du mur et il repose sans base sur une légère saillie du mur formant soubassement. Ce fût donne une courbe de 0 m. 12 dans le sens perpendiculaire au mur et de 0 m. 30 dans le sens de la longueur du mur.

La décoration extérieure sur le mur sud se compose entre les colonnes engagées d'un tableau limité sur les côtés par un tore et comprenant dans la partie inférieure subsistante un soubassement garni de papyrus, au-dessus duquel subsistent les pieds de personnages formant un premier registre (fig. 26 et Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 19).

Dans la partie au sud de la porte, nous avons entre les deux colonnes de l'édifice un soubassement formant saillie au niveau supérieur des bases de colonnes. Ce soubassement est décoré d'une bande garnie du *motif de l'eau* dans la partie inférieure, avec, au-dessus, des papyrus. Le *motif de l'eau* en cet emplacement ne se trouve sur ce site qu'à cet endroit [1].

Au-dessus de ce soubassement nous avons dans un encadrement de tores un premier registre de Personnages-Nils où nous trouvons le cartouche de Ptolémée XIII :

Quelques pieds d'un second registre sont conservés au-dessus (fig. 27 et Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 17).

La décoration intérieure est composée, dans la partie sud seule subsistante, d'un Bes, de musiciennes et de danseuses, avec texte complet (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 9 et p. 26), sur le registre inférieur et au-dessus, à l'extrémité ouest de la paroi sud, la représentation du roi entrant dans le temple.

Cette décoration est d'un très beau style qui rappelle le début de l'époque ptolémaïque. Elle est faite sur des dalles de 0 m. 30 d'épaisseur, fixées à l'ensemble du mur à l'aide de gypse.

[1] M. Capart m'a signalé que ce *motif de l'eau* se trouve dans un soubassement floral visible en 1927 au centre des ruines du temple de Mentou à Karnak.

Ce dispositif avec dalles qui n'est pas habituel peut nous faire demander, étant donné le travail spécialement soigné de la décoration, si ces scènes n'ont pas été faites dans des ateliers et placées ensuite. Ceci serait une exception à l'usage courant de sculpter les parois sur place.



Fig. 27. — Entre-colonnement de la partie au sud de la porte sur la façade du Kiosque Sud.

LA PORTE DU KIOSQUE SUD.

L'axe de cette porte passe à o m. 49 au nord de l'axe de la porte centrale du Portique et de la porte principale de la Grande Cour.

Cette porte a 3 m. 70 de largeur. Elle est donc plus large que la porte principale du mur-pylône à laquelle elle conduit.

Elle est du type habituel avec de chaque côté un saillant de o m. 20 sur o m. 60 et une partie pour le rabattement des battants de porte de 1 m. 90, ce qui donne à l'ensemble une profondeur de 2 m. 50 (fig. 28).

Le seuil devant l'emplacement des vantaux fermés de la porte est fait d'un seul bloc de granite rose de 3 m. 80 sur o m. 65 qui est légèrement emboîté sous le montant sud de la porte et qui déborde un peu sur la façade.

Dans la partie où s'ouvrent les battants de porte, le sol est composé de dalles en grès de dimensions moyennes. Ce dallage est détruit dans le voisinage des rainures de pose des battants de porte, ce qui ne nous permet pas de donner des dimensions pour ces rainures.

La crapaudine nord est restée en place. Elle est creusée dans un bloc de granite rose de o m. 25 au carré et se place à o m. 45 sous le niveau du seuil de la porte.



Fig. 28. — Porte et angle sud-ouest du Kiosque Sud, vus de l'Est.

Cette crapaudine de forme courante mesure o m. 10 dans la ligne nord-sud et o m. 09 dans l'autre sens, c'est-à-dire dans celui de l'entrée de la porte.

Le montant nord de la porte, détruit en superstructure, nous a livré ses fondations d'un ensemble de 1 m. 45 de hauteur, en trois assises établies en escalier : l'assise supérieure de o m. 45 de hauteur, placée sur le plan vertical du montant de la porte en superstructure, l'assise médiane de o m. 50 de hauteur, formant saillant de o m. 20 sur l'assise supérieure et l'assise inférieure également de o m. 50 de hauteur, formant saillant de o m. 10 sur l'assise médiane. Ces fondations sont faites avec de gros blocs de grès parfaitement taillés.

Le montant sud, conservé dans sa partie inférieure, nous donne les titres d'Autocrator et de César.

Le titre d'Autocrator se trouve aussi dans le texte d'une des colonnes de ce kiosque (Drioton, *Inscriptions,* 1926, p. 21).

Le dallage du kiosque est conservé, sauf dans l'angle intérieur sud-est (fig. 30) où nous avons fouillé une profondeur de 2 mètres qui nous a donné quelques pierres provenant, sans doute, de la démolition de ce kiosque. Parmi ces pierres nous avons une gorge avec uræus, inv. 2458 (p. 72) et une série qui nous fournit la décoration d'une corniche hatorienne, inv. 1933, 1971 à 1973, 1981 à 1984 et 1990. Quatre de ces morceaux, inv. 1981 à 1984, se raccordent et forment un ensemble de la partie supérieure de cette corniche. La pierre inv. 1933 nous donne le bas de cette corniche avec un morceau de bande d'un texte frise.

Le trou dans lequel ces morceaux ont été trouvés a été rebouché.

Pour déterminer l'époque de ce kiosque nous avons les cartouches qui y furent trouvés et le style de la décoration :

Nous avons vu d'une part que la façade nous donne le cartouche de Ptolémée XIII (p. 33) et d'autre part que les titres d'Autocrator et de César se trouvent sur l'un des montants de la porte et celui d'Autocrator sur l'une des colonnes.

Nous avons remarqué la pureté du style de la décoration intérieure subsistante dans l'angle sud-ouest. Cette décoration ne peut être regardée comme d'époque romaine.

Le kiosque est donc d'une époque antérieure à la décoration du mur-pylône et date au plus tard de Ptolémée XIII. A l'époque romaine, lorsque l'on décora le mur-pylône, ce kiosque a dû être remanié ainsi que nous l'indiquent les titres d'Autocrator et de César.

LE KIOSQUE MÉDIAN.

Ce kiosque probablement à ciel ouvert a ses murs de côtés mitoyens avec le Kiosque Sud et le Kiosque Nord. Sa largeur est de 4 m. 50.

Son entrée est à l'ouest. Elle conduit par les portes médianes du mur-pylône et du Portique à la porte d'Aménophis II.

Son mur sud, dont il ne subsiste sur 0 m. 50 de hauteur que le départ Est, contre le mur-pylône, a une épaisseur de 1 m. 75.

Son mur nord est conservé sur une hauteur de 1 mètre et a une épaisseur de 0 m. 75 (fig. 19).

Ce mur présente trois colonnes engagées, de même que le kiosque sud, mais ici les fûts reposent sur des bases. Les bases forment une courbe d'un rayon de 0 m. 30 perpendiculairement au mur et de 0 m. 50 dans l'alignement du mur. Les fûts donnent une courbe d'un rayon de 0 m. 15 perpendiculairement au mur et de 0 m. 30 dans l'alignement du mur. Ces colonnes sont lisses sans aucune décoration.

Entre ces colonnes ainsi qu'entre celles des extrémités et les angles du kiosque nous avons quatre parties inférieures de tableaux placés sur un soubassement formant une très légère saillie au niveau de la partie supérieure des bases de colonnes engagées. Ce soubassement n'est pas décoré. Les tableaux sont encadrés de tores. Le premier à l'ouest, près de la porte, donne le roi entrant au temple et les autres le roi faisant des offrandes à différents dieux (Drioton, *Inscriptions*, 1926, pl. II et p. 24).

LA PORTE DU KIOSQUE MÉDIAN.

La porte a une largeur de 3 m. 50 avec un saillant de 0 m. 20 ayant 0 m. 50 de profondeur et la partie où les battants de porte se rabattent donne 1 m. 40 de profondeur.

Le montant sud est rasé mais sa position est indiquée par l'emplacement conservé de la crapaudine qui forme un demi-cercle de 0 m. 35.

Du montant nord il ne subsiste qu'une hauteur de 1 mètre très fortement endommagée mais avec des restes suffisants pour établir le tracé de la porte.

Le seuil de la porte, devant les vantaux fermés, a conservé deux blocs de granite rose dans la partie sud, formant un ensemble de 2 m. 30 sur 1 mètre dans le sens de la profondeur. Ce seuil déborde donc de 0 m. 50 hors de la ligne de façade de la porte. Le reste de la porte n'a pas conservé son dallage et les emplacements des rainures de pose de battants de porte sont détruits.

L'absence de dallage conservé se poursuit sur 1 m. 60 à l'est de la porte. Dans les parties centrales et Est le kiosque a conservé son dallage.

La porte de ce kiosque est beaucoup plus large que la porte médiane du mur-pylône à laquelle elle fait vis-à-vis. Nous avons remarqué la même chose dans le Kiosque Sud (p. 34).

Ce Kiosque Médian diffère par plusieurs points du Kiosque Sud.

Les colonnes engagées du Kiosque Médian reposent sur des bases, tandis que celles de l'intérieur du Kiosque Sud n'en possèdent pas.

L'ensemble de la porte a moins de profondeur.

Son axe est le même que l'axe de la porte médiane de la Grande Cour, tandis que l'axe de la porte du Kiosque Sud diffère de 0 m. 49 de l'axe de la porte principale de la Grande Cour.

Ces différences pourraient nous faire supposer que ces deux kiosques n'ont pas été construits en même temps, mais nous verrons que le Kiosque Nord est d'un type semblable au Kiosque Médian et qu'il porte les cartouches de Ptolémée XIII de même que le Kiosque Sud. Il faut donc considérer le Kiosque Médian comme de même époque que le Kiosque Sud.

LE KIOSQUE NORD.

Ce kiosque qui devait être, comme les deux autres, à ciel ouvert, mesure 5 m. 20 de largeur. Son mur sud, la partie ouest de son mur nord et les côtés de ses portes à l'ouest sont conservés sur 1 mètre de hauteur. La partie centrale de son mur nord

est conservée sur o m. 55 de hauteur et la partie Est de ce mur est rasée au niveau du dallage (fig. 29). Ses murs nord et sud ont la même épaisseur de o m. 75. Son mur sud est mitoyen avec le Kiosque Médian.

Ces deux murs de côté sont munis chacun de trois colonnes engagées qui offrent, à l'intérieur du kiosque des renflements de fûts très prononcés reposant sur des bases, et à l'extérieur sur la face nord, des fûts reposant sur des bases de même aspect et de mêmes dimensions que ceux obervés sur le mur nord du Kiosque Médian. Ceci nous donne un ensemble homogène pour ce Kiosque Nord.



Fig. 29. — Kiosque Nord, vu du nord-ouest.

Les colonnes donnent à l'intérieur du kiosque une base formant un cercle d'un rayon de o m. 40 perpendiculairement au mur et de o m. 55 sur la ligne du mur et un fût formant un cercle d'un rayon de o m. 30 perpendiculairement au mur et de o m. 45 sur la ligne du mur.

Ces colonnes sont lisses sans aucune décoration sur les deux côtés des murs (fig. 29).

La décoration intérieure nous donne dans les premiers tableaux après la porte : au sud le roi entrant et au nord la reine entrant (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 14 et 15). Les autres tableaux représentent le roi faisant des offrandes à des dieux (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 16 et suivantes) de même que dans le Kiosque Médian. Sous la partie inférieure de ces tableaux nous avons un soubassement décoré de papyrus. Ce soubassement a dû être réparé à une époque ancienne entre la colonne ouest et la colonne médiane, car nous trouvons en cet endroit des blocs de pierre non sculptés débordant légèrement la paroi (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 16).

La décoration extérieure devait, d'après le seul tableau conservé en partie à l'extrémité ouest du mur nord, figurer le roi présentant des offrandes à des divinités, de même que sur le mur sud du Kiosque Sud. Le soubassement de ce mur nord n'est pas décoré. Quant au soubassement de la façade, de chaque côté de la porte, il est décoré de papyrus.

Les cartouches de Ptolémée XIII sont donnés sur la face intérieure de la partie du mur ouest au nord de la porte (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 14 et p. 33).

La fin des cartouches de ce même Ptolémée est donnée sur la face intérieure de la partie du mur ouest au sud de la porte (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 15) et sur la face extérieure du mur nord (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 6 et p. 22).

Ce Kiosque Nord a été converti à l'époque copte en habitation (p. 53). Des parties inférieures de murs coptes faits avec des pierres du temple remployées, ont été trouvées principalement dans la partie ouest du kiosque. L'un de ces murs coptes bouchait la porte (fig. 31).

LA PORTE DU KIOSQUE NORD.

Cette porte, de même que celles des deux autres kiosques, est beaucoup plus large que la porte nord de la Grande Cour à laquelle elle conduit. Sa largeur est de 3 m. 60. Son axe passe à o m. 20 au nord de l'axe de la porte nord de la Grande Cour.

Cette porte offre la même disposition que celle du Kiosque Médian, avec un saillant de o m. 20 d'une profondeur de o m. 50 et une partie réservée à l'ouverture des battants de porte de 1 m. 40 en profondeur.

Le seuil devant les vantaux de la porte est formé par trois blocs de granite dont deux roses et un bleu resté poli. Ces blocs ont o m. 55 de largeur. Le bloc du milieu a 1 m. 80 de longueur. Le bloc bleu qui est au nord a o m. 80 et l'autre o m. 50 de longueur.

Dans la partie où s'ouvrent les battants de porte le sol est fait de dalles moyennes. Dans ce dallage ont été aménagées des rainures de pose de battants de porte de o m. 12 de largeur sur une longueur de 1 m. 10. Ces rainures aboutissent à un emplacement de gond de porte formant une ouverture en demi-cercle de o m. 35.

Les fondations du mur nord de ce Kiosque Nord ont été dégagées contre l'angle formé par ce mur et le mur-pylône. Nous avons là trois assises en dents de scie, et un ensemble de 1 m. 50 de hauteur; chacune de ces assises ayant o m. 50.

Ces fondations reposent sur les saillants, fortement prononcés en ce point, des deux assises inférieures du mur-pylône.

Le Kiosque Nord est, d'après les cartouches trouvés en trois points différents, de Ptolémée XIII, c'est-à-dire du Ptolémée qui semble avoir terminé l'ensemble du temple proprement dit (*Médamoud*, 1925, p. 123).

Nous venons de voir que ses fondations, dans la partie dégagée, reposent sur les fondations du mur-pylône. Les fondations du mur-pylône sont donc antérieures à ce kiosque. Or les parties en superstructure du mur-pylône sont tout au moins pour la décoration d'époque romaine. Il faut donc supposer que le mur-pylône et, par là, tout le mur d'enceinte du temple étaient sinon entièrement construits, tout au moins établis comme fondations dès l'époque de Ptolémée XIII. Mais il est vraisemblable d'admettre que ces murs, une fois leurs fondations faites, ne sont pas restés longtemps sans une partie, tout au moins, de leur superstructure. Il paraît donc probable, que construits dès l'époque ptolémaïque, leur décoration ne fut entreprise qu'un siècle plus tard, à l'époque romaine.

Le cartouche de Ptolémée XIII ayant été trouvé dans le Kiosque Nord et dans le Kiosque Sud (p. 33), le Kiosque Médian ayant ses murs sud et nord mitoyens avec les deux autres kiosques, nous pouvons affirmer que ces trois kiosques sont non seulement de la même époque et au plus tard de Ptolémée XIII, mais encore qu'ils font partie d'un plan unique en accord avec l'ensemble du temple. En effet ces trois kiosques correspondent aux trois entrées du temple proprement dit. Or le temple proprement dit semble avoir été terminé par Ptolémée XIII. Cet ensemble s'explique fort bien.

Il n'en est pas de même quant à l'espace compris entre ces trois kiosques et le temple proprement dit. Nous avons là une cour nettement romaine comme décoration. Cette cour par ses murs d'enceinte se lie comme construction aux murs d'enceinte du temple proprement dit, également d'époque romaine par la décoration.

Nous avons remarqué à l'angle formé par le mur nord du Kiosque Nord et les fondations du mur-pylône que les fondations du kiosque reposaient sur celles de ce mur-pylône. Ceci nous suffit pour établir que tout au moins une partie de l'enceinte du temple proprement dit et la Grande Cour avec son mur-pylône étaient comprises dans le plan ptolémaïque et commencées, sinon finies dès Ptolémée XIII. Leur décoration seulement ou, peut-être aussi, leur achèvement de construction en superstructure seraient d'époque romaine.

Le problème est posé sans être suffisamment discuté, il sera repris une autre année.

De même que nous considérons la construction du mur-pylône et des murs d'enceinte comme s'étageant sur plus de 150 années, de même j'aurais une tendance à considérer les kiosques comme commencés bien avant Ptolémée XIII, à en juger par le style de la décoration intérieure du Kiosque Sud.

Ces trois kiosques en raccord avec l'ensemble du temple dégagé jusqu'à maintenant, sont englobés dans une nouvelle cour avec colonnes, extrêmement détruite et non entièrement dégagée.

Cette nouvelle cour paraît être ajoutée à la Grande Cour terminée à l'époque

romaine et serait alors de basse-époque romaine. J'ai une tendance à la considérer comme non terminée. Les parties de cette cour dégagées cette année vont être étudiées ci-après.

3. — COUR OUEST.

La distance entre la façade des kiosques et la face intérieure de la porte de Tibère, qui nous donne la ligne de l'enceinte sacrée, est d'environ 27 m. 50.

Cette partie est remblayée sur une hauteur d'au moins 1 m. 50. Son déblaiement, par suite de la nécessité d'un nouveau cavalier d'évacuation des déblais et d'une expropriation de maisons pour faire passer ce cavalier, n'a pas été entrepris cette année. Ce déblaiement sera rattaché au dégagement et à la fouille de la porte de Tibère; nous n'avons pu cette année que préparer la possibilité de ces travaux par un nettoyage de l'éboulis de cette porte. Toutes les pierres en surface de l'éboulis de cette porte ont été sorties, rangées, inventoriées; M. Drioton en a pris copie et de nombreux clichés ont été faits.

Il est difficile de supposer ce qui garnissait l'espace entre les kiosques et la porte de l'enceinte sacrée avant que le terrain ne soit fouillé.

Cette année, pour dégager les kiosques et utiliser notre cavalier de déblaiement nous avons fouillé non seulement un peu au delà de la façade ouest de ces kiosques mais aussi au sud et au nord en établissant un rectangle à peu près régulier de fouilles (pl. I).

Ce déblaiement au sud et au nord des kiosques nous donne un ensemble que je désigne provisoirement comme Cour Ouest. Sur la façade des kiosques, c'est-à-dire à l'ouest, nous avons dégagé un espace de 6 m. 50 devant l'entrée du Kiosque Sud et de 4 m. 50 devant la partie nord de la façade du Kiosque Nord ainsi qu'un espace de 2 m. 50 devant la façade du Kiosque Médian.

Nous avons devant ces kiosques un dallage en grande partie conservé (fig. 25). Ce dallage se trouve au même niveau que les dallages des kiosques et de la Grande Cour ainsi que le seuil du temple proprement dit. Dans ce dallage devant les kiosques nous n'avons trouvé aucune trace de colonnade.

Sur le côté au sud des kiosques nous avons déblayé un espace prolongeant la ligne du mur sud d'enceinte et dépassant à l'ouest la ligne de façade de ces kiosques (fig. 30).

Sur le côté au nord des kiosques le déblaiement a été moins étendu mais nous avons dégagé l'extérieur de l'angle nord-ouest du mur-pylône et un espace prolongeant la ligne du mur nord d'enceinte presque jusqu'à la ligne de façade des kiosques (fig. 14).

Ces côtés nous ont donné au sud un mur limite avec colonnes enclavées et deux rangées de colonnes et au nord une rangée de colonnes.

De ces colonnes il ne reste que les fondations au niveau du sol. Sur ce sol il n'y a aucune trace de dallage, si ce n'est dans une petite partie devant le mur-pylône à peu

près à égale distance entre le mur sud du Kiosque Sud et l'angle sud-ouest du mur-pylône (fig. 30).

Les colonnes étaient alignées entre elles mais ne correspondaient pas aux colonnes engagées des kiosques. Les écartements entre ces colonnes étaient très variables et trop importants pour nous permettre de supposer des architraves.



Fig. 30. — La partie sud de la Cour Ouest, vue du sommet du cavalier de déblaiement, c'est-à-dire du nord-est.

Ces colonnes n'auraient donc été qu'un ornement si toutefois il y eut autre chose que leurs fondations, car le déblaiement de ce que nous appelons la Cour Ouest nous donne l'impression d'une cour abandonnée avant d'être achevée.

PARTIE SUD DE LA COUR OUEST.

Nous avons ici une partie de cour de 14 m. 70 de largeur et d'une longueur non déterminée mais conservée dans la partie déblayée sur 10 mètres (fig. 30).

Cette partie de cour est limitée à l'Est par le mur-pylône, au nord par le mur sud du Kiosque Sud et au sud par un mur d'enceinte. Son côté ouest n'est pas terminé comme fouilles mais nous avons là un arrêt et du mur d'enceinte et des rangées de colonnes.

Dans cette partie de cour furent trouvées des installations en pierres et en briques d'époque copto-byzantine qui seront étudiées plus loin (p. 57).

Le mur d'enceinte de cette partie de cour, au sud, est en retrait de 0 m. 80 sur la ligne du mur sud d'enceinte du temple. Son épaisseur est de 0 m. 50. Il s'appuie sur le mur-pylône (fig. 30), mais est entièrement distinct de celui-ci.

Ce mur est conservé sur 10 mètres de longueur avec à 8 m. 10 une pierre détachée, mise à plat et formant seuil d'une maison postérieure (fig. 34). Ce seuil est en partie au-dessus d'une base de colonne.

Ce mur avait des colonnes à fûts indépendants, enclavées en partie dans le mur. Il fut trouvé avec une hauteur maxima conservée de 1 m. 50. Des pierres provenant de ce mur, principalement celles de l'assise supérieure avec corniche, ont été trouvées dans leur position verticale, posées sur le remblai à une faible distance au sud du mur (fig. 12 et 30).

Certaines de ces pierres nous ont permis de reconstituer la hauteur du mur entre les colonnes (fig. 13, 14 et 25).

Ce mur avait 2 m. 60 de hauteur. Cette hauteur reconstituée se trouve contre et à l'ouest de la colonne enclavée restée en partie debout. Cette reconstitution est faite avec une pierre intermédiaire qui semble avoir retrouvé sa place primitive et une pierre d'assise supérieure, possédant une corniche, dont la place primitive devait être à l'Est de la colonne.

Ce mur ne possède aucune décoration mais des tores, près de la colonne enclavée conservée, qui se continuent dans le haut par une moulure horizontale sous une corniche, formant des encadrements de tableaux non garnis.

La colonne enclavée, en partie subsistante, a un fût lisse, non décoré, d'un diamètre unique sur la hauteur conservée. Ce diamètre est de 0 m. 50. Il est inférieur à celui des tracés des fûts et de l'autre colonne de ce mur, à l'extrémité ouest subsistante et des autres colonnes de cette partie de cour[1].

Le diamètre de ces autres colonnes est de 0 m. 90.

Les colonnes de cette partie de cour, hors le mur sud d'enceinte, forment deux rangées de trois, partageant cette partie de cour en trois travées d'inégale largeur.

Les colonnes Est de ces deux rangées n'ont conservé qu'une base ronde de fût et ne correspondent à aucune colonne enclavée dans le mur sud d'enceinte de cette partie de cour.

Les quatre autres ont conservé une base rectangulaire en deux blocs sur le sommet desquelles le départ du fût a été aménagé par un rebord variant entre cinq et dix centimètres. Ces deux blocs de fondations du fût étaient réunis par des queues d'aronde (fig. 26).

[1] Par suite d'une erreur le diamètre de la colonne enclavée dans le mur sud de la partie sud de la Cour Ouest a été forcé sur les plans.

Les bases rectangulaires de ces colonnes ont des dimensions horizontales variables de 1 mètre × 1 m. 20 à 1 m. 20 × 1 m. 60.

Ces colonnes correspondent deux par deux aux deux colonnes reconnues dans le mur sud mais au nord elles ne sont pas placées sur les alignements des colonnes engagées du Kiosque Sud.

L'écartement entre la rangée nord de ces colonnes et le mur sud du Kiosque Sud est de 4 m. 30. L'entre-colonnement de la travée centrale est de 4 m. 60 et celui de la travée sud est de 4 m. 10.

L'écartement entre les colonnes Est et le mur-pylône est de 1 m. 50. L'entre-colonnement entre les colonnes Est et les colonnes médianes est de 2 m. 40 et entre les colonnes médianes et les colonnes ouest de 3 m. 70.

A l'ouest de ces dernières, le terrain est dégagé sur 5 mètres et ne donne aucune trace d'autres colonnes.

Cette partie de cour par la position de son mur sud et des colonnes est nettement indépendante comme construction et des kiosques et du mur-pylône.

Les colonnes ne pouvaient se rattacher par les architraves ni au mur-pylône ni au Kiosque Sud.

Le mur-pylône ne possède sur les alignements des deux rangées aucune base de saillant d'appui.

Les colonnes engagées du Kiosque Sud ne correspondent pas à l'alignement des colonnes de cette partie de cour.

Il ne me paraît pas vraisemblable que ces colonnes aient pu être rattachées entre elles par des architraves, d'une part à cause des différents entre-colonnements et d'autre part à cause de la trop grande longueur de ceux-ci.

Je pense que nous avons donc là non pas une salle mais une cour et dans cette cour les colonnes isolées ne peuvent avoir qu'un but d'ornementation.

Cette partie de cour, avec son départ du mur sud s'appuyant sur les fondations du mur-pylône, est évidemment postérieure à ce mur-pylône et ajoutée à l'ensemble complet du temple avec un plan nettement différent où les colonnes ne sont pas même placées sur les alignements des colonnes de constructions antérieures.

Postérieure et ajoutée à l'ensemble du temple qui semble avoir été terminé sous Antonin le Pieux, cette partie sud de la Cour Ouest serait de la basse époque romaine.

Je me demande si cette partie de cour a été terminée. Nous aurions peut-être là une construction abandonnée avant d'être achevée.

PARTIE NORD DE LA COUR OUEST.

Cette partie nord de la Cour Ouest n'est pas suffisamment dégagée pour que nous puissions nous rendre compte si elle était par ses proportions en symétrie avec la partie sud.

Par suite de la position des kiosques, fortement placés sur la tranche nord du temple, nous n'avons dans cette partie nord qu'une étendue de 6 mètres de mur-pylône hors des kiosques, tandis que dans la partie sud le mur-pylône se développe sur 16 mètres hors des kiosques.

Le problème de ce que nous appelons la Cour Ouest ne pouvant être résolu que par le dégagement de tout l'espace entre les kiosques et la porte de Tibère, dégagement que nous réservons pour une autre année, nous n'avons fait le dégagement dans cette partie nord de cette Cour Ouest que dans un but limité. Nous avons voulu simplement dégager largement l'extérieur de l'angle nord-ouest du mur-pylône et un espace suffisant au nord du Kiosque Nord pour vérifier si de ce côté nous trouverions comme sur le côté sud des traces de colonnes et dans ce cas si les colonnes se trouveraient sur les alignements des colonnes engagées du Kiosque Nord.

Nous avons ainsi déblayé au niveau du sol de la cour et en certains points à un niveau inférieur pour étudier les fondations rencontrées : un espace de 2 m. 50 au nord de l'angle nord-ouest du mur-pylône et de 3 m. 50 à l'ouest de cet angle ainsi qu'un espace de 6 m. 50 au nord du mur nord du Kiosque Nord et de 10 m. 50 à l'ouest du mur-pylône (fig. 14).

Dans l'espace dégagé à l'extérieur de l'angle nord-ouest du mur-pylône nous n'avons trouvé ni en surface ni en fondations de traces d'un mur nord d'enceinte pour cette partie de la Cour Ouest.

Par contre dans l'espace dégagé au nord du Kiosque Nord nous avons trouvé deux bases de colonnes du même type que celles de la partie sud de cette cour.

Ces deux résultats nous indiquent que, d'une part si nous devons avoir dans cette partie nord un dispositif de colonnes semblables à la partie sud, d'autre part nous n'avons aucun raccord de mur nord de cette partie nord de la Cour Ouest avec l'angle de l'enceinte du temple.

Ce dernier résultat nous donne une invraisemblance que seul un dégagement complet dans cette partie pourra expliquer; malheureusement nous nous trouvons là dans une palmeraie qui compliquera l'entreprise de la fouille de ce côté.

L'écartement est de 5 mètres entre les deux colonnes dont nous avons retrouvé les bases et le mur nord du Kiosque Nord.

L'écartement entre la colonne Est et le mur-pylône est de 3 m. 60.

L'écartement entre les deux colonnes trouvées est de 5 m. 25.

Nous avons là des alignements, d'une part différents de ceux des colonnes engagées du Kiosque Nord, ce que nous avons constaté également pour la partie sud de cette cour, et d'autre part différents de ceux des colonnes de la partie sud de cette cour.

Les bases de ces colonnes sont du même type que celles de la partie sud et le tracé des départs de fûts nous donne un diamètre de 0 m. 90 semblable à celui des fûts de la partie sud.

Aucune trace de dallage n'a été trouvée dans la partie dégagée, mais nous avons ici des restes d'installations copto-byzantines comme dans l'ensemble des fouilles de cette année.

Cette partie nord de la Cour Ouest n'est pas suffisamment dégagée pour que nous puissions supposer ses dimensions, mais ce que nous en avons nous laisse voir, tout au moins, un aspect de partie de cour avec colonnes qui devaient être isolées, non seulement entre elles mais aussi des murs des constructions antérieures qui la bornent à l'Est et au sud.

Cette Cour Ouest nous donne un ensemble assez bizarre, avec des rangées de colonnes isolées qui semblent s'interrompre à la ligne de façade des kiosques, avec un dallage n'existant que sur la façade des kiosques, avec au sud un mur d'enceinte en retrait sur l'angle sud-ouest du mur-pylône et postérieur à celui-ci et au nord aucun raccord de mur d'enceinte avec l'angle nord-ouest du mur-pylône.

Il est logique de trouver une seconde cour ajoutée devant le mur-pylône, c'est-à-dire à l'ouest, mais le dispositif des côtés avec colonnes isolées ne s'explique pas par d'autres exemples connus.

Nous avons là un encadrement des kiosques d'un aspect peu compréhensible.

Cette cour ne nous a donné aucune inscription. Je la suppose de basse époque romaine parce que nettement ajoutée au mur-pylône. L'absence de décoration de son mur sud d'enceinte et l'absence de dallage dans ces parties sud et nord ainsi que les bases de colonnes dépourvues entièrement de fûts nous laissent l'impression d'un ensemble non achevé, d'une construction abandonnée avant d'être terminée.

Les installations copto-byzantines que nous y avons trouvées et qui seront étudiées plus loin nous ont donné un mur fait avec des demi-tambours de colonnes qui ont les dimensions des colonnes de cette Cour Ouest (p. 59). Mais ces demi-tambours ne nous prouvent pas forcément la démolition des colonnes; ils peuvent avoir été laissés sur le chantier en construction. Il est à remarquer que dans le cas où des maisons s'installent dans des parties de temples, les colonnes existantes sont, de préférence, en partie conservées, car dans une pièce un peu grande ces colonnes simplifient l'établissement du plafond. Or ici aucun fût de colonne ne subsiste.

Si cette remarque n'est pas suffisante pour prouver que cette Cour Ouest est inachevée, elle fortifie légèrement l'impression que je me permets de donner ici : la Cour Ouest serait un projet non réalisé de constructions ajoutées à l'ensemble du temple terminé sous Antonin le Pieux. Cette Cour Ouest aurait été commencée à la basse-époque romaine et interrompue par suite de l'abandon du temple à une date peut-être très rapprochée des premiers travaux de cette cour.

Je me permets de poser ici une hypothèse très hardie qui pourra, peut-être, orienter les recherches. Nous avons trouvé un socle de statue de l'époque de Dioclétien, inv. 2094 (p. 77), qui devait orner cette cour. Ne serait-ce pas sous ce règne que le projet de construction de cette Cour Ouest aurait été commencé et abandonné? Les premières installations coptes dans le temple ne suiveraient-elles pas de peu d'années cette époque? Nous avons trouvé l'an dernier (cf. 1925, p. 61) une monnaie de Constance II dans un dallage de maison copte installée dans le temple au-dessus d'un remblai de 0 m. 80. Cette monnaie antérieure à Théodose le Grand semble nous indiquer que le temple de Montou à Médamoud fût un des premiers d'Égypte abandonné et détruit.

4. — INSTALLATIONS COPTO-BYZANTINES.

Les installations faites dans le temple proprement dit après son abandon, trouvées l'an dernier au niveau du dallage du temple, consistaient en une Église et en des restes d'habitations faites presque entièrement, dans les parties subsistantes, avec des matériaux provenant du temple, remployés sans retaille de pierre.

Parfois ces matériaux remployés avaient été brisés grossièrement. Dans les parties où des matériaux neufs étaient absolument nécessaires ce fut la brique cuite qui fut employée (cf. 1925, p. 18).

Nous avons donc là des installations grossières.

Le mobilier trouvé, peu abondant, dépourvu d'inscriptions, n'aurait pas suffit sans l'aide des monnaies à nous indiquer une période chrétienne très ancienne datant tout au moins du milieu du IVe siècle.

Nous avons considéré ces installations comme coptes, c'est-à-dire faites par des indigènes chrétiens, installés pauvrement dans un endroit écarté après qu'auraient été chassés de ce site les prêtres du culte de Montou.

Cette année le déblaiement d'une partie des cours qui se trouvent devant le temple proprement dit, nous a donné également des restes d'installations postérieures à l'abandon du temple, dont le plus grand nombre sont vraisemblablement de même époque que celles trouvées l'an dernier (pl. II).

Au point de vue matériaux les installations trouvées cette année nous offrent en plus du type grossier trouvé l'an dernier, un type de construction d'un travail soigné.

Ce dernier type se caractérise par l'emploi de petites pierres de grès de 0 m. 52 × 0 m. 25 × 0 m. 20 dont la plupart ont été retaillées dans des pierres plus grandes provenant du temple de Médamoud et dont quelques-unes trouvées proviennent d'un temple d'Aménophis IV (p. 69).

Nous avons là des murs fort bien construits avec des pierres de taille de mêmes dimensions.

Ces constructions plus soignées n'ont été trouvées, avec des murs conservés, qu'en un seul point, dans l'angle nord-est de la partie sud de la Cour Ouest.

Si nous admettons que cette cour a été abandonnée avant que ses constructions en

superstructure aient été faites, nous pouvons considérer que le terrain libre appelait là des habitations plus indépendantes au point de vue construction.

En tout cas nous avons là un type d'habitations faites par des gens d'une situation relativement plus relevée que ceux qui se sont servis et des chambres subsistantes du temple et des matériaux de ce temple sans les retailler.

Au point de vue mobilier les installations trouvées cette année nous ont donné des lampes avec inscriptions grecques (p. 79) se trouvant avec des lampes ayant des inscriptions coptes (p. 80) et des morceaux de petits chapiteaux ioniens (p. 85).

Ces morceaux de chapiteaux ioniens et les lampes avec inscriptions grecques nous indiquent que ce site, après l'abandon du temple, a dû être habité non seulement par des coptes mais aussi par des grecs.

Des inscriptions grecques trouvées cette année parmi les matériaux remployés dans des murs grossièrement construits nous montrent que des Grecs ont, sinon habité, tout au moins visité le temple de Montou avant son abandon.

La principale de ces inscriptions se trouve sur le socle d'une statue d'un fonctionnaire romain, nommé Μέλας de l'époque de l'interrègne de Dioclétien et Maximin (inv. 2094, p. 77).

Ce fait de Grecs s'insinuant dans ce site à la veille de l'abandon du temple appuie la trouvaille de lampes à inscriptions grecques et surtout de chapiteaux ioniens pour me faire supposer qu'après l'abandon du temple l'enceinte sacrée du temple de Médamoud fut habitée non seulement par des indigènes miséreux mais aussi par des étrangers plus aisés.

Aux installations grossières coptes trouvées l'an dernier s'ajoutent cette année des installations plus soignées qui paraissent être grecques et ainsi je me suis permis de désigner celles trouvées cette année comme installations copto-byzantines.

Les installations trouvées cette année peuvent se répartir en trois catégories au point de vue niveau.

Celles de la première catégorie étaient au niveau du sol du temple. Dans cette catégorie nous avons trouvé le type de constructions grossières faites avec des matériaux du temple non retaillés et le type de constructions d'un travail soigné faites avec des pierres de grès de petites dimensions en grande partie retaillées dans des pierres provenant du temple de Médamoud ou d'ailleurs.

Les installations de cette première catégorie se trouvaient dans la Grande Cour du temple et dans les parties sud et nord de la Cour Ouest.

Celles de la seconde catégorie comprenaient des murs du type de constructions grossières qui se trouvaient dans la partie ouest du Kiosque Nord. Ces murs débutaient à +0 m. 25 au-dessus du dallage de ce kiosque.

Cette seconde catégorie, d'après les objets trouvés, paraît être de la même époque que la première. Nous aurions là un remblaiement partiel de ce kiosque car dans la

partie Est de ce même kiosque nous avons trouvé un petit mur du même type grossier établi directement sur le dallage de ce kiosque.

Celles de la troisième catégorie se trouvaient dans les groupes nord-ouest, centre-ouest et sud-ouest de la partie sud de la Cour Ouest.

Dans le groupe nord-ouest nous avions un seuil en briques à +0 m. 40, s'appuyant à l'ouest sur un mur fait avec des demi-tambours de colonnes. Ce seuil menait à un escalier placé à l'ouest qui atteignait le niveau du sol du terrain avant les fouilles.

Dans le groupe centre-ouest nous avions trois niveaux différents : Le premier niveau fut donné par une dalle à +0 m. 30, s'appuyant à l'Est de l'extrémité subsistante du mur fait avec des demi-tambours de colonnes. Cette dalle semblait devoir conduire par un escalier à une maison placée à l'ouest du mur fait avec des demi-tambours de colonnes.

Le second niveau fut donné par des murs de constructions grossières, faits avec des pierres du temple non retaillées, qui se trouvaient à l'ouest du mur fait avec des demi-tambours de colonnes. Ces murs débutaient à +0 m. 60 au-dessus du sol du temple.

Le troisième niveau fut donné par un morceau de dallage en pierres qui se trouvait à +0 m. 80 au-dessus du sol du temple. Ce dallage se plaçait au nord et contre un saillant d'un des murs du niveau +0 m. 60.

Dans le groupe sud-ouest nous avions un seuil de porte établi à l'extrémité ouest subsistante du mur sud d'enceinte de la Cour Ouest. Ce seuil de porte conduisait à une salle dallée en briques, placée au sud et contre le mur sud d'enceinte de la Cour Ouest. Ce seuil et ce dallage se trouvaient à +0 m. 75 au-dessus du sol de la Cour Ouest.

A ce même groupe se rattachait un mur qui débutait à +0 m. 30 au-dessus du sol de la Cour Ouest, non dégagé cette année. L'extrémité Est de ce mur se plaçait à l'angle sud-ouest du dallage en briques de la salle qui se trouvait à +0 m. 75.

Les installations de cette troisième catégorie sont-elles d'époque postérieure à celles des deux premières? Aucun objet caractéristique n'y fut trouvé. Ces installations se trouvaient à la limite du terrain fouillé cette année. Il faut attendre que leurs abords soient dégagés pour pouvoir espérer en déterminer l'époque.

Nous éviterons donc de nous baser sur ces trois catégories de niveaux pour la description détaillée de ces installations copto-byzantines. Cette description sera faite maintenant en divisant ces installations suivant les emplacements.

Nous aurons d'abord les *installations de la Grande Cour* dans laquelle se trouvaient six portions :

Une première portion comprenant un dallage en briques dans la partie Est du centre-nord.

Une seconde portion comprenant un dallage en briques au nord et contre la dernière colonne Est de la rangée extérieure de la colonnade sud.

Une troisième portion comprenant un dallage en briques à l'extrémité ouest du centre-sud.

Une quatrième portion comprenant divers restes de murs en briques et en pierres dans le voisinage du trou qui se trouve vers le centre de la cour.

Une cinquième portion comprenant des traces d'une maison à l'Est de la porte principale ou porte sud de la cour.

Une sixième portion comprenant une construction en briques en forme de cercle au niveau — o m. 45 sous le niveau du dallage de la cour, détruit en ce point.

Nous aurons ensuite les *installations du Kiosque Nord*, puis les *installations des parties nord et sud de la Cour Ouest.*

La partie sud de la Cour Ouest sera divisée en six groupes :

1° Le groupe angle nord-est; 2° le groupe médian; 3° le groupe angle sud-est; 4° le groupe nord-ouest; 5° le groupe centre-ouest et 6° le groupe sud-ouest.

Quant aux objets trouvés dans ces diverses installations je ne mentionnerai ici que ceux qui peuvent aider à en déterminer l'époque et je renverrai pour la description de chacun d'eux au chapitre 5 relatif aux *principaux objets trouvés.*

LES INSTALLATIONS DE LA GRANDE COUR.

Dans trois de ces installations de la Grande Cour nous n'avons pas retrouvé de murs mais simplement des morceaux de dallages en briques au niveau du dallage en grès de la cour enlevé en ces emplacements. Par suite des objets trouvés en ces points j'y vois plutôt des restes de maisons copto-byzantines que des réparations du dallage de la cour.

Les trois autres installations avaient des restes de murs soit en briques cuites soit en pierres remployées sans retaille ou simplement brisées. L'une d'elles ayant donné un lot important d'objets me la fait désigner d'après l'un de ces objets comme *maison au chandelier.*

1. La première portion nous donnait un morceau de dallage en briques conservé sur environ 2 mètres au carré, contre un bord détruit du dallage en grès de la cour.

L'angle sud-est de ce morceau de dallage en briques se plaçait à 1 m. 80 au nord de l'axe et à 2 m. 75 à l'ouest du Portique.

Le remblai voisin de ce dallage nous a donné deux lampes en terre cuite, de forme ronde, avec inscriptions, l'une, inv. 2024, mentionnant un Saint Phibamos et l'autre, inv. 2025, portant la devise «Grand [est] le nom de Dieu» (p. 80).

Outre ces deux lampes, parmi les autres objets trouvés dans ces parages, je mentionne un morceau d'un four en terre cuite avec décoration en relief, inv. 2032, un

vase peint avec une décoration du type vannerie, noire sur fond rouge, inv. 2027 et un morceau d'une pierre calcaire donnant des pieds vus de profil d'une scène égyptienne avec dans la bande au-dessous, primitivement non décorée, l'empreinte du plat d'un pied, ajoutée par les coptes, inv. 2022.

2. La seconde portion nous donnait également un dallage en briques de mêmes dimensions que le précédent, dont l'angle nord-est se plaçait à 1 mètre à l'ouest du Portique et à 7 mètres au sud de l'axe.

Le remblai de ce parage a donné entre autres une lampe grenouille en terre cuite, brisée, inv. 1706, deux morceaux d'un vase en grès de o m. 15 de hauteur avec une bande dans le haut, décorée d'un motif de palmettes d'un style byzantin, inv. 1708 et 1709 et un vase en terre cuite, à deux anses, décoré de dessins rouges et noirs sur fond jaune, inv. 1710.

3. La troisième portion nous donnait aussi des restes d'un dallage en briques, dont l'angle nord-ouest se plaçait à 1 mètre du mur-pylône et à 6 mètres de l'axe.

Parmi les objets trouvés dans le voisinage immédiat de ces restes de dallage en briques je signale une lampe grenouille, inv. 1807 (p. 82), des morceaux de petits chapiteaux ioniens, inv. 1808 et 1809 et de décoration de palmettes en grès nous donnant des traces de décoration byzantine, inv. 1810 à 1812.

4. Dans la quatrième portion je réunis quatre restes de murs trouvés autour et au-dessus du trou de sondage — 2 m. 10 qui se place sur le plan vers le milieu de la cour.

Un morceau de murs en briques de o m. 35 d'épaisseur, conservé sur une longueur de o m. 50, de direction perpendiculaire à l'axe de la cour, se plaçant à o m. 60 au nord de l'axe et à 9 m. 50 à l'ouest du Portique.

Un morceau de murs en briques de o m. 20 d'épaisseur conservé sur une longueur de o m. 60, de direction perpendiculaire à l'axe de la cour, dont l'extrémité nord se plaçait à 1 m. 80 au sud de l'axe de la cour et à 6 m. 50 du mur-pylône.

Un morceau d'un troisième mur en briques de o m. 35 d'épaisseur, conservé sur une longueur de 1 mètre, d'une direction parallèle à l'axe de la cour, au niveau du dallage de la cour détruit en ce point, dont l'extrémité ouest se plaçait à 5 mètres au sud de l'axe de la cour et à 9 mètres à l'Est du mur-pylône.

Le quatrième reste de murs de cette quatrième portion consistait en un mur de pierres de construction grossière, de o m. 60 d'épaisseur, conservé sur une longueur de 2 m. 50, de direction parallèle à l'axe de la cour et d'une hauteur subsistante de o m. 40. L'extrémité ouest de ce reste de mur se plaçait à 6 m. 80 au sud de l'axe de la cour et à 7 m. 20 à l'Est du mur-pylône.

La présence de deux blocs de granite trouvés sur le dallage de la cour, à 3 m. 20 au nord de l'axe de la cour et à 6 mètres à l'Est du mur-pylône, nous laisse supposer

qu'il devait y avoir là un autre mur en pierre assez important qui, peut-être, se raccordait avec le quatrième mur ci-devant mentionné. L'un de ces blocs en granite bleu nous donne un buste d'Usirtasen III, inv. 1836 et l'autre en granite rose nous donne sur un côté resté poli un morceau de texte portant le cartouche d'Aménophis II, inv. 1837 (p. 69). Un couteau en fer, inv. 1834, a été trouvé auprès (p. 87).

5. Cette cinquième portion est désignée comme *maison au chandelier*. Elle comprend, d'une part, un mur qui bouchait la porte principale ou porte sud de la Grande Cour et d'autre part un reste de dallage en briques d'où partait un escalier de dalles en grès dont l'angle subsistant sud-ouest se plaçait à 1 m. 90 au nord de l'axe de la cour et à 3 m. 30 du mur-pylône.

Le mur qui bouchait la porte principale de la Grande Cour était fait en moellons et pierres remployées. Il se plaçait à l'extrémité Est de la porte et reposait sur le sol de cette porte composée de blocs en granite rose et en calcaire, eux-mêmes de remploi à l'époque ptolémaïque.

Ce mur avait 2 m. 68 de longueur, sa largeur au sud était de 0 m. 70 sur 0 m. 60 de longueur et sa largeur dans l'autre partie était de 0 m. 50. Ce mur fut trouvé subsistant sur une hauteur de 0 m. 90 (fig. 16 et 17). La démolition de ce mur a donné un bloc en granite avec morceau d'inscription du Nouvel Empire, inv. 1869 (p. 69) qui se trouvait au sommet subsistant de l'angle nord-est, le haut d'une stèle grecque rectangulaire en calcaire, inv. 1870 qui se trouvait dans la partie inférieure de l'angle sud-est et une autre inscription grecque sur grès, inv. 2092 (p. 76).

Au nord-est et à une faible distance de ce mur nous avions un dallage en briques cuites formant un rectangle de 0 m. 90 de longueur sud-nord et de 0 m. 70 de largeur, duquel partait au nord un escalier de dalles en grès. Ces dalles, formant des marches de 0 m. 15 de largeur, avaient 0 m. 70 de longueur. Elles reposaient sur de la terre sans traces subsistantes d'aucun appui.

A 0 m. 30 à l'Est du dallage en briques subsistait un petit morceau de mur en briques de 0 m. 14 de largeur, conservé sur 0 m. 50.

Dans le remblai entre ce dallage avec escalier et le mur-pylône nous avons trouvé un lot d'objets de maison, inv. 1841 à 1863. Parmi ces objets nous avons un chandelier, inv. 1847 et un petit vase, inv. 1848, en bronze (fig. 56), une lampe grenouille, inv. 1849, une lampe avec un nom copte, inv. 1850, d'autres lampes de formes diverses, inv. 1851 à 1863, en terre cuite (fig. 48 et 49), et des poids en granite de forme cubique ou conique, inv. 1843 à 1845, des monnaies usées, inv. 1854, un broyeur en granite rose, inv. 1846 et de la poterie, inv. 1855 à 1863. Les objets les plus caractéristiques de ce lot seront décrits à la page 80 et suivantes.

Ces objets sont tous de type copte et le chandelier ainsi que le petit vase en bronze me paraissent faire partie d'un mobilier d'église. Nous aurions, peut-être, là les traces de l'installation d'un religieux.

6. Dans cette dernière portion d'installation copto-byzantine de la Grande Cour je classe une construction en cercle faite avec des briques cuites, dont nous n'avons trouvé qu'une partie du cercle sur une ou deux assises qui débutaient à — 0 m. 45 sous le niveau du dallage de la cour détruit en ce point.

Le centre de ce cercle en briques se plaçait à 6 m. 60 au nord de l'axe de la cour et à 3 m. 80 de la porte médiane du mur-pylône.

Cette construction en cercle avait un diamètre de 0 m. 80 et les briques cuites, posées de champ, formaient un mur de 0 m. 14 d'épaisseur.

Nous avons, peut-être, là un puits.

Parmi la poterie trouvée dans les parages de ce puits nous avons un petit moule, inv. 2082 (fig. 49 et p. 88) et une coupe d'un vernis rouge foncé avec bord décoré en deux points de trois petites lignes dont une blanche entre deux noires, inv. 2090 (p. 88).

Les installations de la Grande Cour que nous avons réparties en six portions nous ont donné des objets coptes dans les portions un, cinq et six et des objets de style byzantin dans les portions deux et trois.

Nous ne pouvons pas affirmer que ces six portions soient toutes de même époque mais ceci paraît vraisemblable étant donné leurs niveaux identiques, tous semblables à celui du dallage de la Grande Cour.

Le chandelier trouvé parmi un lot d'objets, provenant de la maison de la cinquième portion, ainsi que le niveau de cette maison peuvent faire supposer que nous avons là des installations contemporaines de l'église copte trouvée l'an dernier (cf. 1925, p. 17).

LES INSTALLATIONS DU KIOSQUE NORD.

Ces installations comprenaient quatre murs grossièrement faits avec des pierres remployées du temple.

Un de ces murs reposait sur le dallage du kiosque et se trouvait en position est-ouest dans l'angle sud-est du kiosque; les trois autres murs reposaient sur un remblai en terre à + 0 m. 25 au-dessus du dallage du kiosque et étaient placés en position sud-nord dans la partie ouest du kiosque.

Le mur établi dans l'angle sud-est du kiosque avait 0 m. 30 de largeur avec des pierres posées de champ. Sa hauteur subsistante était de 0 m. 50. Il était conservé sur une longueur de 1 m. 70 et débutait contre le montant sud de la porte nord du mur-pylône.

Il établissait ainsi un réduit étroit, de 0 m. 85 de largeur dans l'angle sud-est du kiosque. Dans ce réduit formé par deux côtés du kiosque et ce mur ajouté, la paroi extérieure du mur-pylône, conservée sur une hauteur de 1 mètre, nous offre un texte en hiéroglyphes gravés qui n'ont pas été recouverts de plâtre (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 19).

Parmi les trois murs de la partie ouest du kiosque, deux d'entre eux bouchaient entièrement le kiosque sur toute la largeur : l'un garnissait la porte (fig. 31), l'autre traversait le kiosque à 3 m. 40 à l'Est du seuil de cette porte (fig. 32).

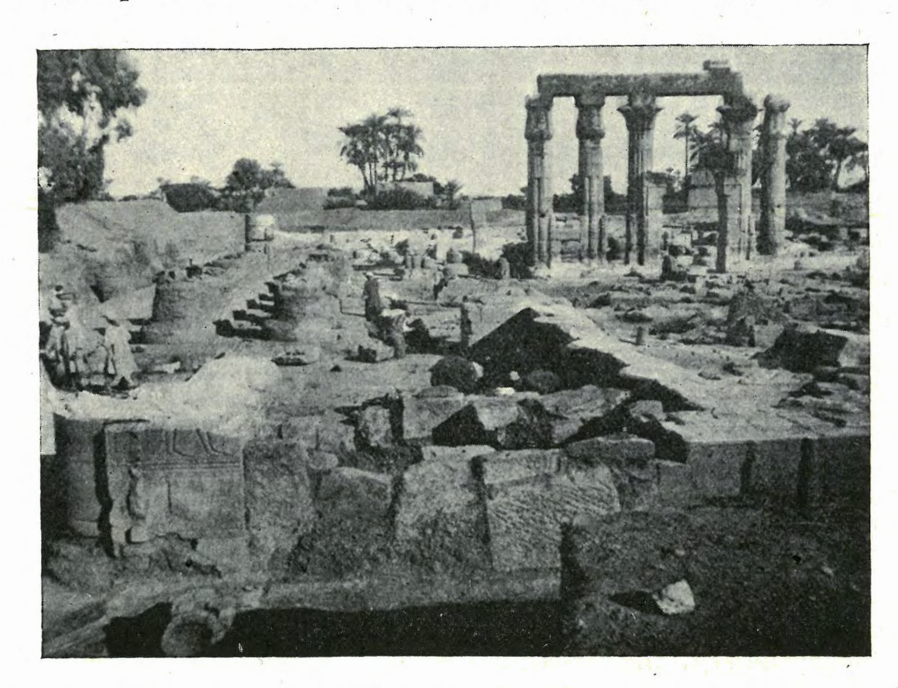


Fig. 31. — Murs coptes de la partie ouest du Kiosque Nord, vus de l'Ouest.

Le troisième mur à l'intérieur de cet enclos, était établi dans le même sens et partait du mur sud du kiosque en s'appuyant sur le retour de la porte pour se



Fig. 32. — Murs coptes de la partie ouest du Kiosque Nord, vus de l'Est.

terminer à 1 m. 50. Sa largeur était de 0 m. 40 dans sa partie sud et de 0 m. 25 à son extrémité nord subsistante. Sa hauteur conservée était de 0 m. 50 avec une seule assise de pierre. Il établissait un réduit de 0 m. 75 de largeur entre lui et le mur traversant entièrement le kiosque.



Fig. 33. — Blocs trouvés dans les murs coptes de la partie ouest du Kiosque Nord, installés sur le dallage de ce kiosque après la démolition de ces murs :

de gauche à droite, inv. 2450. *b.*
2453 — 2452 — 2451 — 2450. *a.*
au troisième plan, inv. 2446.

Le mur qui garnissait la porte était fait avec de gros blocs placés irrégulièrement. Il avait en moyenne une largeur de 0 m. 60. Le plus gros bloc, qui se trouvait dans la partie sud, reposait sur le seuil de la porte. Ce bloc retourné nous a donné un socle de statue avec inscription grecque de l'époque de Dioclétien, inv. 2094 (p. 77).

Les autres blocs de ce mur reposaient sur un remblai de terre de 0 m. 25 de hauteur au-dessus du seuil de la porte du kiosque.

La hauteur conservée de ce mur était la même que celle des montants de la porte du kiosque.

Le mur qui traversait entièrement le kiosque était fait de blocs remployés, provenant du temple, avec la face décorée de ces blocs posée sur un remblai de terre de

o m. 25 au-dessus du dallage du kiosque. Ces blocs étaient de diverses tailles, la figure 33 nous en donne un certain nombre.

Ce mur n'avait conservé qu'une seule assise de pierres de hauteur variable dont le maximum était o m. 60.

Dans sa largeur ce mur avait deux rangées de pierres qui lui donnaient 1 m. 10 sur une longueur de 2 mètres en partant du mur sud du kiosque et une seule rangée de o m. 50 dans le reste de sa longueur.

Nous avions là un enclos de 3 m. 20 sur 5 m. 20 qui par son absence de porte ne pouvait être qu'une cave.

Le remblai du Kiosque Nord nous a donné entr'autres : un couteau en fer, inv. 1871, un petit vase à trois pieds en terre cuite vernissée rouge, inv. 1873, des morceaux de petits chapiteaux ioniens en grès, inv. 1909 et 2074, des lampes en terre cuite avec pointe au lieu d'anse, l'une de forme allongée, inv. 1900, les autres de forme arrondie, inv. 1901 et 1902 (la figure 48 nous donne inv. 1902[d], voir p. 82).

Les murs des installations de ce Kiosque Nord nous ont donné un certain nombre de pierres provenant du temple, dont la figure 33 nous donne les pierres inv. 2450 *a* et *b*, 2451, 2452 et 2453 avec au troisième plan inv. 2446.

LES INSTALLATIONS DE LA PARTIE NORD DE LA COUR OUEST.

Deux départs de murs en pierres remployées, non suffisamment dégagées, trouvées dans le prolongement nord de l'angle nord-ouest du Kiosque Nord, nous indiquent que nous devons trouver de ce côté des installations postérieures à l'abandon du temple.

A l'ouest de l'angle nord-ouest du mur-pylône nous avons trouvé deux longues pierres étroites avec rainure et encoches, placées l'une au bout de l'autre, dans une direction différente et oblique par rapport au mur-pylône, dont l'extrémité ouest aboutit contre la face nord de la base de la colonne Est trouvée dans cette partie de cour (fig. 14). Ces pierres ont o m. 10 de hauteur et une largeur de o m. 25 y compris le rebord de o m. 08. Elles forment à elles deux une longueur de 3 mètres.

J'ignore ce que peut être cet ensemble. Il semble être en place et d'époque postérieure au temple.

Dans le remblai de la partie dégagée de cette portion nord de la Cour Ouest nous avons comme principaux objets trouvés : des morceaux de petits chapiteaux ioniens, inv. 1921, 1922, 2282 et 2295 ainsi que trois lampes en terre cuite de forme arrondie, dont l'une avec anse porte une inscription grecque avec le nom de Sainte Eusébie, inv. 1913 (fig. 48 et p. 80) et dont les deux autres ont une pointe au lieu d'anse, inv. 1914.

Dans la région nord, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Kiosque Nord, les objets trouvés nous indiquent que, parmi les installations de ce côté, il devait s'en trouver faites par des Grecs. Mais c'est surtout dans la partie sud de cette Cour Ouest que la présence d'habitations grecques se confirme.

LES INSTALLATIONS DE LA PARTIE SUD DE LA COUR OUEST.

Cette partie de la Cour Ouest nous fournit au point de vue installations postérieures à l'abandon du temple : d'une part un élément nouveau par des murs d'une construction soignée faite avec des pierres de petites dimensions et d'autre part des niveaux divers dans des constructions du type grossier reconnu jusqu'à présent (fig. 30).

J'ai réparti ces diverses installations en six groupes suivant leurs positions dans la cour :

1. *Le groupe angle nord-est* nous a donné un *grand rectangle* de 4 m. 70 est-ouest sur 3 m. 20, limité au nord par le mur sud du Kiosque Sud, à l'Est par le mur-pylône, au sud et à l'ouest par des murs construits en petits appareils de grès, de pierres de o m. 52 × o m. 25 × o m. 20. Ces murs reposaient sur le niveau du sol de la cour (fig. 30 et 26).

Le mur ouest s'appuyait dans la partie inférieure sur la base d'une colonne engagée du mur sud du Kiosque Sud et fut trouvé interrompu à 3 m. 10 au sud de ce kiosque. Sa largeur était de 1 mètre. Sa hauteur subsistante était de 1 m. 40.

Le mur sud fut trouvé isolé du mur-pylône par un espace de o m. 50. Sa hauteur subsistante était de o m. 75.

Il est vraisemblable de supposer que ces deux murs se rejoignaient. L'angle sud-ouest du rectangle se trouvait donc détruit. L'emplacement le plus probable pour l'entrée de ce rectangle doit être situé vers l'extrémité ouest de la face sud, dans la partie détruite.

Cette porte supposée expliquerait du reste fort bien, par la chute de son linteau, la destruction de cet emplacement.

2. Le *groupe médian* nous a donné des éléments d'un *petit rectangle* fait de murs du même type que ceux du grand rectangle précédent et reposant également sur le sol de la Cour Ouest.

Les murs de ce petit rectangle étaient détruits dans la partie Est et, sur la face ouest, nous avons un arrêt du mur qui semble nous indiquer une porte dont le raccord avec l'angle nord-ouest serait détruit.

Il est vraisemblable d'admettre que ce petit rectangle rejoignait le mur-pylône et nous aurions ainsi une salle d'une longueur est-ouest de 3 m. 70 et d'une largeur de 1 m. 90. Les murs nord et ouest avaient o m. 50 de largeur et le mur sud o m. 25. Leur hauteur était de o m. 60.

Devant le montant sud de la porte probable à l'ouest se trouvait une base ronde en pierre de 0 m. 30 de diamètre pouvant nous laisser supposer une colonne. C'est l'unique trace trouvée des colonnes qui devaient exister dans ces installations d'après les nombreux fragments de chapiteaux ioniens que nous a donnés le remblai des différentes installations postérieures à l'abandon du temple. Un de ces morceaux de chapiteaux ioniens nous a été fourni par le remblai à l'ouest de ces deux rectangles, inv. 2398.

Entre ces deux rectangles des groupes 1 et 2 nous avions l'aspect d'un couloir ou ruelle de 1 m. 30 de largeur.

Le remblai de ce couloir nous a donné une pierre en grès avec figures du style d'Aménophis IV, inv. 1776 (fig. 39 et p. 69) qui peut provenir d'un des murs de ces rectangles.

Le remblai des deux rectangles nous a donné une série de lampes en terre cuite. Dans le *petit rectangle* nous avons trouvé une lampe de forme allongée avec inscription grecque portant le nom de Saint Léonce, inv. 1739, une grosse lampe décorée de croix, de lions, de points et lignes en relief, inv. 1740 et deux lampes grenouilles, inv. 1741 et 1742 (fig. 48 et 49 et p. 79 et suivantes).

Dans le *grand rectangle* nous avons trouvé une série de lampes, inv. 1743 à 1748, dont une grenouille assez spéciale, inv. 1743 et deux autres, inv. 1744 et 1747, seront décrites (p. 82 et 83) et sont données sur les figures 48 et 49, ainsi qu'un morceau d'assiette en terre cuite vernissée rouge décorée d'un animal, inv. 1749.

3. Le *groupe angle sud-est* nous a donné des restes de *dallages en briques* au niveau du sol de la Cour Ouest avec, s'y rattachant, un cercle d'une assise de *briques cuites* posées de champ et un *zir* enfoncé dans la terre avec son bord supérieur au niveau du dallage en briques.

Le cercle en briques cuites avait 1 m. 30 de diamètre. Le *zir* enterré avait 0 m. 75 de profondeur et une ouverture de 0 m. 40 de diamètre.

Nous avons là, avec le *zir* et les traces d'une construction en cercle, l'emplacement des dépendances d'une maison, peut-être bien des installations des groupes 1 et 2.

4. Le *groupe nord-ouest* comprenait une *conduite d'eau* à −0 m. 35 sous le niveau du sol de la Cour Ouest, un *support* de *zirs* et *un mur fait avec des demi-tambours de colonnes* qui se prolongeait dans le groupe suivant, au niveau du sol de la cour, ainsi qu'un *dallage en briques* placé à +0 m. 40 au-dessus de ce même sol, donnant sur un escalier :

La *conduite d'eau* était en briques cuites. Elle avait 0 m. 20 de largeur. Sa profondeur était de 0 m. 15. Sa direction et sa pente fort légère allaient d'ouest à l'Est. Elle se plaçait à 1 mètre au sud du mur sud du Kiosque Sud. Sa partie conservée débutait sur la ligne de la façade des kiosques pour s'interrompre à 5 m. 50 vers l'Est.

Le *support de zirs* consistait en une pierre en grès de 1 mètre sur 0 m. 35 en surface dans laquelle se trouvaient trois creux arrondis. L'angle nord-est de ce support se plaçait à 1 mètre à l'ouest du mur ouest du grand rectangle et à 1 m. 80 au sud du mur sud du Kiosque Sud.

Il est possible de supposer que la conduite d'eau se déversait dans une cuve à l'Est qui pouvait alimenter les *zirs* et on pourrait se demander si nous n'avons pas là une installation d'eau pour une maison comprenant les deux rectangles des groupes 1 et 2.

Le *mur fait avec des demi-tambours de colonnes* débutait contre la saillie de base du mur sud du Kiosque Sud à 1 m. 40 de son angle sud-ouest et se dirigeait vers le sud, en obliquant légèrement à l'Est, par rapport au mur sud du Kiosque Sud, pour s'interrompre à 10 mètres au sud.

Ces demi-tambours ont 0 m. 40 de hauteur et un demi-diamètre de 0 m. 45 ce qui nous les fait regarder comme provenant des colonnes inachevées ou détruites de cette partie sud de la Cour Ouest dont le tracé sur les bases a un diamètre de 0 m. 90.

Trois de ces demi-tambours remployés dans ce mur et se trouvant à son extrémité nord portaient des inscriptions grecques. L'une sur la tranche intérieure, inv. 2462 (Drioton, *Inscriptions*, 1926, fig. 77), les deux autres sur la périphérie donnant Μεωται sur le demi-tambour inv. 2463 et ωται sur le demi-tambour, inv. 2464.

Le *dallage en briques* placé à +0 m. 40 au-dessus du sol de la Cour Ouest s'appuyait à l'ouest de ce mur fait avec des demi-tambours de colonnes. Son angle nord-est se trouvait à 2 mètres au sud du mur sud du Kiosque Sud.

Ce dallage forme un carré de 1 mètre, limité au nord et au sud par des petits murs en briques de 0 m. 20 de largeur qui n'avaient conservé que leurs assises inférieures.

Sur le côté ouest de ce dallage se plaçait un escalier en grès, de marches ayant 0 m. 25 de hauteur, atteignant, au sommet subsistant, le niveau du sol avant les fouilles qui se trouvait en ce point à +1 m. 40 au-dessus du sol de la Cour Ouest.

Les dalles de cet escalier, de 1 mètre de longueur et de 0 m. 40 de largeur, reposaient sur de la terre, en débordant légèrement les unes sur les autres pour laisser une largeur de marche de 0 m. 25.

5. Le *groupe centre-ouest* comprenait à l'Est du mur fait avec des demi-tambours de colonnes un *support de zirs* au niveau du sol de la cour et une *dalle en pierre* à +0 m. 30 au-dessus de ce sol, à l'ouest un *mur perpendiculaire* à celui fait avec des demi-tambours de colonnes, débutant au niveau +0 m. 60 au-dessus du sol de la cour. A ce dernier mur se rattachait au nord un *dallage placé à* +0 m. 80 au-dessus du sol de la cour et au sud un autre *mur nord-sud* débutant également au niveau +0 m. 60 au-dessus du sol de la cour. Un *demi-rectangle* avec murs en briques cuites fût trouvé à −0 m. 20 sous le sol de la cour, sous l'extrémité sud du second mur dégagé dans ce groupe.

Le *support de zirs* se plaçait contre le mur fait avec des demi-tambours de colonnes

à 7 m. 20 au sud du mur sud du Kiosque Sud. Il consistait en une pierre en grès de o m. 90 × o m. 25 en surface avec trois creux ronds.

La *dalle en pierre* à + o m. 30 au-dessus du sol de la cour fut trouvée au sud et à côté du support de *zirs*, s'appuyant contre le mur fait avec des demi-tambours de colonnes. Cette dalle avait o m. 80 × o m. 30. Elle devait servir de première marche à une entrée de maison placée à l'ouest du mur fait de demi-tambours de colonnes, limitée au nord par le mur perpendiculaire à ce dernier.

Le *mur perpendiculaire* à celui fait avec des demi-tambours de colonnes débutait à o m. 20 au-dessus de ce dernier, à 7 m. 50 au sud du mur sud du Kiosque Sud. Ce mur était fait en pierres remployées et non retaillées. Il se dirigeait vers l'ouest et se perdait dans la partie du terrain non déblayé cette année. Il fut trouvé incliné vers le sud et en partie éboulé. L'une de ses pierres nous a donné le bas-relief romain, inv. 2257 (fig. 47 et p. 79).

Ce mur avait o m. 60 de largeur sur 2 m. 70 de longueur. En ce point il formait un saillant de o m. 25 sur sa face nord et atteignait ainsi une largeur de o m. 85 jusqu'en un point à 4 m. 80 où se trouvait un nouveau saillant de o m. 30 sur sa face nord d'où il se continuait vers l'ouest dans la partie non fouillée cette année en une direction légèrement obliquée vers le nord. Ce mur était conservé en partie sur une hauteur de o m. 80, c'est-à-dire jusqu'au niveau du sol avant les fouilles.

Le *dallage placé à* + o m. 80 au-dessus du sol de la cour était en pierre et s'appuyait à la face nord de l'extrémité oblique dégagée du mur perpendiculaire. Il se perdait à l'ouest dans le sol non fouillé et s'interrompait au nord à o m. 70 du mur.

Le *mur nord-sud* partait en angle droit de la face sud du mur perpendiculaire à 4 m. 50 de l'extrémité Est de ce dernier.

Il débutait de même à + o m. 60 au-dessus du niveau de la cour et était également fait de pierres remployées non retaillées. Ni la longueur ni l'épaisseur de ce mur ne furent dégagées. Il nous limite un espace de 4 m. 50 que nous rattachons à la dalle en pierre placée à + o m. 30 au-dessus du sol de la cour sur la face Est du mur fait avec des demi-tambours de colonnes.

Il nous semble donc avoir dans ce cinquième groupe deux maisons ayant comme mur mitoyen le mur perpendiculaire à celui fait avec des demi-tambours de colonnes. Le niveau du sol de ces maisons nous serait donné par le dallage placé à + o m. 80 au-dessus du sol de la cour.

Dans ce cinquième groupe nous avions la trace d'un niveau de − o m. 20 sous le sol de la Cour Ouest avec un *demi-rectangle* dégagé de murs en briques cuites. L'angle sud-est de ce demi-rectangle se plaçait à 14 m. 10 à l'ouest du mur-pylône et à 3 m. 20 au nord d'une ligne prolongeant le mur sud d'enceinte de la Cour Ouest. Ce demi-rectangle se développait sur 1 m. 50 du sud au nord et se perdait à l'ouest dans la partie non déblayée, à o m. 60 de distance. Ses murs avaient conservé deux assises de briques cuites posées de champ qui leur donnaient une épaisseur de o m. 15.

Cette forme rectangulaire de construction ne nous donne pas l'apparence d'un silo ou magasin.

Ce rectangle se continuant sous le mur nord-sud nous ne pouvons le considérer comme une construction en sous-sol du bâtiment comprenant le mur nord-sud.

Son niveau de − o m. 20, sous celui du sol de la Cour Ouest et de − o m. 80 sous la partie inférieure du mur nord-sud, nous posent à la fois le problème de deux couches de constructions dans cet emplacement et le problème, si nous ne le considérons pas comme une construction de sous-sol, de la non existence d'un prolongement de la Cour Ouest jusqu'à cet emplacement.

Ce groupe centre-ouest bien qu'avec des restes de constructions non entièrement dégagées est, peut-être, parmi toutes les installations postérieures à l'abandon du temple, le plus important car il nous pose par ses différents niveaux des problèmes d'ensemble : d'une part relativement aux installations copto-byzantines et d'autre part à la Cour Ouest du temple.

Il ne nous a donné aucun objet pouvant le dater si ce n'est le bas-relief de style romain, inv. 2257 (fig. 47 et p. 79) qui, employé dans la construction du mur perpendiculaire au mur fait avec des demi-tambours de colonnes, est évidemment antérieur à ces constructions.

6. Le *groupe sud-ouest* nous a donné un seuil de maison établi dans le mur sud de la Cour Ouest, au-dessus de l'emplacement d'une base de colonne qui devait être enclavée dans ce mur, au niveau + o m. 75 au-dessus du sol de la cour, fait avec une pierre remployée du mur, placée à plat et retaillée. Ce seuil de 1 mètre × o m. 50 donnait entrée à une *petite salle dallée* en briques, également au niveau + o m. 75, de 1 m. 10 × 1 m. 70, placée contre et au sud du mur sud de la Cour Ouest, avec des restes de murs en moellons et briques conservés à l'Est et au sud de cette salle, sur une hauteur de o m. 30 (fig. 34).

A l'ouest de cette petite salle se trouve un mur que nous n'avons pas dégagé, qui se place à + o m. 30 au-dessus du niveau du sol de la Cour Ouest. Ce mur débute sur la ligne d'arrêt ouest du dallage de la petite salle et se dirige vers l'ouest.

Ce sixième groupe également d'un dégagement insuffisant au point de vue des constructions qui s'y trouvent, nous donne pourtant des éléments qui permettent de nous poser à nouveau le problème de deux époques de constructions : l'une avec la petite salle à + o m. 75, l'autre antérieure avec le départ de mur trouvé à + o m. 30.

Les installations de la partie sud de la Cour Ouest sont celles qui nous posent le plus de problèmes : d'une part elles nous donnent un nouveau type de constructions en petites pierres retaillées et d'autre part elles nous donnent des constructions à des niveaux différents.

L'interprétation de ces constructions ne peut être que fort douteuse, pourtant je me permets de supposer que d'une part, dans les trois premiers groupes et au début du quatrième, il nous semble avoir au niveau du sol de la Cour Ouest un ensemble

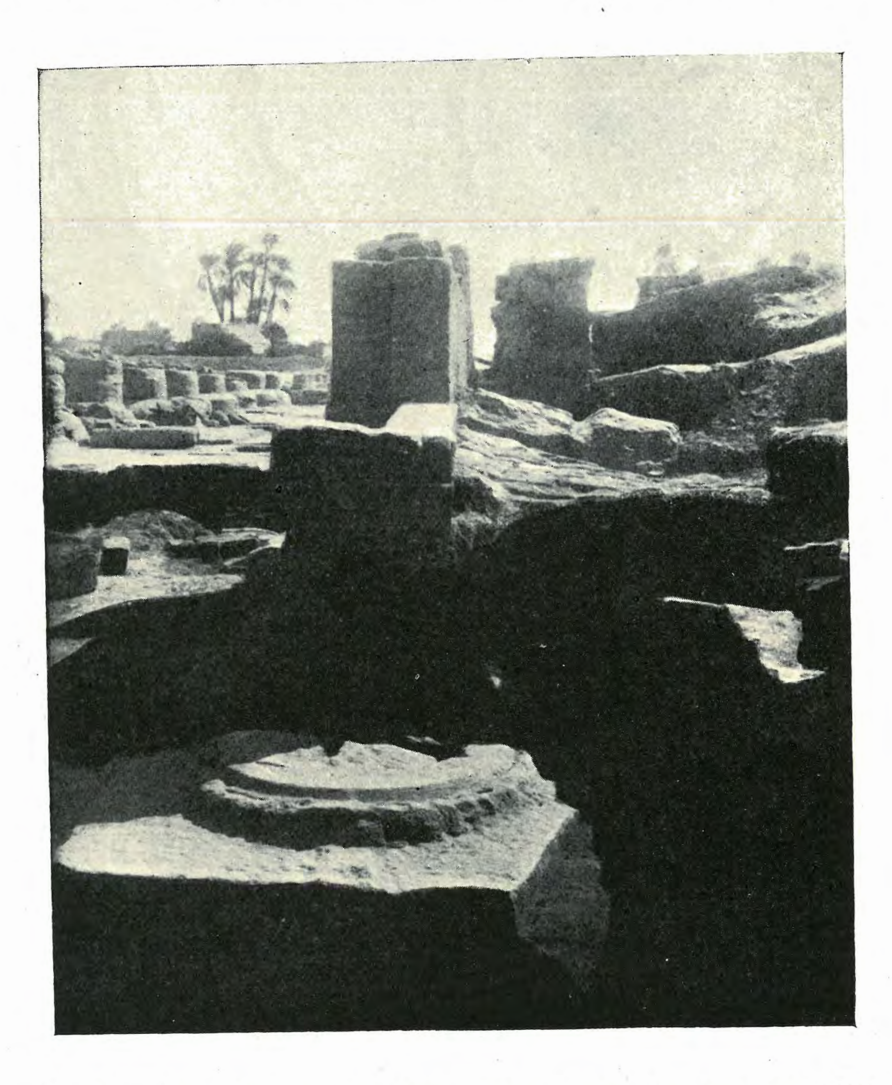


Fig. 34. — Restes d'un dallage en briques cuites et du seuil d'une petite salle copte installée à l'extrémité subsistante du mur sud d'enceinte de la Cour Ouest.

d'une maison avec deux salles construites en bel appareil, des dépendances avec une installation pour l'eau s'y rattachant, et que d'autre part, dans chacun des trois derniers groupes il nous semble avoir l'indice de trois maisons à des niveaux supérieurs au sol de la Cour Ouest avec sous deux d'entre elles des traces de deux constructions antérieures.

CONCLUSION SUR LES INSTALLATIONS COPTO-BYZANTINES.

Les installations postérieures à l'abandon du temple ne nous donnent cette année que des maisons. La majorité de ces maisons semblent contemporaines de l'église copte

trouvée l'an dernier, sauf quelques-unes d'entre elles, trouvées à la limite du terrain fouillé dans la partie sud-ouest qui peuvent nous laisser supposer une seconde couche d'installations. L'emplacement fournissant des traces de cette seconde couche d'installations n'étant pas suffisamment fouillé je me réserve jusqu'à maintenant entièrement quant à la détermination de l'époque de cette seconde couche. Quant aux maisons contemporaines de l'église copte, trouvées cette année, elles ne nous livrent jusqu'à maintenant aucune date certaine. Les objets trouvés maintiennent l'époque supposée l'an dernier (cf. 1925, p. 24), c'est-à-dire probablement la fin du IVe siècle ainsi que certainement le Ve siècle.

Nous aurions donc, établi dans l'enceinte du temple[1], aussitôt après son abandon, pendant l'époque du début de sa destruction : une église et un certain nombre de maisons. J'ai une tendance à considérer l'abandon du temple non pas à l'époque de Théodose le Grand mais antérieur à lui et plus rapproché de l'époque de Dioclétien.

Cette date de début des installations postérieures à l'abandon du temple n'a rien de certain et reste à fixer. Ce qui paraît plus évident, c'est que, n'ayant rien, jusqu'à maintenant, de l'époque arabe, nous pouvons considérer que les installations dans l'enceinte du temple ont disparu avec la période byzantine.

J'avais supposé l'an dernier ce début et cette fin pour l'église et les maisons installées à l'intérieur du temple proprement dit. Les fouilles de cette année ne font qu'appuyer ces probabilités. L'élément nouveau qu'elles nous fournissent c'est la présence d'habitations de Grecs parmi ces installations dans l'enceinte du temple.

Ces habitations de Grecs nous sont indiquées par les lampes inscrites et les morceaux de décoration trouvés. Ces morceaux de décoration comprennent des débris de petits chapiteaux ioniens et un motif grec de palmettes, trouvés en grand nombre.

Les inscriptions grecques trouvées cette année appuient indirectement cette constatation, car bien qu'elles puissent être toutes antérieures à l'abandon du temple elles nous indiquent que le site était fréquemment fréquenté par les Grecs juste au moment de l'abandon du temple et par là nous expliquent l'installation de Grecs sur le site après cet abandon.

J'aurais une tendance à considérer les constructions d'appareil régulier comme étant celles de ces Grecs, car les éléments de décoration de style grec indiquent des maisons de construction soignée.

Je m'excuse de m'être étendu sur la description minutieuse de ces installations, qui par leur état extrêmement détruit et par la pauvreté du mobilier trouvé peuvent donner une impression de peu d'importance; mais, pour la facilité d'interprétation du temple et pour la recherche des pierres provenant de ce temple, ayant été amené à détruire en partie ces installations, j'ai tenu à appuyer le plan que j'en donne par

[1] J'entends par cette expression «enceinte du temple» non pas l'enceinte sacrée non encore fouillée mais les cours et le temple proprement dit dégagés jusqu'à maintenant.

des indications aussi précises qu'il m'a été possible de le faire afin de ne pas négliger la question historique du site de Médamoud sur laquelle nous n'avions avant les fouilles aucun renseignement.

Des fouilles de plus grande envergure, principalement dans l'enceinte sacrée, qui nous paraît être le terrain le moins dévasté par la recherche désastreuse du *sebakh*, et aussi dans l'ensemble du *Kôm*, pourront un jour compléter ces maigres renseignements obtenus que je considère comme un simple point de départ pour l'histoire de Médamoud après la disparition du culte de Montou.

5. — EXTRAITS DU JOURNAL D'INVENTAIRE

DONNANT LES PRINCIPAUX OBJETS TROUVÉS, AVEC CLASSEMENT PAR ÉPOQUES.

(voir : pl. II, pour l'emplacement des différents numéros).

L'Ancien Empire nous a donné, de même que l'an dernier (cf. 1925, inv. 74, p. 30), une pierre calcaire avec morceau de bas-relief. Cette pierre a été utilisée parmi les matériaux des installations copto-byzantines :

Inv. 1700. — Morceau de calcaire avec partie de bas-relief de l'Ancien Empire, nous donnant le buste et la tête d'un homme qui semble faire le geste de charger un âne. Sa hauteur subsistante est de o m. 175, sa largeur de o m. 30 et son épaisseur de o m. 11. Un des angles de cette pierre a été retaillé pour établir une encoche, ce qui me fait penser que cette pierre a été utilisée à nouveau dans une porte. Cette pierre a été trouvée dans le déblai à l'extérieur de l'angle sud-ouest du Kiosque Sud.

Ce morceau d'une paroi de tombe de l'Ancien Empire ne paraît pas devoir provenir d'un monument de ce site et semble nous indiquer que pour la construction de certaines maisons copto-byzantines on n'a pas utilisé exclusivement des pierres du temple mais on a également apporté des pierres du dehors.

Le Moyen Empire a continué à nous donner dans la Grande Cour du temple des statues brisées en granite bleu. A celles d'Usirtasen III s'en ajoute, cette année, une d'Usirtasen II.

Les emplacements où elles furent trouvées nous indiquent, de même que l'an dernier, que ces statues ont orné le temple ptolémaïque, qu'elles ont été brisées par les Coptes et que de nombreux morceaux ont servi dans les fondations des maisons coptes.

Inv. 2021. — Partie inférieure d'une statue assise d'Usirtasen II, en granite bleu, d'une hauteur subsistante de o m. 90, de o m. 60 de largeur et de o m. 90 d'épaisseur, brisée à la ceinture, les pieds subsistants mais le haut des jambes détruit, trouvée sur la façade du Portique dans la Grande Cour, devant l'espace entre les deuxième et troisième colonnes au nord de la porte centrale, à 1 mètre sous le niveau du dallage, détruit en cet emplacement (fig. 35). Le nom du dieu Montou est martelé.



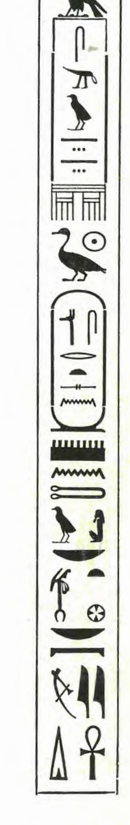


Fig. 35. — Partie inférieure d'une statue d'Usirtasen II, inv. 2021.

Inv. 1929. — Massif de la partie inférieure d'une statue assise d'Usirtasen III, en granite bleu, ayant comme dimensions subsistantes : une hauteur de 1 mètre, une largeur de o m. 55 et une épaisseur de o m. 70. Elle est brisée à la ceinture et rongée sur les côtés. Il ne subsiste comme texte qu'une partie du haut de la colonne de texte à droite des jambes :

Cette statue brisée a été trouvée au même emplacement que la précédente, inv. 2021, à o m. 50 sous le niveau du dallage détruit en cet emplacement.

Ces deux statues paraissent d'après l'emplacement de leur trouvaille, avoir orné le devant des côtés de la porte du Portique conduisant à la porte d'Aménophis II. Elles ont dû être détruites par les coptes qui auraient laissé sur place les parties les plus lourdes et transporté ailleurs les débris des torses, bras et têtes.

Un buste d'une autre statue d'Usirtasen III semble avoir été utilisé dans les fondations d'un mur de l'installation copto-byzantine de la Grande Cour classée en la quatrième portion (p. 52) :

Inv. 1836. — Buste d'Usirtasen III assis, en granite bleu, brisé en oblique au cou et à hauteur du bassin, d'une hauteur subsistante de o m. 62, d'une largeur aux épaules de o m. 54 et d'une épaisseur à la poitrine de o m. 32, y compris l'appui de la perruque. Le milieu de la ceinture porte gravé le cartouche [cartouche] (fig. 36).

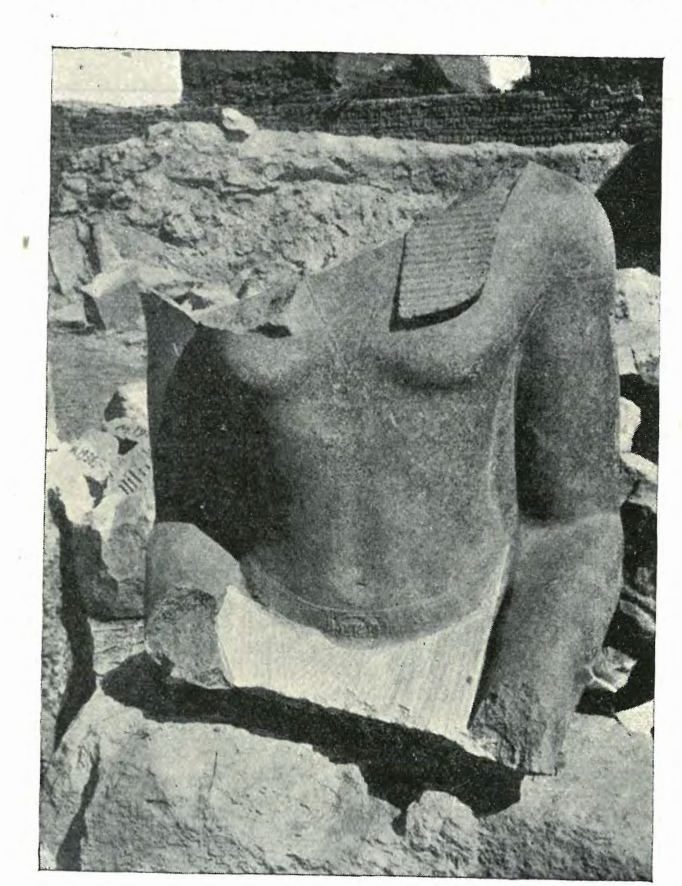


Fig. 36. — Buste d'Usirtasen III, inv. 1836.

Ce buste a été trouvé dans la Grande Cour, au niveau du dallage, à 3 m. 20 au sud de l'axe de cette cour et à 6 m. 20 à l'Est du mur-pylône.

Le déblai nous a donné en divers emplacements des débris de statues en granite bleu et en granite rose. Parmi les débris en granite bleu je donne ici deux morceaux de siège d'Usirtasen III, un morceau de siège et un morceau de socle avec débris d'inscriptions et deux morceaux de figures :

Inv. 1702. — Éclat de granite bleu avec gravé [hiéroglyphes], ce qui nous donne un morceau du siège d'une statue assise d'Usirtasen III. Les dimensions de cet éclat sont de : o m. 14 en hauteur, o m. 12 en largeur et o m. 02 en épaisseur. Il fut trouvé dans le déblai au-dessus du dallage conservé à l'ouest de la façade du Kiosque Sud.

Inv. 1712. — Éclat de granite bleu avec gravé [hiéroglyphes], provenant d'un siège de statue d'Usirtasen III, ayant comme dimensions une hauteur de o m. 11, une largeur de o m. 55 et une épaisseur de o m. 065, trouvé dans la partie Est de la galerie sud de la Grande Cour.

Inv. 2041. — Morceau de granite bleu nous donnant la fin d'une colonne de texte du siège d'une statue, ayant comme dimensions subsistantes o m. 18 de hauteur, o m. 05 de largeur et d'épaisseur, trouvé dans la partie nord de la Grande Cour. [hiéroglyphes]

Inv. 2040. — Morceau de socle de statue en granite bleu, portant gravé [hiéroglyphes], ayant comme dimensions subsistantes o m. 14 de hauteur, o m. 24 de largeur et o m. 36 d'épaisseur, trouvé dans la partie nord de la Grande Cour.

Inv. 2045. — Morceau d'une face de statue, en granite bleu, donnant le coin de l'œil et la partie de la pommette gauche, ayant o m. 08 × o m. 025, trouvé dans la partie nord de la Grande Cour.

Inv. 2052. — Partie inférieure d'un visage de statue, en granite bleu, ayant o m. 13 × o m. 09 × o m. 07, trouvée également dans la partie nord de la Grande Cour.

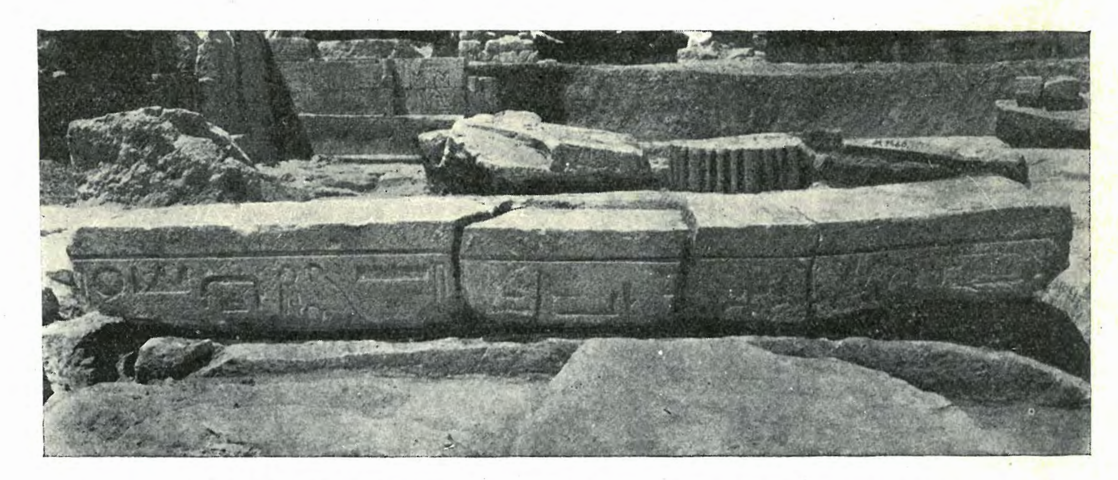


Fig. 37. — Pierre calcaire avec cartouche d'Usirtasen III, remployée dans le dallage de la porte sud de la Grande Cour, inv. 2051.

Outre ces débris de statues de la XII[e] dynastie nous avons trouvé une dalle en calcaire avec cartouche d'Usirtasen III, remployée dans le dallage d'une porte du temple.

Inv. 2051. — Pierre calcaire avec bande horizontale de texte ayant un cartouche d'Usirtasen III, brisée en quatre, d'une longueur totale de 2 m. 50, de o m. 60 de largeur et de o m. 25 de hauteur : [hiéroglyphes] (fig. 37). Cette pierre a été trouvée dans le dallage de la porte sud de la Grande Cour.

De la XIIIe dynastie nous avons trouvé une pierre, probablement linteau de porte, avec décoration incisée d'un travail peu soigné :

Inv. 1795. — Pierre calcaire brisée, avec un cartouche de Sebek-em-saf Ier, ayant o m. 38 de hauteur, o m. 70 de largeur et o m. 10 d'épaisseur, trouvée dans le groupe nord-ouest de la partie sud de la Cour Ouest (fig. 38).

Nous avons dans le haut une extrémité de l'aile du disque ailé avec et en dessous (←) .

Cette pierre a été remployée dans les constructions copto-byzantines et deux attaches y ont été ajoutées.



Fig. 38. — Pierre calcaire avec un cartouche de Sebek-em-saf Ier, inv. 1795.

Le Nouvel Empire nous a donné également quelques pierres, pour la plupart remployées dans des murs d'installations copto-byzantines.

Inv. 1794. — Morceau de bas-relief de style du Nouvel Empire, sur plâtre sur une pierre calcaire, ayant o m. 60 de hauteur, o m. 37 de largeur et o m. 12 d'épaisseur, donnant le bas d'un vautour qui tient le sceau dans ses griffes avec en dessous ainsi que l'arrière d'une figure royale avec la couronne du nord et derrière celle-ci : (←) . . .

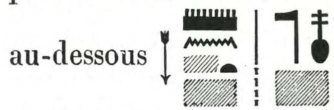
Cette pierre a dû être employée dans le seuil d'une porte ainsi que semble l'indiquer la retaille en cercle d'un des coins pour un emplacement de gond de porte.

Elle fut trouvée dans le groupe nord-ouest de la partie sud de la Cour Ouest.

Inv. 1837. — Morceau d'un bloc en granite rose, avec, sur la seule face restée en partie polie, les cartouches d'Aménophis II. Les dimensions de ce bloc sont : o m. 58 de hauteur, o m. 40 de largeur et o m. 51 d'épaisseur.

Il fut trouvé au niveau du dallage de la Grande Cour, à côté du numéro d'inventaire 1836, c'est-à-dire à 3 mètres au sud de l'axe de cette cour et à 6 mètres à l'Est du mur-pylône.

Inv. 1869. — Le sommet d'un morceau de bloc en granite rose, donnant sur un des deux côtés qui sont restés en partie polis une portion d'un vautour avec au-dessus : (→) . . . . . . et au-dessous



Les dimensions de ce bloc sont : o m. 40 de hauteur, o m. 30 de largeur et o m. 55 d'épaisseur.

Il fut trouvé à l'angle nord-est du sommet subsistant d'un mur copte, fait de matériaux divers remployés, bouchant la porte sud de la Grande Cour (p. 52 et la fig. 16 donnant la pierre en place).

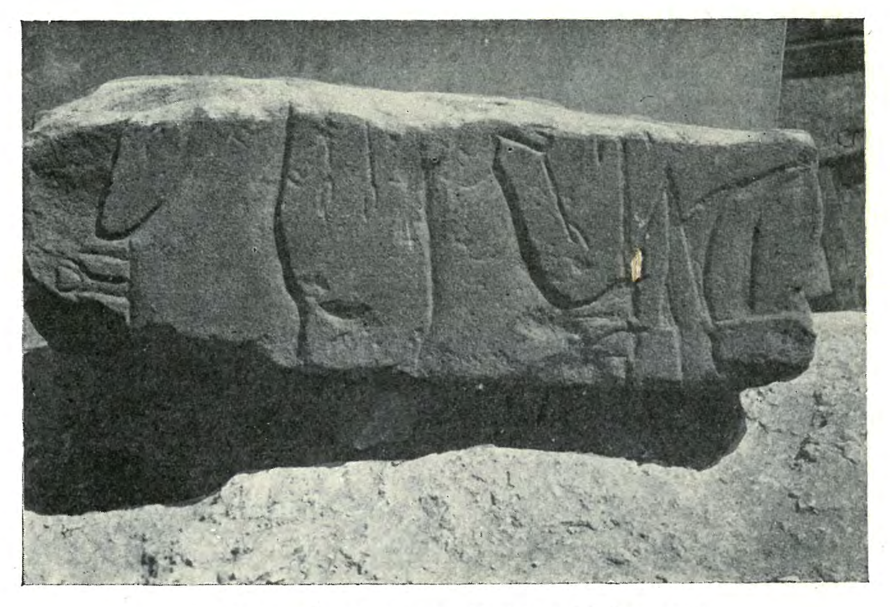


Fig. 39. — Pierre de style d'Aménophis IV, inv. 1776.

Trois pierres de petites dimensions, remployées dans les murs d'installations copto-byzantines, de construction soignée, des groupes 1 et 2 de la partie sud de la Cour Ouest, nous donnent sur l'une de leurs faces une décoration du style d'Aménophis IV :

Inv. 1776. — Morceau de grès avec figuration de deux personnages osiriens et extrémités de rayons solaires terminés par des mains, ayant o m. 16 de hauteur, o m. 51 de largeur et o m. 16 d'épaisseur (fig. 39).

Cette pierre a été trouvée dans le couloir entre le grand et le petit rectangle des groupes 1 et 2 de la partie sud de la Cour Ouest.

Inv. 2410. — Morceau de grès ayant 0 m. 21 de hauteur, 0 m. 48 de largeur et 0 m. 24 d'épaisseur, donnant sur l'une des faces une scène d'intérieur, gravée au trait léger de style amarnien (fig. 40).



Fig. 40. — Pierre de style amarnien, inv. 2410.

Inv. 2411. — Morceau de grès ayant 0 m. 23 de hauteur, 0 m. 53 de largeur et 0 m. 27 d'épaisseur, donnant sur l'une des faces également une scène d'intérieur, de gravure semblable et de même style que le précédent.

Ces deux pierres, trouvées vers le centre de la partie sud de la Cour Ouest, semblent par leurs dimensions provenir des murs en petit appareil des rectangles que nous donnent les groupes 1 et 2 de la partie sud de la Cour Ouest.

Je me demande si ces pierres de style d'Aménophis IV proviennent de ce site de Médamoud ou si elles furent prises à Karnak où l'on trouve un très grand nombre de pierres de ce type qui doivent provenir du temple d'Aménophis IV trouvé au printemps 1926 par M. Chevrier à l'Est de l'enceinte du temple d'Amon.

Dans ce dernier cas elles nous indiqueraient que les murs des installations copto-byzantines de construction soignée, ci-devant mentionnés, ont été en partie faits avec des pierres amenées du dehors (p. 57 et 58).

Du premier temple construit en grès sur ce site, à l'époque des Séti et des premiers Ramsès nous ne retrouvons que fort peu de pierres si ce n'est dans la porte de Tibère

qui contient un bon nombre de pierres de Séti Ier et de Ramsès II. Le déblai de cette année nous a donné un fragment de colonne de ce temple :

Inv. 2457. — Fragment de colonne en grès avec cartouche de Séti II, ayant 0 m. 31 de hauteur et 1 m. 20 de diamètre : .... (fig. 41).

Cette pierre a été trouvée dans le trou du dallage du Kiosque Sud.



Fig. 41. — Fragment de colonne en grès de Séti II, inv. 2457.

PIERRES PROVENANT D'UNE CONSTRUCTION DE PTOLÉMÉE III :

Inv. 2469. — Bas-relief de Ptolémée III sur une grande pierre en grès, remployée comme dalle de plafond de la crypte, ayant 2 m. 69 de longueur, 0 m. 32 de hauteur et 0 m. 89 d'épaisseur, décrite à la page 13 (fig. 9).

Nous avons trouvé également de ce même Ptolémée d'autres pierres remployées dans les fondations de l'autel de la Grande Cour (p. 26 et fig. 22, 23 et 24) et dans celles du mur sud d'enceinte (p. 13).

PIERRES PROVENANT DU TEMPLE PTOLÉMAÏQUE ET ROMAIN.

Le déblai des Kiosques Sud et Médian nous a donné, parmi les nombreuses pierres provenant de la décoration de ces kiosques, avec lambeaux d'inscriptions des parois murales qui seront publiées par la suite[1], une première série qui a pu nous établir un type de corniche hatorienne[2] signalée plus haut (p. 36), une seconde série composée de débris de colonnes appliquées avec texte[3] donnés par Drioton, *Inscriptions*,

[1] Inv. 1934 à 1937, 1940 à 1944, 1946 à 1966, 1974 à 1977, 1989, 1991 à 1996, 1999 à 2019, 2409 et 2430. Les nos 2409 et 2430 nous donnent des morceaux de reliefs du dieu Khonsou, les nos 1994 et 2017 mentionnent la ville Iamou, (également sur la statue de Minmosé, inv. 2135, Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 54) et le dernier numéro signale en plus la ville .

[2] Inv. 1933, 1971 à 1973, 1981 à 1986 et 1990.

[3] Inv. 1877 à 1894, 1896 à 1898 et 1945.

1926, p. 68, auxquelles j'ajoute ici une troisième série provenant d'une frise d'uræus :

Inv. 2458. — Morceau de frise d'uræus couronnés du disque solaire, en grès, de o m. 19 d'épaisseur, conservée sur une hauteur de o m. 63 qui doit en donner les quatre cinquième de la hauteur réelle et sur une longueur de o m. 95 que l'on peut considérer comme la longueur légèrement ébréchée d'une des pierres de ce sommet de corniche (p. 31).

Ce morceau de frise d'uræus a été trouvé dans le trou du dallage du Kiosque Sud.

Quatre autres morceaux, plus détruits, de ce même type de frise ont été trouvés dans le déblai du Kiosque Sud : inv. 1987, 1988 et 2337.

Il est vraisemblable de supposer que cette frise couronnait les architraves des kiosques à ciel ouvert.

Outre ces trois séries de débris des murailles des Kiosques Sud et Médian je signale également ici trois fragments de cartouches avec Autocrator trouvés dans le déblai :

Inv. 2009. — Morceau de grès de teinte foncée, ayant o m. 11 de hauteur, o m. 38 de largeur et o m. 23 d'épaisseur, portant le cartouche Autocrator, ←, trouvé dans le déblai du Kiosque Sud.

Inv. 2434. — Morceau de grès, ayant o m. 15 de hauteur, o m. 23 de largeur et o m. 27 d'épaisseur, portant le début du cartouche Autocrator, , trouvé dans le déblai du Kiosque Médian.

Inv. 2435. — Morceau de grès, ayant o m. 12 de hauteur, o m. 26 de largeur et o m. 23 d'épaisseur, portant une partie du cartouche Autocrator, trouvé dans le déblai du Kiosque Médian : .

Ces trois morceaux confirment le travail de décoration ajoutée à ces kiosques à l'époque romaine (p. 35) mais je signale à nouveau ici que l'ensemble de la décoration de ces kiosques n'est pas, d'après le style, postérieure à Ptolémée XIII dont les cartouches sont du reste conservés sur plusieurs murs de ces kiosques (p. 33).

Dans le Kiosque Nord nous avons trouvé des pierres provenant probablement des murailles de ce kiosque en partie détruites, d'une part dans les murs copto-byzantins (p. 56, fig. 33) et d'autre part dans le déblai de l'ensemble du kiosque.

Parmi ces pierres l'une d'elles portait des restes de dorure, inv. 1875, deux autres donnent le cartouche de Ptolémée XIII, inv. 2446 et 2449, une autre donne un cartouche avec titres romains qui peuvent indiquer l'empereur Claude, inv. 2352 et trois

autres, inv. 2450, 2452 et 2453 semblent pouvoir se rassembler les unes au-dessus des autres avec à la partie supérieure celle inventoriée 2449 (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 70). L'une de celles-ci, inv. 2453 nous donne probablement la tête du dieu Montou, sous forme de faucon :

Inv. 1875. — Morceau de grès, ayant o m. 06 de hauteur, o m. 07 de largeur et o m. 08 d'épaisseur. Ce morceau portait des restes de dorure sur parcelle conservée d'une bande décorée de traits verticaux incisés. Il fut trouvé dans le déblai du Kiosque Nord.

Inv. 2352. — Morceau de grès, ayant o m. 39 de hauteur, o m. 16 de largeur et o m. 23 dépaisseur, donnant dans un cartouche les titres de César Auguste Germanicus Autocrator, ← où il faut, sans doute, voir l'empereur Claude. Ce morceau provient du déblai du Kiosque Nord.

Inv. 2446. — Morceau de grès, ayant o m. 24 de hauteur, o m. 81 de largeur et o m. 69 d'épaisseur, donnant une partie du disque ailé avec au-dessous le cartouche de Ptolémée XIII, ←. Ce morceau provient du mur copto-byzantin qui traversait complètement le Kiosque Nord (p. 55 et fig. 33, au troisième plan). Il paraît, par sa décoration portant le disque ailé, avoir fait partie d'une bande du sommet d'un des tableaux situés entre les colonnes.

Inv. 2449. — Morceau de grès, ayant o m. 42 de hauteur, o m. 63 de largeur et o m. 55 d'épaisseur, donnant le cartouche de Ptolémée XIII, . Ce morceau provient du même mur copto-byzantin cité ci-devant.

Inv. 2450. — Deux morceaux de grès, dont l'un a o m. 44 de hauteur, o m. 35 de largeur et o m. 82 d'épaisseur et l'autre o m. 20 de hauteur, o m. 30 de largeur et o m. 41 d'épaisseur. Ces morceaux se raccordant sur un côté, nous donnent en bas-relief le haut d'un buste de roi recevant l'accolade d'une divinité dont la partie conservée va du cou au bas du bassin (fig. 33).

Le roi serait Ptolémée XIII dont le cartouche est donné sur la pierre de l'inv. 2449 qui paraît se rattacher à un même ensemble (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 71).

Le dieu paraît devoir être Montou, à tête de faucon, dont la tête est donnée par la pierre inv. 2453 ci-après mentionnée.

Inv. 2452. — Morceau de grès, ayant o m. 48 de hauteur, o m. 74 de largeur et o m. 72 d'épaisseur, donnant en relief un faisceau de plantes et la fin de deux lignes horizontales d'hiéroglyphes. Ces morceaux, inv. 2450 et 2452 proviennent du même mur copto-byzantin cité ci-devant (fig. 33).

INV. 2453. — Morceau de grès, ayant o m. 46 de hauteur, o m. 77 de largeur et o m. 51 d'épaisseur, donnant la tête de faucon couronnée du disque et de la double plume amonienne, provenant du mur copto-byzantin qui traversait complètement le Kiosque Nord (fig. 33).

Nous avons, peut-être, ici une des images du dieu Montou.

Le déblai de la partie sud de la Cour Ouest nous a donné une pierre portant le titre d'Autocrator et le nom du dieu Montou dans deux cartouches placés l'un à côté de l'autre :

INV. 2468. — Morceau de grès, provenant d'une corniche, ayant o m. 35 de hauteur, o m. 98 de largeur et o m. 49 d'épaisseur, donnant Autocrator et Montou dans des cartouches[1] :

CRAPAUDINES.

L'an dernier nous avions trouvé dans le déblai des crapaudines en granite rose du type dont je donne ici un exemplaire :

INV. 150. — Un creux de faible profondeur, formé de quatre lignes incurvées inscrites dans un rectangle de o m. 07 × o m. 065, dans une face d'un bloc en granite rose rongé de o m. 25 au carré et de o m. 20 de hauteur, trouvé dans la Section Est-Sud du temple proprement dit (fig. 42).

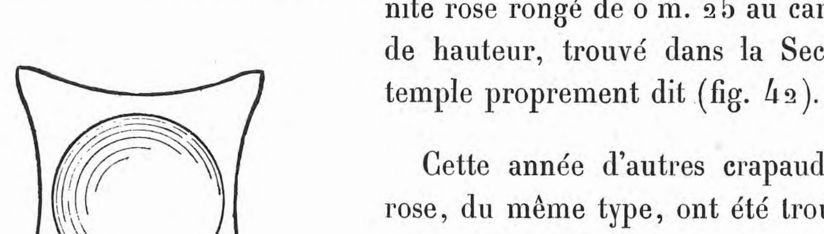


Fig. 42.
CRAPAUDINE EN GRANITE ROSE, inv. 150.

Cette année d'autres crapaudines, en granite rose, du même type, ont été trouvées :

INV. 1822. — Un bloc de o m. 10 de hauteur et de o m. 25 de diamètre.

INV. 1823. — Un bloc de o m. 04 de hauteur et d'une surface de o m. 10 au carré.

L'un et l'autre trouvés dans le déblai du sud-ouest de la Grande-Cour.

INV. 2237. — Un bloc de o m. 05 de hauteur et d'une surface de o m. 10 × o m. 09 sur laquelle se trouve un creux arrondi peu prononcé, provenant de la partie sud de la tranche Est du fond du temple.

(1) Un petit morceau de grès, inv. 2277, ayant o m. 14 de hauteur, o m. 17 de largeur et o m. 13 d'épaisseur, nous donne un fragment du début d'un cartouche monumental de Montou. Un autre morceau de grès, inv. 2349, ayant o m. 17 de hauteur, o m. 25 de largeur et o m. 14 dépaisseur, semble être un des compléments de ce cartouche de grandes dimensions. Ces deux morceaux proviennent de la partie nord de la Cour Ouest.

Une crapaudine en granite rose de ce même type a été trouvée en place pour le battant nord de la porte médiane de la Grande Cour. Elle est établie dans un gros bloc et donne un creux de faible profondeur, formé de quatre lignes incurvées inscrites dans un carré de o m. 075 (p. 23).

Ce type de crapaudine en granite rose paraît avoir été d'un usage courant dans le temple ptolémaïque. Nous avons trouvé, d'un même type, deux crapaudines en bronze dont une d'elles est enchassée dans du plomb.

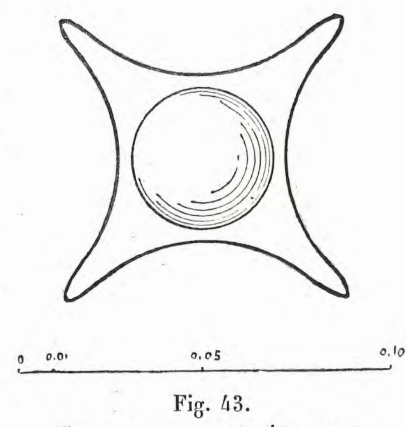


Fig. 43.
CRAPAUDINE EN BRONZE, inv. 1927.

INV. 1927. — Crapaudine en bronze de o m. 02 d'épaisseur, formée de quatre lignes incurvées inscrites dans un carré de o m. 075 (fig. 43 et p. 23), trouvée non en place mais dans le déblai de l'emplacement réservé pour le gond du battant sud de la porte médiane de la Grande Cour.

INV. 2039. — Crapaudine en bronze, du même type, inscrite dans un carré de o m. 095, enclavé dans du plomb formant un carré de o m. 14 ayant une épaisseur totale de o m. 04 dont o m. 03 pour le plomb, trouvée dans le déblai de l'emplacement du gond du battant nord de la partie nord de la Grande Cour.

Ces crapaudines en bronze dont l'une d'elles, inv. 1927, formait pendant à une crapaudine en granite rose, paraissent être d'une époque de réparation des portes et doivent être de mode romaine.

Les maisons copto-byzantines semblent nous avoir donné un exemplaire de leurs plus belles crapaudines :

INV. 2418. — Crapaudine en calcaire dur d'une cavité de o m. 16 de diamètre et de o m. 15 de profondeur dans un bloc de o m. 42 de diamètre, trouvée dans le déblai du centre de la partie sud de la Cour Ouest.

Nous avons ainsi à Médamoud les diverses transformations de crapaudines aux différentes époques : la crapaudine en granite à l'époque pharaonique, la crapaudine en bronze à l'époque romaine et le retour à la crapaudine en pierre mais en une matière moins dure à l'époque copte.

FRAGMENTS DE COLONNES CANNELÉES EN GRÈS :

INV. 2294. — Morceau de grès, ayant o m. 12 × o m. 28 × o m. 31, avec cannelure de o m. 05, provenant de la partie nord de la Cour Ouest.

INV. 2340. — Morceau de grès, ayant o m. 22 × o m. 28 × o m. 24, avec cannelure de o m. 065, provenant du déblai du Kiosque Sud.

Inv. 2364. — Morceau de grès, ayant o m. 27 × o m. 47 × o m. 31, avec cannelure de o m. 065, provenant du déblai du Kiosque Nord.

Inv. 2372. — Morceau de grès, ayant o m. 23 × o m. 37 × o m. 33, avec cannelure de o m. 65, provenant de la partie nord de la Cour Ouest.

Ces quatre morceaux sont trop fragmentaires pour nous fournir le diamètre de ces colonnes cannelées dont j'ignore l'emplacement et l'époque.

TÊTE DE GAZELLE EN BRONZE :

Inv. 1729. — Tête et cou de gazelle en bronze, ayant o m. 06 de hauteur. Une des oreilles est brisée et les cornes sont ébréchées. Cet objet provient de la région Est de la partie sud de la Cour Ouest (fig. 56).

Cette tête de gazelle se trouve maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12955).

Elle paraît être, par le style, de l'époque du temple mais elle a dû faire partie du mobilier des installations copto-byzantines.

MONUMENTS GRÉCO-ROMAINS.

Les fouilles de cette année nous ont donné une série d'inscriptions grecques qui sont étudiées par Drioton, *Inscriptions*, 1926, un autel greco-romain, inv. 2445 et un bas-relief, inv. 2257, de style grossier mais intéressant.

Inv. 1720. — Stèle grecque en grès dont la partie supérieure est arrondie, ayant o m. 365 de hauteur maxima, o m. 29 de largeur et o m. 075 d'épaisseur, du 13 phaménôth de l'année $\frac{12}{9}$ du règne associé de Cléopâtre III et de Ptolémée XI Alexandre, qui correspond au 30 mars 105 du calendrier Julien.

Les lettres gravées sont peintes au carmin.

Cette stèle fut trouvée sur le dallage de la galerie sud de la Grande Cour (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 72 et fig. 27).

Elle se trouve maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12929).

Inv. 1870. — Le haut d'une stèle grecque rectangulaire, ayant o m. 445 de hauteur subsistante, o m. 39 de largeur et o m. 32 d'épaisseur subsistante, brisée en deux (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 74 et fig. 28) trouvée dans la partie inférieure de l'angle sud-est du mur copte bouchant la porte sud de la Grande Cour (fig. 16).

Elle se trouve maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12928).

Inv. 2092. — Inscription grecque sur deux morceaux de grès en partie décomposé, d'un ensemble subsistant ayant o m. 34 de hauteur, o m. 45 de largeur et o m. 50 d'épaisseur (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 74 et fig. 29) trouvée dans le mur copte bouchant la porte sud de la Grande Cour (fig. 16).

Inv. 2093. — Inscription grecque (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 76 et fig. 30) sur pierre en grès, remployée, ayant sur une des faces de côté des restes de décoration de soubassement papyriforme et au sommet des parties creusées pouvant laisser supposer un socle (fig. 44). Cette pierre a o m. 25 de hauteur, o m. 45 de largeur et o m. 52 d'épaisseur. Elle fut trouvée dans le déblai au-dessus de la partie subsistante en substructure de l'angle nord-ouest du mur-pylône.

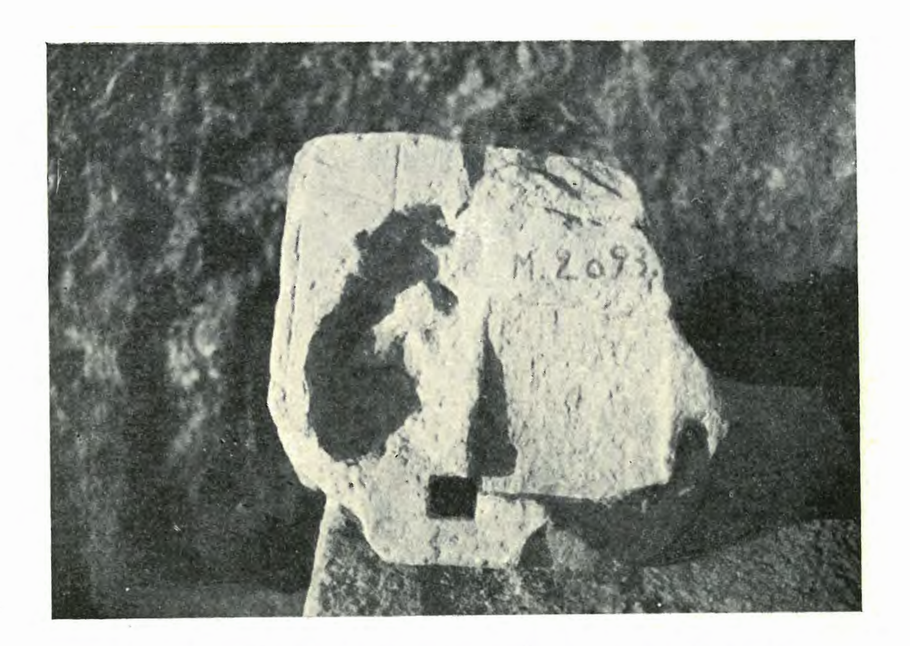


Fig. 44. — Sommet d'une pierre avec inscription grecque, inv. 2093.

Inv. 2094. — Socle en calcaire d'une statue qui devait être en bronze, d'après deux creux pour des pieds au sommet. Ce socle a 1 m. 10 de hauteur, o m. 92 × o m. 62 à la base et o m. 75 × o m. 55 au sommet où se trouve une petite corniche. Sur l'une des larges faces est gravée en lettres peintes au carmin une inscription grecque d'un nommé ΜΕΛΑϹ, ΕΙΡΗΝΑΡΧΗϹ du nome, en l'an 8 de Dioclétien et en l'an 7 de Maximin (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 77 et fig. 31).

Ce socle fut trouvé dans la partie sud du mur copte bouchant la porte du Kiosque Nord (fig. 31).

Inv. 2462. — Demi-tambour de colonne en grès, portant une inscription grecque sur la face interne (Drioton, *Inscriptions*, 1926, p. 77 et fig. 32), ayant o m. 42 de hauteur et un diamètre de o m. 91. La hauteur des lettres est de o m. 07.

Cette pierre fut trouvée à l'extrémité nord du mur copto-byzantin fait avec des demi-tambours de colonnes dans la partie sud de la Cour Ouest.

Inv. 2463. — Demi-tambour de colonne en grès, portant ΜЄωΤΑΙ sur la périphérie, ayant o m. 42 de hauteur et un diamètre de o m. 89. La hauteur des lettres est de o m. 65.

Cette pierre fut trouvée dans la partie nord du même mur cité di-devant.



Fig. 45. — Autel gréco-romain, inv. 2445.

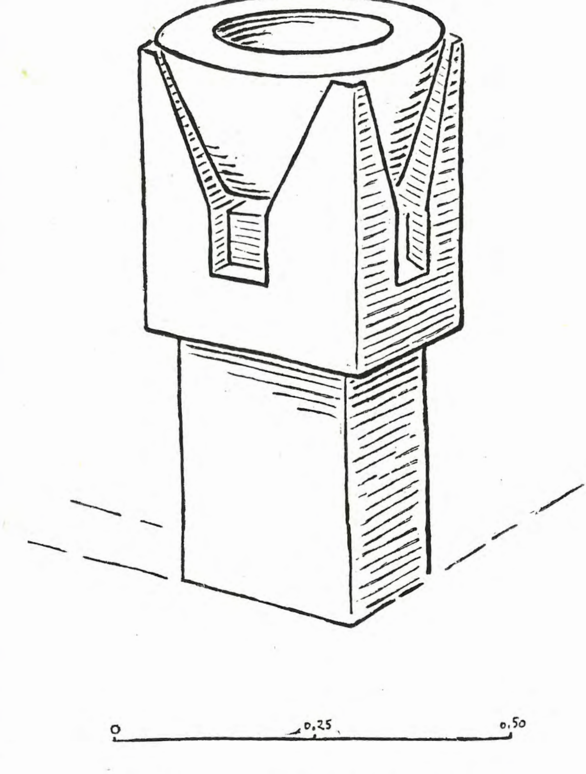


Fig. 46. — Autel gréco-romain, inv. 2445.

Inv. 2464. — Demi-tambour de colonne en grès, portant ωΤΑΙ sur une des extrémités de la périphérie, ayant o m. 45 de hauteur et un diamètre de o m. 91. La hauteur des lettres est de o m. o4. Cette pierre provient du même mur ci-devant cité.

Elle semble nous indiquer par la position du mot grec coupé que l'inscription fut faite à une époque où le demi-tambour était en place dans la colonne, contrairement à l'inscription, inv. 2462, faite une fois la colonne démontée.

Inv. 2474. — Ostracon avec inscription en cursive grecque, ayant o m. o5 de hauteur, o m. o8 de largeur et o m. oo6 d'épaisseur : ¦ Ταγιω▒ . . . ⁞. . . ωδωρου. Cet ostracon provient de la région centrale de la partie sud de la Cour Ouest.

Inv. 2445. — Autel gréco-romain en grès, dont la partie inférieure du socle est brisée (fig. 45 et 46). Le socle a o m. 3o au carré et subsiste sur une hauteur de

o m. 37. Sur ce socle et faisant corps avec lui se trouve une cuve dans un support, formant une hauteur de o m. 4o. La cuve a un diamètre de o m. 41 au sommet et une profondeur de o m. 1o.

Cet autel fut trouvé en position renversée dans le déblai à l'ouest du Kiosque Nord.



Fig. 47. — Bas-relief romain, inv. 2257.

Inv. 2257. — Bas-relief en grès, brisé en deux, ayant dans son ensemble o m. 77 de longueur avec une hauteur de o m. 4o et une épaisseur de o m. 15.

Ce bas-relief nous donne quatre personnages vus de face, assis à l'orientale, imberbes avec cheveux détachés formant auréole, vêtus de toges à larges plis, avec positions différentes des bras, dont les mains tiennent divers objets non identifiés (fig. 47).

Ce bas-relief fut trouvé parmi les pierres du mur copto-byzantin, perpendiculaire au mur fait avec des demi-tambours de colonnes, dans la partie sud de la Cour Ouest. Il se trouve maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12925).

MOBILIER DES INSTALLATIONS COPTO-BYZANTINES.

Lampes en terre cuite avec inscriptions grecques :

Inv. 1739. — Lampe vernissée rouge, de forme allongée, anse brisée, portant le nom de Saint Léonce; d'un côté ΛЄΟΝΤΙΟV, de l'autre ΤΟV ΑΓΙΟV (fig. 48).

Cette lampe provient du déblai du *petit rectangle* du groupe médian ou deuxième groupe de la partie sud de la Cour Ouest (p. 58). Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12935).

Inv. 1913. — Lampe de forme arrondie, avec anse, portant le nom de Sainte Eusébie : Η ΑΓΙΑ ΕVϹΕΒΕΙΑ + (fig. 48). Cette lampe provient de la partie nord de la Cour Ouest (p. 56). Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12949).

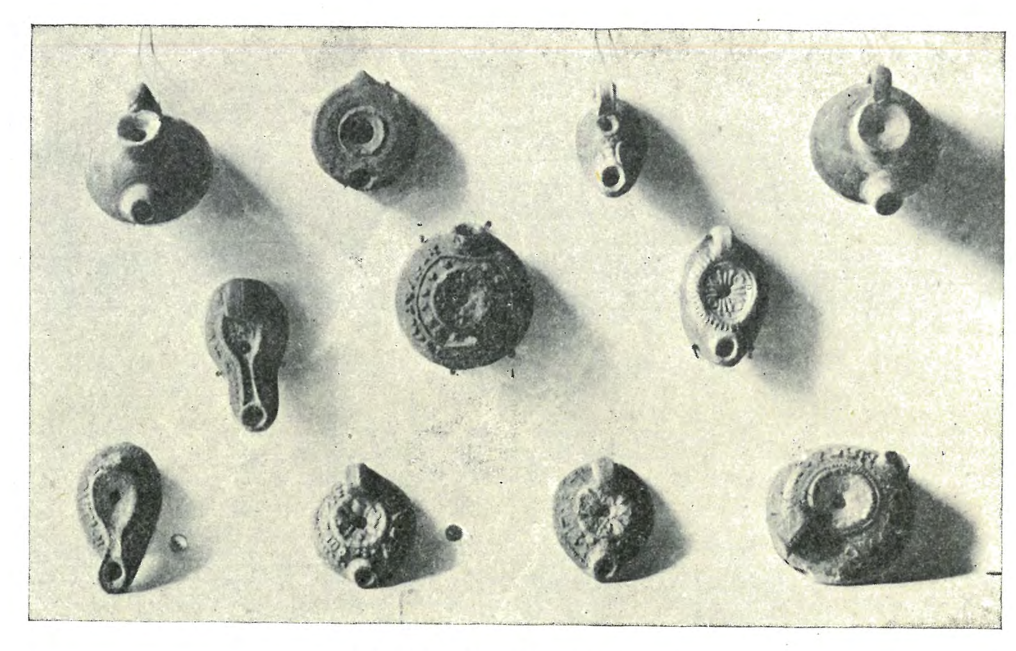


Fig. 48. — Lampes en terre cuite :
de gauche à droite, inv. 1852 — 1902 *d.* — 764 — 1747
1851 — 2024 — 1696
1739 — 1850 — 1913 — 2025

Inv. 2025. — Lampe de forme ronde, avec anse, portant la devise «Grand (est) le nom de Dieu» : ΜЄΓΑ ΟΝΟΜΑ ΤΟV ΘЄΟV (fig. 48).

Cette lampe provient de la première portion de la Grande Cour (p. 50). Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12951).

Lampes en terre cuite avec inscriptions coptes :

Inv. 1850. — Lampe de forme ronde, avec anse, portant ΑΠΑΒΙΚΤⲰΡ (fig. 48).

Cette lampe provient de la *maison au chandelier,* c'est-à-dire de la cinquième portion de la Grande Cour (p. 52).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12944).

Inv. 2024. — Lampe de forme ronde, anse brisée, portant le nom de Saint Phibamos : + ΤΟV ΑΓΙΟV ΑΠΑ ΦΙΒΑΜΟV + (fig. 48).

Cette lampe provient de la première portion de la Grande Cour (p. 50). Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12950).

Lampes en terre cuite avec grenouilles :

Inv. 1741. — Grosse lampe recouverte de plâtre, avec une grenouille en relief dont le corps sans les pattes est parsemé de points en reliefs (fig. 49).

De même provenance qu'inv. 1739 (p. 79).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12937).

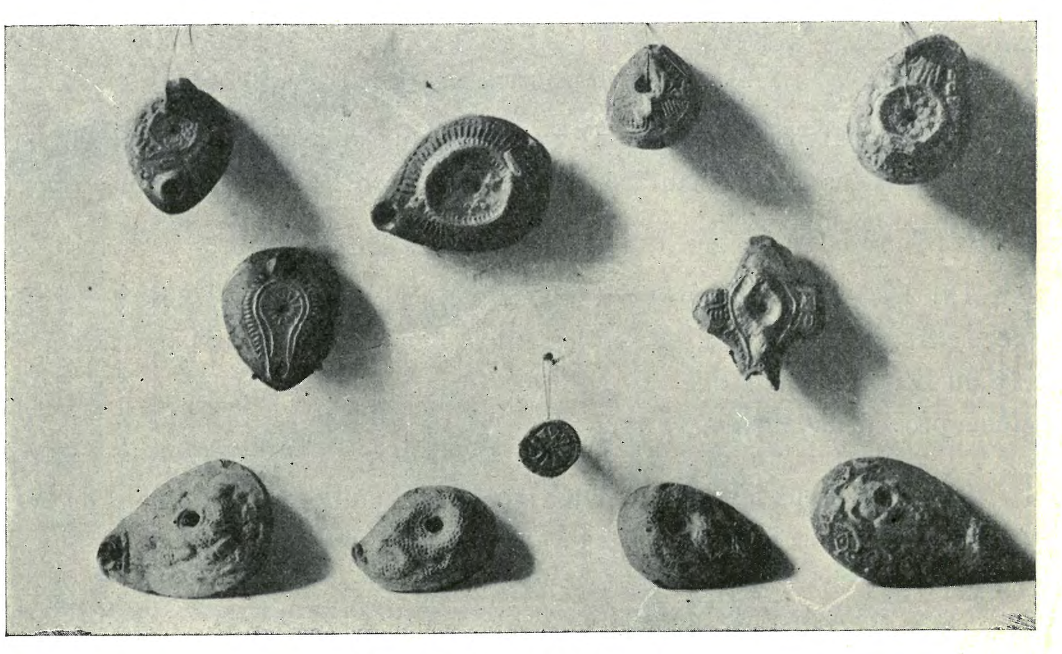


Fig. 49. — Lampes en terre cuite :
de gauche à droite, inv. 2142 — 1740 — 1743 — 1093
1744 — 2082 — 83
1741 — 1807 — 1742 — 1849.

Inv. 1742. — Lampe moyenne recouverte de plâtre, avec une grenouille en relief dont le corps est parsemé de points creusés (fig. 49).

De même provenance qu'inv. 1739 (p. 79).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12938).

Inv. 1743. — Petite lampe avec une grenouille traitée en forme de croix (fig. 49).

Cette lampe provient du déblai du *grand rectangle,* c'est-à-dire du groupe nord-est ou premier groupe de la partie sud de la Cour Ouest (p. 58).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12939).

Inv. 1807. — Lampe moyenne recouverte de plâtre, avec une grenouille en relief dont le corps est parsemé de points creusés (fig. 49).

Cette lampe provient du déblai de la troisième portion de la Grande Cour (p. 51).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12942).

Inv. 1849. — Grosse lampe vernissée rouge, de forme allongée, avec petite grenouille encerclée d'un motif de ronds et losanges, avec points à l'intérieur, s'intercalant aux rentrants et sortants d'une ligne ondulée. Cette décoration est en relief (fig. 49).

Cette lampe provient de la *maison au chandelier* (p. 52).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12943).

Lampes en terre cuite de forme ronde.

Inv. 1901. — Trois lampes rondes, ornées d'un cercle formé de points creusés, avec légère proéminence tenant lieu d'anse. Elles proviennent de la partie ouest du Kiosque Nord (p. 56).

Inv. 1902. — Quatre lampes rondes, avec légère proéminence tenant lieu d'anse. L'une d'elles, inv. 1902 *d*, est donnée sur la figure 48 et se trouve maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12948).

Même provenance qu'inv. 1901.

Inv. 1914. — Deux lampes du même type, provenant de la partie nord de la Cour Ouest (p. 56).

Lampes en terre cuite de forme allongée :

Inv. 1696. — Lampe avec anse et décoration de cercles et barres en relief (fig. 48), provenant du déblai à l'ouest de l'angle sud-ouest du Kiosque Sud.

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12934).

Inv. 1740. — Lampe dont l'anse est brisée, décorée dans la partie centrale en creux de deux lions et de deux croix en relief et sur le pourtour de cette partie centrale de points et barres également en relief (fig. 49).

Cette lampe provient du déblai du *petit rectangle*, c'est-à-dire du deuxième groupe de la partie sud de la Cour Ouest (p. 58).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12936).

Inv. 1744. — Lampe ayant une légère proéminence tenant lieu d'anse, avec une décoration en relief composée de barres en étoiles dans la partie centrale et de grains le long de lignes ondulées sur le pourtour de la partie centrale (fig. 49).

Cette lampe provient du déblai du *grand rectangle*, c'est-à-dire du premier groupe de la partie sud de la Cour Ouest (p. 58).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12940).

Inv. 1745. — Lampe vernissée rouge, dont l'anse est brisée, avec ornements en cercle interrompus.

De même provenance qu'inv. 1744.

Inv. 1746. — Lampe avec anse brisée et décoration rongée.

De même provenance qu'inv. 1744.

Inv. 1748. — Lampe vernissée rouge, de même provenance qu'inv. 1744.

Inv. 1851. — Lampe avec rétrécissement vers le bec et anse, décorée de petits cercles en relief (fig. 48).

Cette lampe provient de la *maison au chandelier* (p. 52).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12945).

Inv. 1853. — Lampe de même type, en partie brisée, et de même provenance (p. 52).

Inv. 1900. — Lampe avec légère proéminence tenant lieu d'anse.

Elle provient du déblai du Kiosque Nord (p. 56).

Lampes en terre cuite de forme haute :

Inv. 1747. — Lampe vernissée rouge, avec bec proéminent et anse, sans décoration (fig. 48).

Cette lampe provient du *grand rectangle*, c'est-à-dire du premier groupe de la partie sud de la Cour Ouest (p. 58).

Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12941).

Inv. 1852. — Lampe avec bec proéminent et anse, sans décoration (fig. 48).

Cette lampe provient de la *maison au chandelier* (p. 52).

Elle est maintenant au Musée du Louvre[1] (n° d'entrée : E. 12946).

Principaux vases décorés en terre cuite :

Inv. 1694. — Vase à une anse, décorée de dessins rouges et noirs sur fond jaune, dont le col et l'anse sont brisés, ayant une hauteur subsistante de 0 m. 20, un

[1] Inv. 83, Lampe trouvée l'an dernier (cf. 1925, p. 61) également au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12930) et donnée sur la figure 49.

diamètre maximum de o m. 13, un diamètre de base de o m. 08 et un diamètre au départ du col de o m. 03 (fig. 50).

Ce vase provient du déblai à l'ouest de la partie sud de la façade ouest du Kiosque Sud.

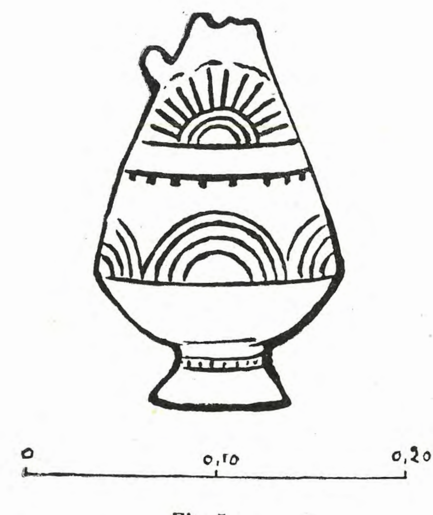


Fig. 50.
Vase jaune, décor rouge et noir, inv. 1694.



Fig. 51.
Vase jaune, décor rouge et noir, inv. 1710.

Inv. 1710. — Vase à deux anses, décoré de dessins rouges et noirs sur fond jaune, dont le sommet du col est ébréché, ayant une hauteur de o m. 14, un diamètre maximum de o m. 10, un diamètre de base de o m. 06 et un diamètre de départ de col de o m. 03 (fig. 51).

Ce vase provient du déblai de la seconde portion de la Grande Cour (p. 51).

Inv. 2027. — Vase sans anses, décoré de dessins noirs sur fond rouge, dont une partie du col est brisé, ayant une hauteur subsistante de o m. 14, un diamètre maximum de o m. 14 à o m. 07 de hauteur, un diamètre de base de o m. 05 et un diamètre de départ de col de o m. 03 (fig. 52).

Ce vase provient du déblai de la première portion de la Grande Cour (p. 51).

Décoration byzantine :

Un certain nombre de morceaux de pierres en grès, trouvées cette année dans le déblai des installations postérieures à l'abandon du temple, donnent des fragments de petits chapiteaux avec volutes et branches de feuillage ainsi que des débris de vases et d'autres pierres ornées où se trouvent également des branches de feuillage de facture grecque.

Ces pierres nous donnent des éléments d'une décoration que je considère comme d'époque byzantine :

Morceaux avec volutes :

Inv. 1808. — Morceau d'un chapiteau donnant une volute et une branche de feuillage, en grès, ayant o m. 16 de hauteur, o m. 14 de largeur et o m. 17 d'épaisseur (fig. 53).

Ce morceau provient du déblai de la troisième portion de la Grande Cour (p. 51).

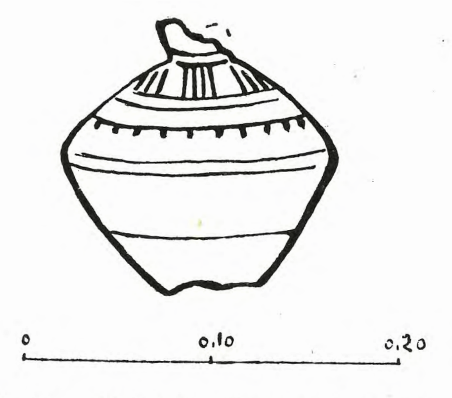


Fig. 52. — Vase rouge, décor noir, inv. 2027.

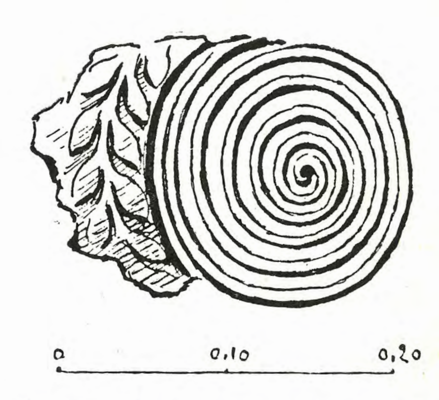


Fig. 53. — Morceau de chapiteau, inv. 1808.

Inv. 1809. — Trois morceaux plus petits donnant des parties de volutes, de même provenance.

Inv. 1909. — Un petit morceau de volute, ayant o m. 06 × o m. 05 × o m. 05, provenant du déblai du Kiosque Nord (p. 56).

Inv. 1921. — Une partie d'une volute et de bande avec branche de feuillage, ayant o m. 19 × o m. 16 × o m. 16, provenant du déblai de la partie nord de la Cour Ouest (p. 56).

Inv. 1922. — Un morceau de volute, ayant o m. 14 × o m. 12 × o m. 10, de même provenance.

Inv. 1978. — Une volute d'un diamètre de o m. 14 sur un morceau de grès de o m. 10 d'épaisseur subsistante, provenant du déblai du Kiosque Sud.

Inv. 1979. — Une petite volute d'un diamètre de o m. 07 sur un morceau de grès de o m. 09 d'épaisseur subsistante, de même provenance.

Inv. 2074. — Trois petits morceaux de volutes, provenant du Kiosque Nord (p. 56).

Inv. 2282. — Une petite volute d'un diamètre de 0 m. 08 sur un morceau de grès de 0 m. 12 dépaisseur subsistante, provenant de la partie nord de la Cour Ouest (p. 56).

Inv. 2295. — Une volute d'un diamètre de 0 m. 105 avec une petite partie du corps du chapiteau donnant 0 m. 14 d'épaisseur subsistante, de même provenance.

Inv. 2398. — Une volute d'un diamètre de 0 m. 14 et de 0 m. 11 de longueur, provenant de la région centre-nord de la partie sud de la Cour Ouest.

Morceaux avec branches de feuillages :

Inv. 1708. — Morceau de vase en grès avec un rebord orné de palmettes(?) en relief. Ce vase a une hauteur de 0 m. 15 dont 0 m. 05 pour le rebord. La largeur du morceau conservé est de 0 m. 17 (fig. 54). Il fut trouvé dans la seconde portion de la Grande Cour (p. 51).

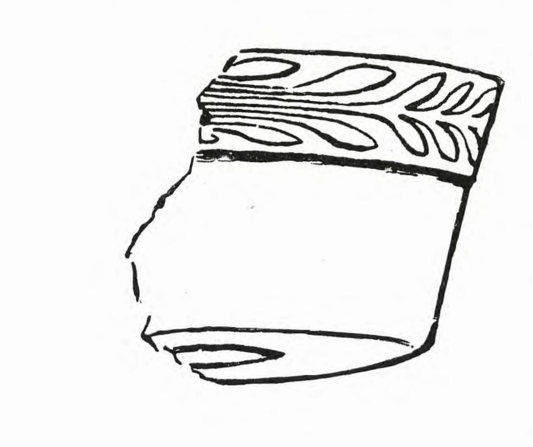


Fig. 54. — Morceau de vase, inv. 1708.

Inv. 1709. — Morceau de bande supérieure d'un même type de vase, orné semblablement, ayant 0 m. 055 de hauteur, 0 m. 05 d'épaisseur et une longueur subsistante de 0 m. 14, de même provenance.

Inv. 1810 à 1812. — Petits morceaux de grès avec fragments de branches de feuillages en relief, provenant de la troisième portion de la Grande Cour (p. 51).

Inv. 1980. — Morceau de grès, ayant 0 m. 12 × 0 m. 14 avec une épaisseur subsistante de 0 m. 06, avec restes d'un fragment d'une décoration de palmettes en relief, provenant du déblai du Kiosque Médian.

Inv. 2399. — Morceau de grès, ayant 0 m. 24 × 0 m. 19 avec une épaisseur subsistante de 0 m. 08 qui nous donne un fragment d'une décoration de palmettes en relief ayant conservé la trace de couleur rouge (fig. 55).

Il fut trouvé dans la région du centre-nord de la partie sud de la Cour Ouest.

Inv. 2400 et 2401. — Autres morceaux du même type et de même provenance.

Nous avons avec ces morceaux de volutes et de décoration florale des éléments de chapiteaux qui ne sont pas égyptiens mais grecs composites. Ces chapiteaux n'ont donc

pu décorer le temple[1] mais me paraissent avoir été faits pour des maisons installées dans le temple après son abandon.

Leur type, qui ne semble pas pouvoir être l'œuvre de Coptes, me les fait regarder comme faits par et pour des Grecs, c'est ainsi que je désigne comme installations copto-byzantines les installations postérieures à l'abandon du temple, trouvées cette année.

Objets divers de mobilier :

Inv. 1749. — Un morceau d'assiette en terre cuite vernissée rouge, avec gravé un quadrupède représenté le corps parsemé de pointillés et le cou tourné de façon à placer la tête au-dessus du garrot, provenant du déblai du *grand rectangle* ou premier groupe de la partie sud de la Cour Ouest (p. 58).

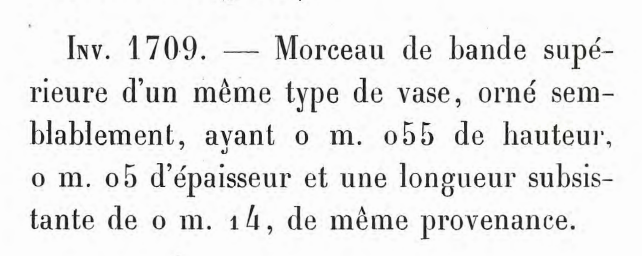


Fig. 55.
Morceau avec palmette, inv. 2399.

Inv. 1834. — Un couteau en fer d'une longueur subsistante de 0 m. 23 et d'une largeur maxima de 0 m. 05, provenant de la quatrième portion de la Grande Cour (p. 52).

Inv. 1871. — Un couteau en fer d'une longueur subsistante de 0 m. 24, d'une largeur maxima de 0 m. 06 et d'une épaisseur de 0 m. 015, provenant du déblai de la partie Est du Kiosque Nord (p. 56).

Inv. 1846. — Un broyeur en granite rose, ayant 0 m. 14 de longueur, 0 m. 07 de hauteur maxima et 0 m. 08 d'épaisseur, provenant de la *maison au chandelier*, c'est-à-dire de la cinquième portion de la Grande Cour (p. 52).

Inv. 1847. — Un chandelier d'église en bronze, ayant 0 m. 38 de hauteur (fig. 56), trouvé en cinq morceaux, provenant de la cinquième portion de la Grande Cour (p. 52).

Cet objet est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12956).

Inv. 1848. — Un petit vase en bronze, semblant provenir également d'un mobilier d'église, ayant 0 m. 08 de hauteur et des diamètres de 0 m. 035 au sommet, de 0 m. 05 à la base et de 0 m. 055 à 0 m. 03 de hauteur (fig. 56), de même provenance.

Ce vase est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12957).

[1] Ils auraient été trop petits pour les colonnes de la Cour Ouest que je suppose du reste n'avoir pas été achevées.

Inv. 1873. — Un petit vase à trois pieds, en terre cuite vernissée rouge, ayant o m. 085 de hauteur et des diamètres de o m. 045 au sommet et de o m. 09 dans la partie inférieure, provenant du déblai de la partie Est du Kiosque Nord (p. 56).

Ce vase est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12947).

Fig. 56. — Chandelier en bronze (inv. 1847) et divers autres objets également en bronze, inv. 1729 2181 1848.

Inv. 2032. — Morceau de four en terre cuite, avec décoration en relief. La hauteur de ce four est de o m. 27 et son épaisseur est de o m. 32. Il est conservé sur une longueur de o m. 39.

Il provient de la première portion de la Grande Cour (p. 50).

Les fouilles du *Kôm* d'Edfou nous ont donné deux fours entiers de ce même type, inv. 1314 et 1492.

Inv. 2082. — Un petit moule en terre cuite, ayant un diamètre et une hauteur de o m. 04 (fig. 49), provenant de la sixième portion de la Grande Cour (p. 53).

Cet objet est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12952).

Inv. 2090. — Une petite coupe en terre cuite vernissée rouge foncé, décorée sur le bord de deux groupes de lignes blanches verticales entre deux lignes noires également verticales, ayant une hauteur de o m. 55 et des diamètres de o m. 85 au sommet et o m. 045 à la base, de même provenance que l'objet précédent.

Cette coupe est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12953).

Je ne mentionne pas ici une série de poids coniques et cubiques et un grand nombre de poteries inventoriées qui pourront être étudiés et publiés par la suite.

Les monnaies qui ont été trouvées cette année sont toutes dans un état trop délabré pour pouvoir être étudiées. Le terrain où passent les eaux par infiltration après l'inondation des terres est très néfaste à leur conservation.

La fouille des cours et des kiosques du temple ne nous a pas donné une variété aussi importante de pierres des différentes époques du temple que la fouille du temple proprement dit faite en grande partie l'an dernier. Pourtant nous avons trouvé dans ces cours et ces kiosques des morceaux de statues de la XIIe dynastie et un de ces morceaux de statues nous a donné la preuve qu'Usirtasen II avait également été représenté dans le temple du Moyen Empire et que le temple de cette époque avait donc été commencé avant Usirtasen III. Cette statue d'Usirtasen II devait garnir l'une des entrées du Portique du temple ptolémaïque et romain, en pendant d'une statue d'Usirtasen III.

Dans la Grande Cour nous n'avons trouvé aucun débris des chapiteaux malgré les nombreuses colonnes des galeries de côté.

Pour les kiosques nous avons été en partie plus heureux, car parmi les morceaux trouvés nous avons pu reconnaître un type de corniche hatorienne (p. 36) qui devait terminer le sommet des murs d'entre les colonnes et une frise d'uræus (p. 72) qui devait garnir le sommet des architraves des colonnes de ces kiosques.

Les crapaudines récoltées sur le terrain nous ont donné des éléments intéressants relatifs à cet élément de construction.

Mais les nouvelles catégories d'objets trouvés cette année sont : d'une part une série d'inscriptions grecques et d'autre part, parmi ce qui provient des installations postérieures à l'abandon du temple, des éléments de décoration de style grec.

Le mobilier des installations copto-byzantines trouvé cette année est d'un intérêt beaucoup plus considérable que celui trouvé dans les installations coptes de l'an dernier. Ici, dans les cours, nous avons trouvé des traces de maisons de construction soignée qui devaient être plus riches que les habitations établies dans les chambres ruinées du temple proprement dit.

DEUXIÈME PARTIE.

L'ARRIÈRE-TEMPLE,

COMPLÉMENTS DE FOUILLES EN PROFONDEUR

DONNANT DE NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR LES INSTALLATIONS ANTÉRIEURES ET POSTÉRIEURES DANS CETTE PARTIE.

Nous avons constaté l'an dernier (cf. 1925, p. 112 et suivantes) que la partie Est de l'enceinte du temple formait à elle seule un tout, composé de cours et de chapelles, que j'ai considéré comme réservé au culte du taureau.

Nous avons remarqué dans cette partie Est que tout le côté au sud de l'axe de l'enceinte ou Portion XX était détruit au niveau du sol ptolémaïque, à l'exception de la ligne d'enceinte, et que, dans le côté au nord de l'axe des éléments du plan, pouvaient poser le problème de ce qui devait s'y trouver.

Nous avons distingué dans ce côté au nord de l'axe, trois restes de cours dans les Portions XIV, XV et XIX, un groupe de trois pièces XVI, XVII et XVIII avec un massif d'escalier s'y rattachant, et j'ai laissé sans explications un boyau de maçonnerie qui se trouve entre le groupe des trois pièces et le mur nord d'enceinte (f. 1925, pl. III).

La fouille en profondeur, sous le niveau ptolémaïque, dans les portions où le sol du temple était détruit, n'avait pu être faite que dans une partie du côté au sud de l'axe. Cette fouille partielle nous avait donné des traces d'un temple en calcaire que j'ai considéré comme devant être de la XIIe dynastie et auquel se rattachait une porte ruinée en granite rose d'Usirtasen III (n° 4 des plans).

Cette année nous avons pu compléter la fouille en profondeur dans cet arrière-temple, tant dans la partie Est du côté au sud de l'axe non faite en 1925 que dans les parties des portions du côté au nord de l'axe où l'absence de dallage ptolémaïque nous permettait de descendre sans endommager les restes du temple (pl. III, et fig. 57).

Nous pouvions espérer que ce complément de fouilles nous donnerait des restes de substructions de murs nous permettant de compléter le plan de cet arrière-temple. Il n'en fut rien.

Nous n'avons trouvé aucune trace de murs en substruction, non seulement en dehors des lignes de murs déjà reconnus, mais encore dans ces lignes de murs elles-mêmes. Les brisures de murs, reconnues en superstructure l'an dernier, se prolongent, d'après les fouilles en profondeur de cette année, en substruction. Ainsi les murs qui

séparent les salles du groupe de trois pièces XVI, XVII et XVIII sont détruits dans leurs fondations selon la brisure constatée au niveau du sol ptolémaïque.

Nous pouvions considérer que les installations postérieures à l'abandon du temple étaient épuisées, puisque la fouille au niveau du sol ptolémaïque était terminée. Les fouilles de cette année en profondeur nous ont donné un supplément d'installations coptes en deux points : d'une part un puits en briques cuites dans la Portion XIX et d'autre part un dallage en briques cuites à — o m. 80 sous le niveau du sol ptolémaïque dans la partie Est de la Portion XX (pl. III).



Fig. 57. — L'ARRIÈRE-TEMPLE, VU DU NORD.

Une seule de mes prévisions fut réalisée : les traces du massif calcaire au niveau — o m. 80, trouvées dans la partie dégagée en profondeur de la Portion XX, furent également reconnues cette année dans la partie Est de cette Portion XX et dans le côté au nord de l'axe. Et parmi ces restes d'un massif que je considère comme de la XIIe dynastie, nous avons trouvé, cette année, en un point, dans la partie Est de la Portion XX, une seconde assise nous donnant probablement un angle de construction au-dessus de la plate-forme.

Mais l'élément nouveau trouvé le plus remarquable fut un reste de noyau d'une statue colossale en granite rose resté en place; ce colosse garnissait le fond de l'intérieur de l'enceinte dans la Cour XV. Nous avons là, d'après le niveau de son socle, d'après le style d'un ou de deux morceaux en provenant avec vraisemblance, d'après la position difficile à expliquer comme établie en ce point à l'époque du temple

ptolémaïque et d'après l'absence de statues colossales de cette époque, un colosse antérieur au dernier temple et semblant devoir dater au plus tard du Nouvel Empire.

Quant au point de vue trouvailles d'objets, le fond du temple, spécialement dans le côté au sud de l'axe, nous a fourni des pièces capitales : des statues de culte d'un Montou sous forme de taureau anthropomorphe et de Ra-taouï, une tête en granite bleu provenant d'une statue d'Usirtasen III d'une très belle facture et de meilleure conservation que celles trouvées en 1925, et une tête royale en calcaire qui semble du Moyen Empire d'après le style.

Avant de donner un *extrait du journal d'inventaire d'objets* pour cette seconde partie des fouilles de 1926 j'ajouterai un supplément bref, relatif à la question du *temple du Moyen Empire* signalé en 1925, j'exposerai le problème de la *statue colossale,* je préciserai les données que nous fournit un long rectangle de maçonnerie qui se trouve entre le groupe des Salles XVI, XVII et XVIII et le mur nord d'enceinte et que je considère maintenant comme un *escalier nord,* je reviendrai sur *une conduite d'eau* signalée en 1925, p. 72, je traiterai des *fondations* dégagées cette année dans les différentes parties de l'arrière-temple ptolémaïque et je décrirai le supplément d'*installations postérieures à l'abandon du temple* trouvées sous le niveau du sol ptolémaïque.

1. — TRACES D'UN TEMPLE DU MOYEN EMPIRE.

J'ai signalé l'an dernier (cf. 1925, p. 24) des restes d'une plate-forme en calcaire au niveau — o m. 80 par rapport à celui du temple ptolémaïque dans la partie de la Portion XX de ce temple fouillée en profondeur et hors de ce temple dans un dégagement en profondeur de l'angle extérieur nord-est.

J'ai considéré cette plate-forme en calcaire comme un reste d'un temple du Moyen Empire principalement par suite de la présence d'éléments d'une porte en granite rose d'Usirtasen III (n° 4 des plans).

Dans le complément de fouilles faites cette année en profondeur des parties de l'arrière-temple où le dallage est détruit, nous avons retrouvé d'autres restes de cette même plate-forme : la dernière assise de fondations de la Chapelle XVIII est formée par une partie de cette plate-forme, la partie intérieure nord-est de cet arrière temple a conservé deux petits massifs de cette plate-forme et la tranche Est de la partie intérieure sud-est a livré deux massifs de cette même plate-forme, dont l'un d'eux possède une seconde assise conservée, formant l'angle d'un mur.

L'angle sud-est de ce dernier massif se place à 3 m. 20 à l'ouest du mur Est d'enceinte et à 3 m. 70 au nord du mur sud d'enceinte.

Ce massif est conservé dans ses plus grandes dimensions en surface sur 2 m. 10 dans les deux sens.

Sur ce massif subsistent des restes d'un angle de mur d'un dispositif identique à celui de l'angle sud-est du temple ptolémaïque (pl. III).

Le mur mesure o m. 75 de largeur et n'a conservé qu'une seule assise de o m. 45 de hauteur.

Le reste du mur en calcaire sur ce massif nous confirme que les différents massifs trouvés ne sont pas eux-mêmes des assises inférieures de murs mais des restes d'une plate-forme sur laquelle s'élevaient les murs du temple du Moyen Empire.

L'autre massif de la tranche Est de la partie intérieure sud-est a conservé 1 m. 40 × 1 m. 20. Son angle sud-est subsistant se place à 1 m. 10 du mur sud d'enceinte et à 3 m. 75 du mur Est d'enceinte.

Les deux petits massifs trouvés dans la partie intérieure nord-est de l'arrière-temple ont leur angle nord-est placé : pour l'un à 4 mètres au sud du mur nord d'enceinte et à 3 m. 80 à l'ouest du mur Est d'enceinte et pour l'autre à 6 m. 60 au sud du mur nord d'enceinte et à 2 m. 50 à l'ouest du mur Est d'enceinte.

Le premier est conservé sur une longueur est-ouest de 2 m. 20 et une largeur de 1 mètre et le second sur une longueur est-ouest de 1 m. 80 et une largeur de 1 m. 15.

Le massif utilisé comme assise inférieure des fondations de la chapelle XVIII dépasse en partie la brisure des fondations de cette chapelle sur o m. 72 au nord (fig. 57). Ce massif est au niveau — o m. 60 et se place donc à o m. 20 au-dessus des autres.

Ces traces d'un temple du Moyen Empire ne nous ont donc donné jusqu'à présent aucune indication du plan de celui-ci. La seconde assise de construction trouvée cette année en un point nous laisse l'espoir d'en trouver en d'autres endroits. Il faudra, pour compléter les recherches sur ce temple, fouiller à la fois au nord, à l'Est et au sud de l'arrière-temple à une profondeur de 2 mètres en moyenne.

2. — STATUE COLOSSALE.

Un peu avant l'extrémité Est de l'axe du temple, entre les restes du dallage de la Cour XV et le mur Est d'enceinte, nous avons trouvé un noyau d'une statue colossale en granite rose, reposant sur un dallage-socle en calcaire qui se place à un niveau inférieur du dallage de la Cour XV.

Cette statue colossale se trouvait donc dans l'axe et au fond du temple, près du mur Est d'enceinte, dans une portion que nous considérons comme une cour.

Cette statue paraît avoir figuré un personnage assis d'après ce qui reste du noyau et aussi d'après deux morceaux de granite rose trouvés auprès qui semblent en provenir : l'un d'eux, inv. 2122, nous donne un morceau de bras au coude replié (p. 109), l'autre, inv. 2126, nous donne un morceau de devant d'un pagne avec reste du devant d'une jambe sous le genou en position perpendiculaire l'un à l'autre, ce qui nous indique que ce morceau provient d'une statue assise (p. 109).

La face paraît avoir été tournée vers l'ouest (fig. 58 et 59).

Le socle-dallage en calcaire a son axe placé à o m. 20 au sud de l'axe du temple.

Sa face Est est à 2 m. 35 à l'ouest du mur Est d'enceinte. Sa face nord est à 2 mètres au sud du mur nord de la Cour XV.

Ce socle-dallage mesure 2 m. 15 de longueur de l'Est à l'ouest, 1 m. 95 de largeur et 0 m. 40 de hauteur.



Fig. 58. — Le noyau d'une statue colossale avec la statue, inv. 2125, dans la position de la trouvaille, vus du sud.

Il est composé de quatre pierres-dalles : celle qui se place à l'angle nord-est a 0 m. 80 sur le côté nord et 0 m. 90 sur le côté Est, celle qui se place à l'angle nord-ouest a 1 m. 35 sur le côté nord et 0 m. 95 sur le côté ouest, celle qui se place à l'angle sud-est a 1 mètre sur le côté sud et 1 m. 05 sur le côté Est, et celle qui se place à l'angle sud-ouest a 1 m. 15 sur le côté sud et 1 mètre sur le côté ouest.

La statue a conservé un noyau d'une hauteur de 1 m. 30 dans la partie Est ou dos supposé et de 0 m. 35 dans la partie ouest ou genoux supposés. Sa longueur subsistante, de l'Est à l'ouest, est de 1 m. 75, sa largeur est de 1 m. 05 dans la partie Est ou arrière et de 0 m. 80 dans la partie ouest ou avant.

L'ensemble composé du socle-dallage et du noyau subsistant s'est un peu affaissé au sud. Le niveau sur lequel reposait cette statue paraît avoir été à — 0 m. 40 sous celui du dallage de la Cour XV.

Que pouvait représenter cette statue colossale? De quelle époque était-elle? Pourquoi occupe-t-elle cette position? J'avoue ne pas pouvoir résoudre complètement ces questions.

D'après deux morceaux trouvés auprès, morceau de bras et morceau de pagne, que je suppose provenant de cette statue, nous aurions là les restes d'une statue d'homme et très vraisemblablement de roi.

D'après le niveau — 0 m. 40 et aussi d'après l'emplacement nous devons avoir là un monument antérieur au temple ptolémaïque. En effet nous ne nous expliquerions

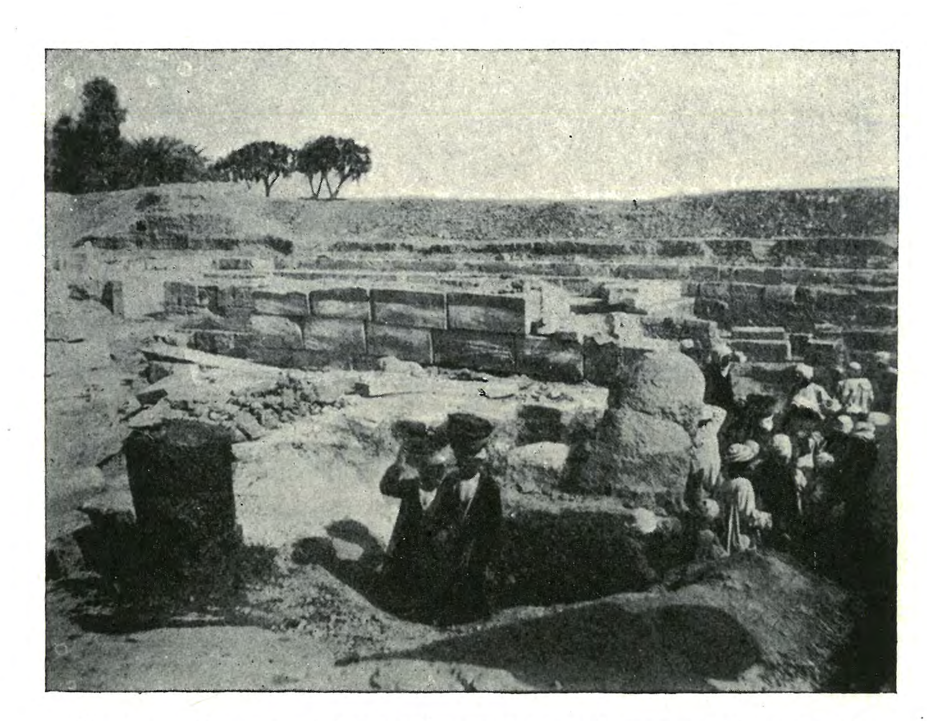


Fig. 59. — L'emplacement du noyau d'une statue colossale avec la statue, inv. 2125, à gauche, sortie de la position de la trouvaille, vus du sud-est.

pas une statue de l'époque du temple ptolémaïque placée à un niveau inférieur à celui du dallage de la cour dans laquelle elle se trouvait et sa position au fond du temple ne nous paraît n'avoir aucune raison d'être.

Ce qui paraît être le plus vraisemblable c'est que nous ayons là les restes d'une statue colossale antérieure au temple ptolémaïque mais conservée dans ce temple, de même que la porte en granite d'Usirtasen III et celle d'Aménophis II, comme ornement.

Un petit morceau de granite rose, inv. 2124, trouvé dans le déblai à l'Est et à 0 m. 40 sous le niveau du piédestal de cette statue colossale, porte, peut-être, à l'état fragmentaire le nom d'Horus de Thotmès III (p. 109).

Ce petit morceau trouvé auprès peut poser l'hypothèse d'une statue colossale de Thotmès III, ce qui expliquerait fort bien la présence d'une statue cubique d'un fonctionnaire de ce roi, *Minmôsé,* inv. 2125, trouvée sur le côté gauche du piédestal et restée, semble-t-il, d'après son poids et sa position, à son emplacement primitif (p. 108, fig. 58 et 59 et Drioton, *Inscriptions,* 1926, p. 52 et fig. 24 et 25).

3. — ESCALIER NORD.

Entre le groupe des Salles XVI, XVII et XVIII et le mur nord d'enceinte se trouve un long rectangle de maçonnerie entièrement isolé dans ses fondations et complètement détruit en superstructure, ce qui ne m'a pas permis en 1925 d'en comprendre le plan et la destination.

Dans le plan III de 1925 j'ai commis pour cette construction deux erreurs : j'avais considéré que son extrémité Est se trouvait sur la même ligne que le mur Est de la Chapelle XVIII et à son autre extrémité je n'avais pas indiqué que la Petite Chambre XXI, postérieure comme construction, a sa paroi intérieure Est établie, semble-t-il, d'après ce qu'il en reste, en retrait sur l'assise supérieure de fondations de ce long rectangle.

Ce long rectangle a conservé sur une partie de son pourtour trois assises de fondations et partout ailleurs deux assises. Ces assises sont établies en escalier et sont plus ou moins en retrait les unes sur les autres.

A l'extrémité Est de ce long rectangle j'ai noté les mesures suivantes :

L'assise inférieure a o m. 40 de hauteur, forme saillant de o m. 15 sur l'assise médiane et se place au niveau —o m. 70 par rapport au seuil et aux cours du temple.

L'assise médiane a o m. 50 de hauteur, forme saillant de o m. 40 sur l'assise supérieure subsistante et se place au niveau —o m. 20.

L'assise supérieure subsistante a o m. 50 de hauteur, forme saillant de o m. 15 sur le tracé d'une quatrième assise détruite et se place au niveau +o m. 30.

Cette extrémité Est de ce long rectangle a son assise médiane de substruction sur une ligne en retrait à l'ouest de o m. 10 par rapport à la ligne du mur de superstructure Est de la Chapelle XVIII.

L'assise supérieure subsistante de cette extrémité Est est sur une ligne en retrait à l'ouest de o m. 50 par rapport à la ligne du mur de superstructure Est de la Chapelle XVIII.

L'extrémité Ouest donne également les trois assises avec le niveau +o m. 30. L'assise supérieure subsistante dépasse à l'ouest de o m. 10 la ligne de la paroi Est de la Petite Chambre XXI dont le dallage est au niveau +o m. 10 et de o m. 30 la ligne extérieure du mur ouest du Vestibule XVI.

Ce long rectangle forme un massif de 17 m. 20 de longueur et de 3 m. 10 de largeur sur l'assise supérieure subsistante.

Je considère que cette troisième assise existait sur tout le massif et que c'est sur elle que le plan devait être tracé; mais il ne subsiste de cette troisième assise que trois rangées à l'extrémité ouest, deux rangées, plus à l'intérieur le tracé d'une troisième, à l'extrémité Est et une seule rangée de bordure sur une partie des longs côtés.

Cette rangée de bordure est conservée sur le côté sud sur une longueur de 4 mètres

à l'Est de l'angle sud-ouest et sur le côté nord suivant une longueur de 10 m. 50 à l'Est de l'angle nord-ouest et de 2 m. 90 à l'ouest de l'angle nord-est. Cette rangée a o m. 80 de largeur et donne le niveau +o m. 30.

Sur le côté sud cette rangée de bordure s'interrompt par une brisure qui bien que rappelant un montant de porte ne me semble pas pouvoir en être un.

Entre ces deux rangées de bordure en partie conservées se trouve un espace de 1 m. 50 subsistant simplement au niveau —o m. 20 de l'assise médiane. Cet espace donne, entre les lignes des deux rangées de bordure en partie conservées, un aspect régulier de couloir mais son niveau —o m. 20 ne me paraît pas pouvoir permettre d'y constater son état primitif, car comment expliquer ce niveau inférieur à ceux du vestibule XVI et des pièces XVII et XVIII sur lesquels seulement ce couloir pourrait avoir une entrée.

Je crois qu'il faut envisager cet aspect de couloir comme fortuitement formé lors de la démolition de cette partie du temple et qu'il faut supposer le plan de ce massif sur l'assise supérieure subsistante au niveau +o m. 30.

Pouvons-nous d'après les fondations seules conservées de ce massif supposer l'emplacement de l'entrée? Nous avons sur la face sud de l'assise médiane un léger retrait de o m. 10, sur une longueur de 3 m. 10, débutant à 2 m. 40 à l'ouest de l'angle sud-est de l'assise supérieure subsistante du massif. Ce retrait indique peut-être quelque chose, mais j'y vois difficilement la marque d'une entrée qui aurait été au-dessus de l'assise supérieure détruite en ce point, car pourquoi un retrait au lieu d'un saillant comme fondations d'une entrée et pourquoi l'entrée donnant sur la Chapelle XVIII. Je considère que l'entrée se placerait plus logiquement sur le Vestibule XVI.

Cette disposition en boyau de ce massif de construction rappelle les escaliers droits des temples ptolémaïques. Nous avons reconnu un massif d'escalier tournant dans cette partie du temple (cf. 1925, p. 117).

Dans les temples d'Edfou et de Dendéra il y a en pendant ces deux types d'escalier : l'un droit, à gauche de la travée conduisant au sanctuaire, l'autre tournant, à droite de cette travée.

Nous aurions, peut-être, ici dans cette partie de l'arrière-temple les deux escaliers conduisant à l'ensemble des terrasses du temple. En effet, nulle part ailleurs dans l'avant-temple nous n'avons trouvé d'emplacement favorable à la supposition d'escaliers.

L'escalier tournant, à droite, est ici certain. L'escalier droit que je suppose à gauche sur le massif de construction en question s'explique et par les fondations importantes de ce massif et par sa position.

4. — CONDUITE D'EAU.

J'ai signalé et décrit (cf. 1925, p. 72) l'aspect du débouché d'une conduite d'eau sur la face extérieure du mur Est d'enceinte, à 17 m. 40 de l'angle nord-est. Cette

conduite d'eau traverse ce mur d'enceinte et se retrouve sur la même ligne droite dans une partie d'une portion de dallage conservé au nord du mur nord de la Cour XV (fig. 60).



Fig. 60. — La partie nord-est de l'arrière-temple et le débouché d'une conduite d'eau dans le mur Est d'enceinte du temple, vus de l'Est.

Cette conduite d'eau a 0 m. 10 de largeur et 0 m. 08 de profondeur. Elle a une pente descendante très accentuée du dehors au dedans du temple. Elle conduisait donc de l'eau à l'intérieur du temple pour un besoin quelconque.

5. — LES FONDATIONS DES DIFFÉRENTES PARTIES SUBSISTANTES DE L'ARRIÈRE-TEMPLE.

Une grande partie des fondations de l'intérieur de l'arrière-temple ont été dégagées cette année. Elles atteignent pour le mur d'enceinte une profondeur de 1 m. 34, pour le groupe des pièces XVI, XVII et XVIII et pour l'escalier nord une profondeur de 1 m. 10 sous le niveau du seuil et des cours du temple. Elles reposent sur une couche de sable qui cesse à 1 m. 40 sous le niveau du sol du temple. Cette couche de sable de 0 m. 30 à l'intérieur du temple s'est conservée très nettement sous la partie détruite des pièces XVI, XVII et XVIII entre ce groupe et l'escalier nord. Elle était encore reconnaissable dans la partie nord-est de l'intérieur du temple mais n'a pas été nettement reconnue dans toute la partie au sud de l'axe du temple.



FONDATIONS DU MUR D'ENCEINTE.

Nous avons vu (cf. 1925, p. 73) que ces fondations avaient 1 m. 34 de profondeur et étaient formées de trois assises dont deux de 0 m. 43 et la troisième au sommet de 0 m. 48.

Les faces intérieures des fondations des murs sud, Est et nord d'enceinte sont établies, de même que sur la face extérieure, en dents de scie.

Seul l'angle intérieur sud-est offre une disposition d'assises droites, formant escalier.

Sur le côté intérieur sud l'assise supérieure forme saillant de 0 m. 20 sur le mur de superstructure, l'assise médiane forme saillant de 0 m. 45 sur l'assise supérieure et l'assise inférieure forme saillant de 0 m. 10 sur l'assise médiane.

Sur le côté intérieur Est l'assise supérieure forme saillant de 0 m. 20 sur le mur de superstructure, l'assise médiane forme saillant de 0 m. 09 sur l'assise supérieure et l'assise inférieure forme saillant de 0 m. 40 sur l'assise médiane.

FONDATIONS DE L'ENSEMBLE DE LA CHAPELLE XVIII ET DES MURS DE LA COUR XVII.

Le dallage de la Cour XVII repose sur de la terre, tandis que celui de la Chapelle XVIII est formé par l'assise supérieure de fondations qui ont une profondeur semblable à celles des murs de ces deux pièces (fig. 57).

Ces fondations ont une profondeur de 1 m. 55 en trois assises. L'assise inférieure des fondations de l'intérieur de la Chapelle XVIII est formée par un massif calcaire, fort probablement reste du temple du Moyen Empire qui atteint là le niveau — 0 m. 60 sous celui du seuil et des cours du temple ptolémaïque. Cette assise a 0 m. 50 de hauteur, ce qui donne aux deux autres un ensemble de 1 m. 05.

La partie subsistante du mur Est et le mur Sud de cette Chapelle XVIII ont leurs deux dernières assises inférieures de fondations établies en escalier (fig. 60) :

L'assise inférieure a 0 m. 60 de hauteur et forme saillant de 0 m. 20 sur l'assise médiane qui a 0 m. 50 de hauteur et qui forme saillant de 0 m. 10 sur l'assise supérieure. Cette dernière a 0 m. 45 de hauteur et se trouve sur le même plan vertical que le mur de la chambre en superstructure.

FONDATIONS DE LA PORTE ENTRE LE VESTIBULE XVI ET LA COUR XVII.

Ces fondations sont composées de deux assises en grès d'un total de 1 mètre.

FONDATIONS DU MUR AU NORD DE LA COUR XV.

Ce mur n'a qu'une seule assise de fondations qui repose, comme les dallages des cours, sur un terrain de terre et d'éclats de pierre.

6. — INSTALLATIONS POSTÉRIEURES A L'ABANDON DU TEMPLE (SUPPLÉMENT).

J'ai signalé dans le rapport des fouilles de l'an dernier (cf. 1925, p. 21 et pl. II) un quartier d'habitations coptes dans la partie au nord de l'axe dans l'arrière-temple. Un petit groupe de ces installations coptes comprenait des constructions en cercle au niveau +0 m. 80 au nord-est de l'emplacement de la porte en granite d'Usirtasen III (n° 4 des plans).

Toutes les autres traces d'installations coptes furent trouvées au niveau +0 m. 45 c'est-à-dire au niveau du dallage de la Chapelle XVIII et de la Cour XVII qui furent utilisées comme habitations. Outre ces deux pièces de nombreux restes de murs, soit en briques, soit en pierres, et de sols de maisons soit en ciment, soit en briques, soit en pierre, ont été retrouvés spécialement dans la partie nord-est de l'arrière-temple.

Nous nous étions arrêtés l'an dernier comme fouilles dans cette partie et dans une tranche Est, le long et à l'intérieur du mur Est d'enceinte, de la partie de l'arrière-temple au sud de l'axe, au niveau du sol du temple ptolémaïque. Cette année nous avons fouillé en ces emplacements, partout où nous n'avions ni murs ni dallage du temple ptolémaïque, jusqu'au niveau de la partie inférieure de restes d'une plate-forme calcaire d'un temple de la XII[e] dynastie. Cette fouille nous a donné en deux points des restes d'installations postérieures au temple ptolémaïque. Ces restes consistent, d'une part en un puits dont le pourtour en briques cuites subsiste au niveau — 1 m. 60 et d'autre part en une portion de sol en briques cuites au niveau — 0 m. 80 (pl. III).

La destruction de ce puits jusqu'à cette profondeur, bien supérieure à celle de la destruction du temple, pourrait s'expliquer par l'attrait des briques cuites et par l'utilisation de ce puits jusqu'à l'extrême abandon de ce quartier d'habitations, mais un fait curieux vient compliquer la question : au-dessus de ce puits nous avions trouvé un îlot de dallage en pierre qui m'avait paru être un reste du dallage d'une cour ptolémaïque en cet emplacement du temple (cf. 1925, pl. III) dans la partie sud-est de la Portion XIX.

En tout cas, il est évident que nous avons là un puits copte, par suite des briques cuites qui l'entourent et que la margelle de ce puits devait se trouver à l'époque des habitations de cet emplacement au niveau +0 m. 45 qui est celui des maisons qui se trouvaient tout autour.

Quant au niveau — 0 m. 80 d'un sol en briques cuites, nous donnant une habitation postérieure à l'abandon du temple, à un niveau inférieur à celui-ci, nous verrons que son emplacement peut nous laisser croire qu'à cet endroit du temple ptolémaïque aucun mur et peut-être aucun dallage n'empêchaient d'installer dans un chantier de démolition du temple une maison à un niveau inférieur à l'ancien sol de ce temple.

PUITS COPTE.

Ce puits se trouve dans la tranche Est ou fond du temple, au nord de l'axe. Il a un diamètre de 1 m. 50 avec son mur de pourtour en briques cuites. Son centre se place à 3 m. 50 à l'ouest du mur Est d'enceinte et à 4 mètres au nord du mur nord de la Cour XV.

Son mur de pourtour a 0 m. 32 de largeur. Sa partie conservée débute à — 1 m. 60, sous le niveau du seuil et des cours du temple (fig. 57). Nous avons fouillé ce puits jusqu'à la couche d'eau que nous avons trouvée le 10 mars à — 2 m. 85 sous le même niveau du seuil et des cours du temple.

Ce puits se place sous un îlot de dallage que j'avais considéré en 1925, pl. III, comme un reste de dallage du temple.

Cet îlot de dallage se trouvait au niveau 0 m. 00 du temple. Il était du type de celui des cours de l'arrière-temple. Il était conservé sur une longueur est-ouest de 3 m. 20 et une largeur de 1 m. 60. Son angle sud-est subsistant se plaçait à 2 m. 40 du mur Est d'enceinte et à 2 m. 20 du prolongement du mur nord de la Cour XV.

Il est évident que ce dallage a été refait par les Coptes et la cause la plus vraisemblable me paraît être le désir de masquer ce puits à un moment donné, soit que l'eau y fût considérée comme pernicieuse, soit que les habitants de ce quartier étant obligés d'abandonner le site aient voulu supprimer une prise d'eau, ce qui paraît moins vraisemblable, car, à ma connaissance trois autres puits se trouvent sur le site sans aucune trace semblable de camouflage.

SOL D'UNE HABITATION COPTE AU NIVEAU —0 M. 80.

Une portion d'un carrelage de maison a été trouvée dans la tranche Est ou fond du temple, au sud de l'axe sous le niveau du sol ptolémaïque et contre les fondations du mur Est d'enceinte de ce temple.

La partie conservée de ce carrelage débutait contre les fondations du mur Est d'enceinte à 9 m. 50 au nord de l'angle intérieur sud-est du temple; elle s'étendait sur une longueur est-ouest de 2 m. 60 et sur une largeur de 1 m. 40.

Le carrelage était fait de briques cuites plates de 0 m. 31 × 0 m. 16 avec une épaisseur de 0 m. 03.

Sous ce carrelage nous avons trouvé un certain nombre d'objets pharaoniques, inv. 2176 à 2202, que je classe, par comparaison avec d'autres trouvailles semblables sur d'autres sites et suivant les objets trouvés, comme *dépôt d'Osiris* auquel je donne le numéro I.

PREMIER DÉPÔT D'OSIRIS.

Ce dépôt d'Osiris trouvé sous le sol d'une habitation postérieure à l'abandon du temple nous a donné : 32 statuettes d'Osiris en bronze avec restes de dorure, d'une taille moyenne de o m. 08, inv. 2176, un groupe de trois statuettes d'Osiris en bronze avec restes de dorure, ayant o m. 04 de hauteur et o m. 35 de largeur, inv. 2178, diverses petites pièces en bronze, entre autres une plaque avec incrustations, inv. 2181 (p. 118 et fig. 56), une petite statuette de Thouëris en plâtre ayant o m. 10 de hauteur, inv. 2189, avec probablement son socle à escalier en même matière, inv. 2190, diverses têtes et bustes de statuettes en calcaire, parmi lesquels inv. 2191 (p. 118 et fig. 70), inv. 2192 et 2193 (p. 119 et fig. 71), divers autres débris de statuettes, inv. 2194 à 2200 et un vase avec une anse, en terre cuite, à stries circulaires d'époque gréco-romaine, inv. 2202.

Ce dépôt est caractérisé par un lot de petites statuettes d'Osiris en bronze et par un buste d'Osiris en calcaire, inv. 2191.

Le *Kôm* d'Edfou a donné de nombreux dépôts du même type dont certains ont été signalés par Daressy, *Annales S. A. É.* et dont d'autres ont été trouvés pendant les trois années de fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale. Ces fouilles nous ont permis de déterminer en partie ces dépôts : ils se trouvent sous des dallages et spécialement sous des seuils de maisons d'habitation ou de lieux de prière. Ces lieux de prière ne sont pas forcément osiriens ni même païens, ils peuvent être des lieux de prière du début de l'islamisme et de l'époque copte jusqu'au xe siècle de notre ère dans l'ancienne ville d'Edfou et probablement, sinon dans toute l'Égypte, tout au moins dans toute la Haute-Égypte.

Cet usage antique de dépôts d'Osiris s'est maintenu dans le peuple chez lequel de nouvelles religions modifiaient le principe des croyances tout en y laissant certains gestes modifiés quant à l'esprit de croyances antiques. Les Osiris deviennent des démons au lieu d'un dieu, mais qu'il faut pareillement se concilier dans un même but magique. Encore aujourd'hui il est d'usage chez certains musulmans et coptes de Haute-Égypte de déposer sous le seuil de leurs habitations ces petites statuettes d'Osiris en bronze trouvées par eux dans les ruines des villes anciennes.

Ce que nous avons trouvé à Edfou sur une période qui s'étend jusqu'au xe siècle de notre ère, est à fortiori une trouvaille logique à Médamoud dans les installations postérieures au temple qui ont été établies dans ce temple dès son abandon, probablement dès le ive siècle, et qui ont été abandonnées très vraisemblablement avant l'ère musulmane.

Nous avons donc là, à l'intérieur du temple, dans les installations postérieures à ce temple, habitées fort probablement par des Coptes d'après l'église trouvée également dans ce temple, un exemple de ces dépôts de fondations d'habitations qui, en usage

à l'époque ptolémaïque et auparavant, se sont maintenues malgré le changement de religion.

Nous verrons plus loin (p. 119) qu'un lot du même type, trouvé également dans la tranche Est du fond du temple, au sud de l'axe, doit être considéré comme un second dépôt d'Osiris et doit indiquer qu'il y avait en cet emplacement une autre habitation copte qui, elle, n'a laissé aucune trace de dallage ni de murs.

J'ai déjà fait remarquer que les statues brisées du temple se trouvaient généralement dans les fondations de maisons coptes. Pour certaines de ces statues la matière et le volume m'ont fait les considérer comme servant à établir un sous-sol solide. Le poids de certaines empêchait aussi de les transporter au loin. Mais outre ces raisons d'ordre matériel il ne serait pas impossible d'envisager pour certaines d'entre elles un principe magique s'apparentant à celui des dépôts d'Osiris. Pour se concilier les images qui étaient considérées comme celles de démons et pour éviter leur vengeance ceux qui les détruisaient les plaçaient sous leurs habitations.

7. — EXTRAITS DU JOURNAL D'INVENTAIRE DONNANT LES PRINCIPAUX OBJETS TROUVÉS, AVEC CLASSEMENT PAR ÉPOQUES.

(voir pl. III pour l'emplacement des différents numéros).

Le fond du temple a fourni un nombre assez considérable d'objets en partie enterrés là à l'époque du temple et en partie jetés là après l'abandon du temple. Ce fond du temple a été garni, après l'abandon du culte, d'habitations sous les fondations desquelles les coptes jetaient les statues qu'ils détruisaient.

Parmi ces objets nous avons des statues d'un grand intérêt :

Ces statues proviennent des temples successifs du site, certaines devaient garnir le temple ptolémaïque, les autres ont dû être enterrées là parce que devenues hors d'usage.

Les principales pièces sont : pour le Moyen Empire une tête d'Usirtasen III en granite bleu, inv. 2099 et une tête royale en calcaire, inv. 2175; pour le Nouvel Empire une grande statue cubique d'un nommé [hiéroglyphes], inv. 2125, du règne de Thotmès III, qui nous donne un texte historique et une autre statue cubique plus petite d'un nommé [hiéroglyphes], inv. 2117, du règne d'Aménophis II. A ces pièces s'ajoute une série de statues cultuelles en calcaire, anciennement dorées, nous donnant la figure du dieu Montou à corps humain et à tête de taureau et la figure de la déesse Ra-taouï, inv. 2208 à 2213, 2478 à 2479. Ces statues me semblent soit de la Basse-Époque pharaonique, soit du début de l'Époque Ptolémaïque.

MOYEN EMPIRE.

Inv. 2175. — Tête royale avec couronne blanche, en calcaire, ayant o m. 75 de hauteur, o m. 32 de largeur maxima et o m. 48 d'épaisseur maxima, trouvée contre

le côté intérieur des fondations du mur Est d'enceinte, à — o m. 65 sous le niveau du sol du temple ptolémaïque, en un point à 6 m. 80 au nord de l'angle intérieur sud-est du temple (pl. IV).

Cette tête provient d'une statue un peu plus grande que nature, brisée au cou. Le nez et la bouche sont ébréchés. L'uræus sur le devant de la tiare, au sommet du front, a la partie verticale gonflée et la tête détruites avec une entaille tout autour et la queue forme une double boucle en relief réunie par le bas.

Les oreilles sont démesurément grandes. Une entaille au front forme un pli vertical au-dessus de la ligne du nez.

La facture de cette tête paraît être du Moyen Empire.

La physionomie semble personnelle et me fait supposer que nous avons là le portrait d'un roi, mais j'ignore quel est ce roi [1].

Cette tête est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12924).



Fig. 61. — Tête d'Usirtasen III en granite bleu, n° 486 (Borchardt, *Catalogue du Musée du Caire*).

Inv. 2099. — Tête d'Usirtasen III, en granite bleu, ayant o m. 25 de hauteur, o m. 40 de largeur subsistante et o m. 30 d'épaisseur maxima, trouvée à 2 mètres du mur Est d'enceinte et à 3 mètres au nord du prolongement Est du mur nord de la Cour XV, à — o m. 60 sous le niveau du sol ptolémaïque, sous une pierre portant le cartouche de Domitien, inv. 2472, provenant du mur d'enceinte, remployée probablement dans une construction copte de ces parages et ensuite déplacée (pl. V).

[1] Y a-t-il une ressemblance avec Sebek-hotep VIII que donne Legrain dans *Statues et Statuettes, Catalogue du Musée du Caire*, pl. XVII?

Cette tête d'Usirtasen III, la quatrième à peu près complète que nous trouvons et la cinquième provenant de Médamoud, nous donne un excellent portrait du roi, d'une très belle facture, à un âge où la vieillesse se forme.

Les cinq têtes de ce roi provenant de Médamoud nous donnent cinq âges différents :

Le roi jeune, inv. 1057 (cf. 1925, pl. IV, B).

Le roi à un âge moyen, inv. 1056 (cf. 1925, pl. IV, A) [1].

Le roi dont la vieillesse se forme, inv. 2099 (pl. V).

Le roi dont la vieillesse s'accentue, n° 486, Borchardt, *Catalogue du Musée du Caire*, (fig. 61) [2].

Le roi vieux, inv. 606 (cf. 1925, pl. V).

La tête trouvée cette année, inv. 2099, est maintenant au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° $\frac{18|6}{26|2}$, c'est-à-dire 18 juin 1926, n° 2).

De nombreux morceaux de statues brisées du même roi ont été également trouvés cette année. Je donne ici les principaux :

Inv. 2096. — Partie inférieure d'une statue d'Usirtasen III assis, en granite bleu, ayant o m. 80 de hauteur subsistante, o m. 55 de largeur au dos du siège et o m. 69 d'épaisseur des genoux au siège compris.

La cassure supérieure se trouve à la ceinture. Les pieds manquent.

Elle fut trouvée dans la partie nord-est de l'arrière-temple, à 4 m. 60 à l'ouest du mur Est d'enceinte et à 7 m. 70 au sud du mur nord d'enceinte, sous la ligne d'un mur copte détruit (cf. 1925, pl. II) et immédiatement sous le niveau du dallage ptolémaïque détruit en ce point.

Le texte du siège est complet (voir ci-contre).

Le faucon au-dessus du nom d'Horus du roi porte ici, du côté droit la couronne blanche et de l'autre côté la couronne rouge ou couronne du Nord, alors que sur toutes les autres statues de ce roi trouvées jusqu'ici à Médamoud le faucon de ce nom du roi porte la double couronne.

La mention de *Montou, seigneur de Médamoud* est martelée sur le côté droit seulement.

Inv. 2207. — Partie inférieure d'une statue d'Usirtasen III assis, en granite bleu, ayant o m. 80 de hauteur, o m. 50 de largeur et o m. 60 d'épaisseur subsistantes,

[1] De cet âge moyen nous avons une belle statue colossale, n° 42011, Legrain, *Catalogue du Musée du Caire*, que j'ai considérée par erreur comme n'étant pas un portrait (cf. 1925, p. 33, note 1).

[2] J'ai signalé cette tête, cf. 1925, p. 34, 2e et 3e paragraphes.

donnant la face polie du côté droit du siège et la partie arrière de la cheville droite ainsi que le noyau rongé du bassin et du côté gauche de la partie inférieure de la statue.

Elle fut trouvée dans la partie sud du fond du temple.

Inv. 2206. — Devant de socle d'une statue assise du type de celles d'Usirtasen III avec les deux pieds conservés, en granite bleu, ayant 0 m. 29 de hauteur, 0 m. 37 d'épaisseur subsistantes et 0 m. 57 de largeur.

Ce morceau de statue est brisé au-dessus et derrière les pieds. Il fut trouvé à côté de l'inv. 2207.

Inv. 2112. — Ceinture et nombril d'une statue d'Usirtasen III, en granite bleu, ayant 0 m. 18 de hauteur, 0 m. 32 de largeur et 0 m. 19 d'épaisseur subsistantes. Ce morceau fut trouvé avec la tête d'Usirtasen III, inv. 2099, mais ne provient pas forcément pour cela de la même statue. En effet en cet emplacement d'autres débris de statues en granite bleu du même roi nous donnent deux passages semblables de colonnes de texte du même côté de deux sièges de statues, inv. 2104 et 2105. Ceci nous indique que les débris de statues trouvés en cet emplacement peuvent provenir au moins de deux statues.

Inv. 2120. — Partie supérieure d'un buste royal, du type des statues d'Usirtasen III, en granite bleu, ayant 0 m. 35 de hauteur, 0 m. 40 de largeur et 0 m. 32 d'épaisseur subsistantes, trouvée à l'Est du dallage-socle de la statue colossale, à 0 m. 40 sous le niveau de ce dallage.

Inv. 2121. — Bloc de granite bleu, donnant le genou droit, la main droite fermée et une partie du pagne royal d'une statue du type de celles d'Usirtasen III, ayant 0 m. 38 de hauteur, 0 m. 25 de largeur et 0 m. 30 d'épaisseur subsistantes, provenant du même emplacement que le morceau précédent.

Inv. 2127. — Tronc d'une statue assise ayant conservé sur la ceinture un fragment du cartouche prénom d'Usirtasen III, en granite rose, ayant 0 m. 60 de hauteur, 0 m. 55 de largeur et 0 m. 65 d'épaisseur subsistantes, trouvé à l'ouest et contre le dallage-socle de la statue colossale.

Nous avons trouvé jusqu'à maintenant des éléments de plus de vingt statues d'Usirtasen III dont au moins douze en 1925 (cf. 1925, p. 32), au moins quatre dans la Grande Cour du temple (p. 64) et au moins cinq dans la fouille en profondeur de cette année dans l'arrière-temple.

Outre ces nombreuses statues d'Usirtasen III le temple était orné de bien d'autres statues dont certaines donnaient des groupes :

Inv. 2100. — Le sommet d'angle gauche du dossier d'un groupe de statues, en granite bleu, ayant 0 m. 19 de hauteur, 0 m. 23 de largeur et 0 m. 25 d'épaisseur subsistantes, donne le morceau de texte ci-contre :

Ce morceau de statue provient du même emplacement que la tête d'Usirtasen III, inv. 2099.

Inv. 2101. — Morceau d'une petite figure féminine, debout, les mains collées au corps, détaché d'un groupe, en granite bleu, ayant 0 m. 11 de hauteur, 0 m. 017 de largeur et 0 m. 12 d'épaisseur subsistantes.

Ce morceau est brisé sous la ceinture et dans le bas des jambes.

Il provient du même emplacement qu'inv. 2099.

Inv. 2102. — Pieds d'une petite figure sur la partie droite d'un socle, provenant d'un groupe, en granite bleu, ayant 0 m. 08 de hauteur, 0 m. 09 de largeur et 0 m. 07 d'épaisseur subsistantes.

Ce morceau provient du même emplacement qu'inv. 2099.

Inv. 2103. — Pieds d'une petite figure sur la partie gauche d'un socle portant des extrémités d'arcs, en granite bleu, ayant 0 m. 15 de hauteur, 0 m. 11 de largeur et 0 m. 17 d'épaisseur subsistantes.

Ce morceau provient du même emplacement qu'inv. 2099.

Nous avons retrouvé cette année des morceaux de sphinx en granite bleu qui s'ajoutent à ceux trouvés l'an dernier (cf. 1925, inv. 49 et 50, p. 39) sans toutefois les compléter.

Inv. 2242. — 15 morceaux de sphinx en granite bleu, trouvés près de l'angle intérieur sud-est du temple.

Il est possible de supposer que ces sphinx portaient la tête d'Usirtasen III, de même que celui du Musée de New-York (cf. 1925, p. 32) mais ils ont été détruits en petits morceaux et ceux que nous avons trouvés jusqu'à maintenant ne nous permettent pas d'espérer de pouvoir les reconstituer.

NOUVEL EMPIRE (XVIIIe DYNASTIE).

Nous savions déjà, avec la statue de Thotmès III du Musée de New-York (cf. 1925, p. 7), avec la porte d'Aménophis II (cf. 1925, p. 5) avec les morceaux de parois en calcaire décorés, portant les cartouches de Thotmès III, d'un Aménophis et de Thotmès IV, trouvés l'an dernier (cf. 1925, p. 42), qu'il y avait eu sur ce site, après la destruction d'une partie des monuments du Moyen Empire, un temple en calcaire

avec colonnes polygonales cannelées (cf. 1925, p. 42) construit par Thotmès III, continué par Aménophis II et par Thotmès IV.

Les fouilles en profondeur dans l'arrière-temple, faites cette année, nous ont donné une statue d'un nommé , fonctionnaire de Thotmès III, avec un texte historique et une statue d'un nommé , du règne d'Aménophis II, qui viennent confirmer mes conclusions (cf. 1925, p. 123).

Inv. 2125. — Grande statue cubique d'un personnage accroupi, nommé *Minmosé,* fonctionnaire de Thotmès III, en granite bleu, ayant 1 mètre de hauteur subsistante, 0 m. 57 de largeur et 0 m. 76 d'épaisseur.

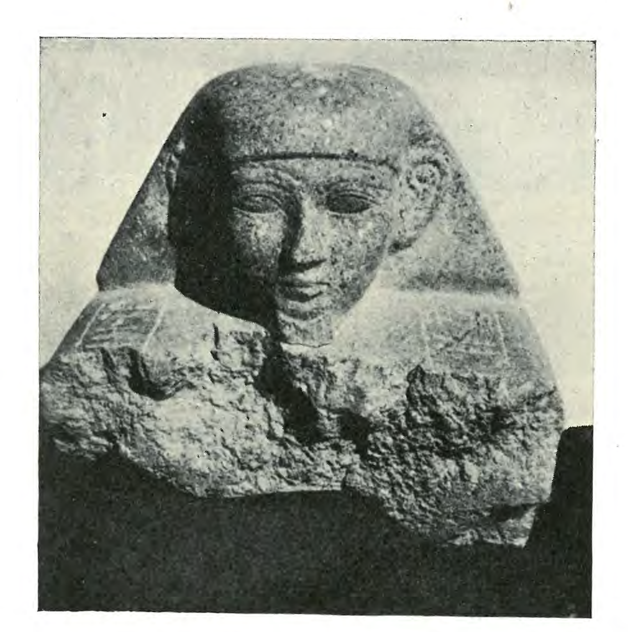


Fig. 62. — Tête de statue cubique, inv. 2118.

La tête manque. Le cube de la statue est fendu horizontalement à mi-hauteur et endommagé sur ses côtés (Drioton, *Inscriptions,* 1926, fig. 24 et 25). La robe formant le cube de la statue est ornée sur les quatre faces d'un texte gravé avec quelques lacunes (Drioton, *Inscriptions,* 1926, p. 53).

Cette statue a été trouvée debout contre le côté sud du dallage-socle de la statue colossale, la partie inférieure à 0 m. 60 sous le niveau supérieur de ce dallage, à égale distance des angles sud-ouest et sud-est de ce dallage, la face tournée vers l'ouest (figs. 58 avec la statue en place et 59 avec la statue sortie du trou).

Étant donné le poids de cette statue, sa position verticale et son orientation, je me demande si elle ne fut pas trouvée, enfoncée, à l'emplacement qu'elle occupait anciennement, c'est-à-dire sur le côté gauche du piédestal de la statue colossale.

Inv. 2117. — Statue cubique d'un personnage accroupi, nommé *Maanakhtef,* du règne d'Aménophis II, en granite bleu, ayant 0 m. 50 de hauteur, 0 m. 23 de largeur et 0 m. 30 d'épaisseur.

Le nez et la bouche sont ébréchés (Drioton, *Inscriptions,* 1926, fig. 23).

La robe formant le cube de la statue est ornée sur le devant et les côtés d'un texte gravé (Drioton, *Inscriptions,* 1926, p. 50).

Cette statue fut trouvée avec des sphinx de Nektanébos II, inv. 2113 à 2115 (p. 116) contre la face intérieure des fondations du mur Est d'enceinte à 18 mètres

de l'angle intérieur nord-est du temple, à 0 m. 20 sous le niveau du dallage du temple remplacé ici par un sol en ciment d'une installation copte. Elle semble donc avoir été jetée là par les Coptes sans être brisée, peut-être par suite de la hâte de la destruction et à cause de la solidité de la matière et de la forme.

Elle se trouve maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12926).

Inv. 2118. — La partie supérieure d'une statue cubique, avec la tête complète, le nez intact, de même proportions que la précédente (fig. 62).

Deux débuts de colonnes de texte sont gravés sur la partie horizontale du cube, de chaque côté de la tête :

Cette tête de statue fut trouvée à 3 m. 50 à l'ouest du mur Est d'enceinte, à 1 m. 20 au nord du mur nord de la Cour XV et à 0 m. 30 sous le niveau du dallage du temple détruit en ce point.

Cette tête est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12927).

Près du noyau subsistant d'une statue colossale (*supra,* p. 93), au fond et dans l'axe du temple nous avons trouvé trois morceaux qui peuvent en provenir :

Inv. 2122. — Morceau de bras, avec coude replié, provenant d'une statue colossale de personnage assis, en granite rose, ayant une longueur subsistante d'avant-bras de 0 m. 35 avec 0 m. 15 de diamètre à la brisure et de 0 m. 47 pour l'autre partie avec 0 m. 28 de diamètre à la brisure.

Ce morceau fut trouvé à l'Est du dallage-socle de la statue colossale, à environ 0 m. 40 sous le niveau de ce piédestal.

Inv. 2124. — Petit morceau de l'angle supérieur du côté droit du devant d'un siège de statue, avec un fragment de l'arrière du début d'un nom d'Horus, en granite rose, ayant 0 m. 15 de hauteur, 0 m. 12 de largeur et 0 m. 10 d'épaisseur subsistantes.

Ce petit morceau fut trouvé avec le bras, inv. 2122.

Le fragment du nom d'Horus nous donne la queue d'un faucon, l'angle supérieur arrière d'un rectangle et un fragment de signe que je crois être . Nous avons peut-être, là, le nom d'Horus de Thotmès III et ce morceau permet de poser une hypothèse de l'identification de la statue colossale (p. 95).

Inv. 2126. — Bloc en granite rose provenant d'une statue de grandes dimensions, donnant sur un plan vertical une partie de jambe droite et sur un plan horizontal l'extrémité du devant d'un pagne qui devait se trouver entre les jambes d'un personnage assis.

Ce morceau a 0 m. 54 de hauteur, 0 m. 60 de largeur et 0 m. 50 d'épaisseur

subsistantes. Il fut trouvé au nord et contre la statue colossale, sur le dallage-socle de celle-ci.

Il nous donne vraisemblablement un morceau de cette statue.

BASSE ÉPOQUE PHARAONIQUE AINSI QU'ÉPOQUES PTOLÉMAÏQUE ET ROMAINE.

STATUES DE CULTE. — La trouvaille la plus importante de nos fouilles de cette année me paraît être celle d'une série de statues de culte en calcaire doré nous donnant l'image du dieu Montou sous forme de taureau à corps humain et celle de la déesse Ra-taouï (pl. XI et VII ainsi que fig. 63, 64 et 65).

Ces statues ont été faites en deux calcaires différents :

Les unes en calcaire de belle qualité, devenu jaunâtre, résistant à l'eau salpêtrée, inv. 2208 et 2209, les autres en calcaire grossier se désagrégeant par l'action de l'eau salpêtrée et passant à l'état de chaux, inv. 2210, 2211 et 2213.

Le 13 mars à 15 heures, dans l'angle intérieur sud-est du temple au niveau de l'assise médiane de fondations du mur sud d'enceinte, à 2 m. 30 à l'ouest du mur Est et contre le mur sud, entre 0 m. 50 et 0 m. 80 sous le niveau du saillant de la partie inférieure du morceau en superstructure du mur d'enceinte, c'est-à-dire sous le niveau du seuil et des cours du temple, les piocheurs isolèrent une masse boueuse où de la chaux et de la terre se mélangeaient à de l'eau salpêtrée, produit des eaux d'infiltration qui inondent le temple à plus d'un mètre au-dessus du sol du temple lors du retour des eaux des terres cultivales aux canaux de drainage.

Dans cette masse compacte étaient collés les uns aux autres des morceaux brisés, dont certains en partie décomposés, de statues en calcaire avec parcelles de feuilles d'or soit restées sur ces morceaux de calcaire soit mélangées à la boue.

Le Reis et moi nous dégageâmes au couteau les morceaux, en laissant autour de chacun d'eux une enveloppe de boue et ce fut au magasin en les nettoyant avec couteaux, brosses, pinceaux et par de nombreux lavages que j'aperçus petit à petit ce que pouvaient être ces morceaux.

Des morceaux me laissèrent voir une tête de bovidé avec disque solaire, double uræus et plumes amoniennes. D'autres morceaux me donnèrent un buste et épaules humaines, un pagne, des mains et des jambes d'un personnage assis. Enfin le socle me révéla par une ligne d'écriture gravée, à l'extrémité du sommet de se socle, devant les pieds, que nous avions là les images de *Montou, Seigneur de Médamoud, qui repose en la demeure du taureau de Médamoud,* inv. 2210, *de Montou, Seigneur de Thèbes, qui repose en la demeure du taureau de Médamoud,* inv. 2208 et de *Montou Seigneur de Taoud, qui repose en la demeure du taureau de Médamoud,* inv. 2209.

Des morceaux de la même trouvaille me livrèrent une tête de femme avec couronne d'uræus, cornes relevées de vache, disque solaire et plumes amoniennes, un corps assis vêtu d'une robe collante prenant sous les seins et descendant sur les chevilles, et une ceinture sous les seins très finement sculptés en relief. Les socles me donnèrent : *Ra-taouï, celle de Médamoud, qui repose en [la demeure du taureau de Médamoud],* inv. 2213, *Ra-taouï, celle de Thèbes, qui repose en la demeure du taureau de Médamoud,* inv. 2211 et *Ra-touï, celle d'Armant, qui repose en la demeure du taureau de Médamoud,* inv. 2212.

Ces statues avaient toutes été brisées à la ceinture, au-dessus du siège, puis ont dû être jetées sans ménagement dans un terrain caillouteux où la chûte endommagea les angles, brisa les bras, entailla le mufle du taureau et laissa des traces de chocs sur diverses parties du corps (voir spécialement inv. 2208, pl. VI).

Ces endommagements, bien que considérables, ne paraissent pas résulter d'une mutilation copte qui aurait surtout attaqué les figures, les mains et les pieds.

Ces statues sont d'un très beau style, qui, bien que de basse époque d'après la langue des inscriptions, ne me paraît pas pouvoir être postérieur à Ptolémée XIII et serait plutôt, à mon avis, du début de l'époque ptolémaïque.

Elles paraissent avoir été brisées parce que hors d'usage et avoir été jetées pêle-mêle à l'emplacement où elles furent trouvées, c'est-à-dire dans un trou fait à l'angle d'une cour intérieure de l'arrière-temple qui n'était sans doute pas dallée.

Etaient-elles dans des petits naos, placées dans des chapelles qui se trouvaient dans la partie sud-est de l'arrière-temple ou placées dans les Chambres XIII de l'avant-temple?

Aucune trace d'une suite de chapelles n'a été trouvée dans l'arrière-temple.

Les Chambres XIII de l'avant-temple sont au nombre de cinq et ces statues de culte semblent avoir été logiquement au nombre de huit : quatre Montou des quatre emplacements connus de temples élevés à ce dieu de la guerre, d'origine de la région thébaine, temples placés comme des forteresses morales de Thèbes, et quatre Ra-taouï, déesse-mère et épouse de Montou, également des quatre temples de ce dieu, c'est-à-dire de Karnak, d'Armant, de Taout et de Médamoud.

La figuration de taureau me laisse supposer qu'elles devaient être réservées pour l'arrière-temple, car je pense que l'avant-temple était réservé à un Montou à tête de faucon.

Nous ne possédons pas d'éléments suffisants de discussion pour résoudre la question de l'emplacement de ces statuettes de culte. Seul un morceau de calcaire, donnant en relief la fin du cartouche d'un Ptolémée (cf. 1925, inv. 38, p. 56 et fig. 29, p. 41), peut-être de Ptolémée X, pourrait être regardé comme provenant d'un naos de ces statues à cause de sa matière, qui ne s'explique pas dans un temple construit en grès, et des dimensions des hiéroglyphes trop petits pour décorer des parois d'un grand monument.

INV. 2208. — Statue de Montou, *Seigneur de Thèbes,* à corps humain assis, les deux mains fermées sur les genoux, vêtu du pagne, portant colliers au cou, au-dessus des

biceps et aux poignets, avec tête de taureau, chevelure humaine tombante sur les pectoraux proéminents, oreilles tendues, cornes relevées avec disque solaire, double uræus et plumes amoniennes (pl. VI).

Le buste et la coiffure sont adossés à un montant reposant sur le rebord du siège. Sur le bord de la partie horizontale du socle devant les pieds et les arcs est gravée la ligne suivante :

←

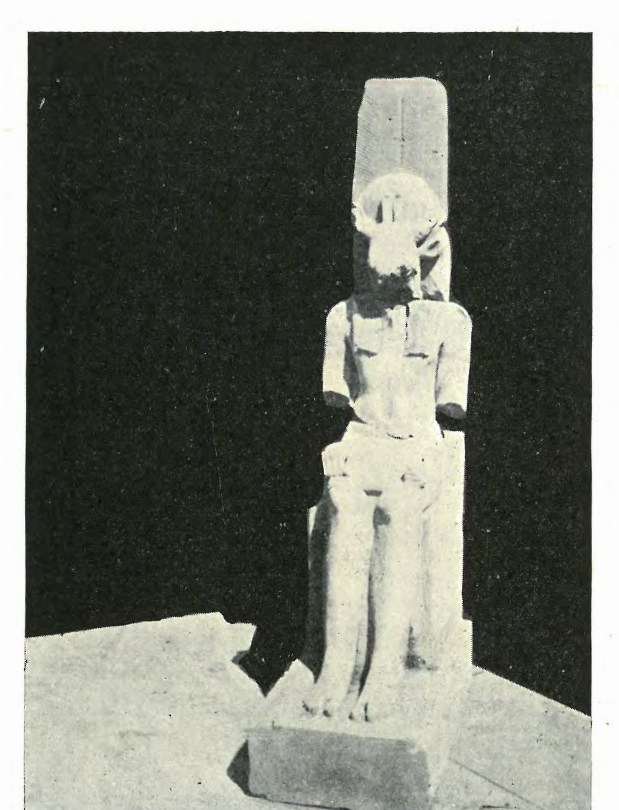


Fig. 63. — Statue de Montou, *Seigneur de Taoud*, en calcaire, inv. 2209.

Cette statue est en calcaire dur, anciennement recouvert d'une feuille d'or. Sa hauteur est de o m. 80 et son socle a o m. 39 de longueur et o m. 20 de largeur.

Elle fut trouvée brisée à la ceinture formant deux grands morceaux, avec les bras cassés dont un seul subsiste en deux morceaux, le mufle brisé dans sa partie droite et des traces de choc sur différentes parties.

Cette statue est maintenant au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 50033).

Inv. 2209. — Statue de Montou, *Seigneur de Taoud*, du même type que la précédente, également en calcaire dur (fig. 63).

Elle porte sur le socle l'inscription suivante :

←

La hauteur est de o m. 78 et son socle a o m. 37 de longueur et o m. 19 de largeur.

Elle fut trouvée brisée en trois. Les avant-bras manquent. Les mains fermées sur les genoux sont conservées. Le mufle est brisé.

Cette statue est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12922).

Inv. 2210. — Statue de Montou, *Seigneur de Médamoud*, du même type que les précédentes, mais en calcaire tendre (fig. 64).

Elle porte sur le socle l'inscription suivante :

←

Elle fut trouvée brisée en de très nombreux morceaux et les formes en partie rongées. Une dizaine de morceaux réunis (fig. 64) permettent de la considérer comme ayant des dimensions à peu près semblables à celles des deux autres. La largeur du socle est de o m. 195. Les bras n'ont pas été retrouvés.

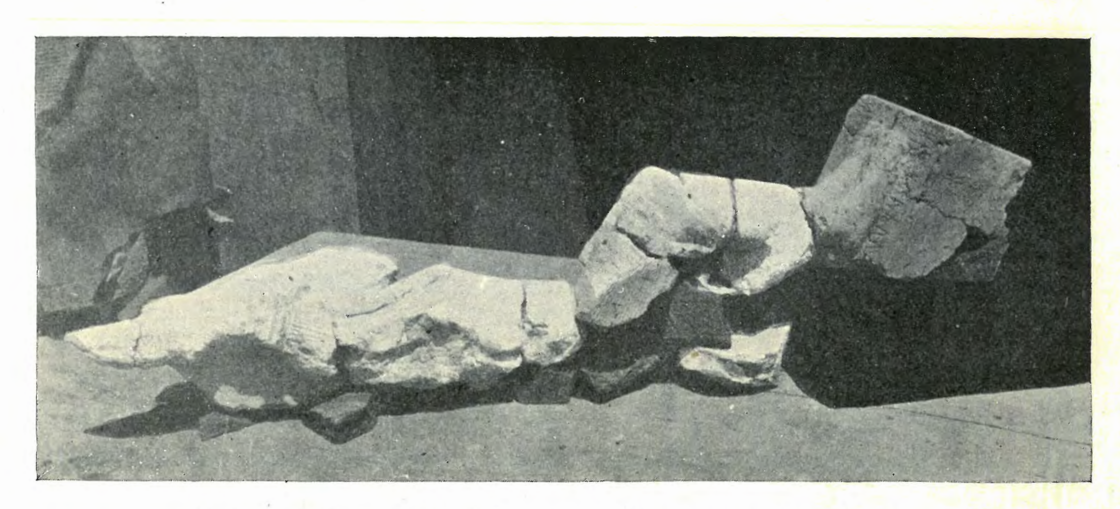


Fig. 64. — Statue de Montou, *Seigneur de Médamoud*, en calcaire, inv. 2210.

Les morceaux de cette statue en calcaire tendre ont été attaqués par le salpêtre et un grand nombre d'entre eux ont été réduits à l'état de chaux.

Ce qui reste de cette statue a été laissé au magasin de Médamoud.

Inv. 2211. — Statue de Ra-taouï, *qui est en Thèbes*, sous forme d'une gracieuse femme assise, vêtue d'une robe collante la prenant sous les seins, avec colliers au cou, aux chevilles et aux bras, portant sur une couronne d'uræus les cornes hatoriennes avec disque solaire et double plume amonienne (pl. VII).

Sur le bord de la partie horizontale du socle, devant les pieds, est gravée la ligne suivante :

←

Cette statue est en calcaire tendre, anciennement recouvert d'une feuille d'or.

Sa hauteur subsistante, sans la couronne, est de o m. 45. Elle devait avoir, d'après la statue inv. 2213, o m. 54 environ de hauteur. Son socle a o m. 14 de largeur et une longueur qui devait être d'environ o m. 25 mais qui ne subsiste que sur o m. 14.

Il fut trouvé de cette statue quatre morceaux qui donnent une partie du devant. Il

manque la couronne, une partie des bras et toute la partie arrière de cette statue, y compris le côté droit de l'arrière de la tête.

Cette statue est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12923).

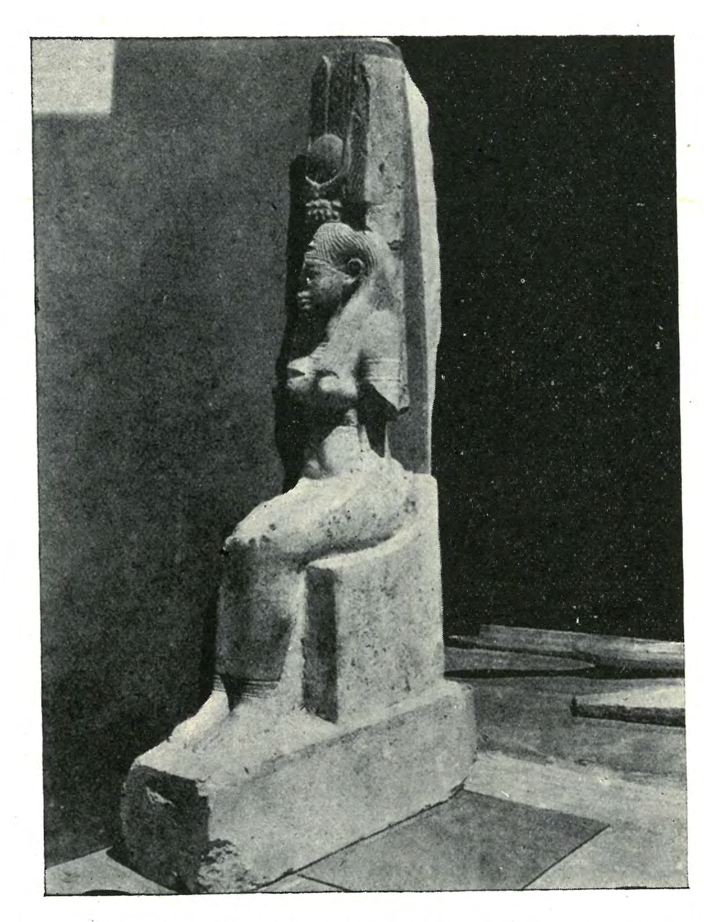


Fig. 65. — Statue de Ra-taouï, *qui est en Médamoud*, en calcaire, inv. 2213.

Inv. 2212. — Statue de Ra-taouï, *qui est en Armant*, qui devait être de même type que la précedente mais dont il ne subsiste que le devant du socle et des débris informes en calcaire tendre.

La largeur du socle est de 0 m. 14. Sa longueur subsistante est de 0 m. 07.

Sur le bord de la partie horizontale du socle, devant les pieds, est gravée la ligne suivante :

←

Inv. 2213. — Statue de Ra-taouï, *qui est en Médamoud*, du même type que la statue inv. 2211, avec en plus ici sa couronne complète (fig. 65).

Elle n'a conservé que le début de son inscription :

← .....

Cette statue est en calcaire tendre, anciennement recouvert d'une feuille d'or.

Elle a 0 m. 54 de hauteur et un socle de 0 m. 25 de longueur n'ayant conservé que 0 m. 11 de largeur.

Elle fut trouvée brisée en trois morceaux avec le côté droit de la partie inférieure et du visage détruite. Les bras manquent.

Cette statuette est maintenant au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 50034).

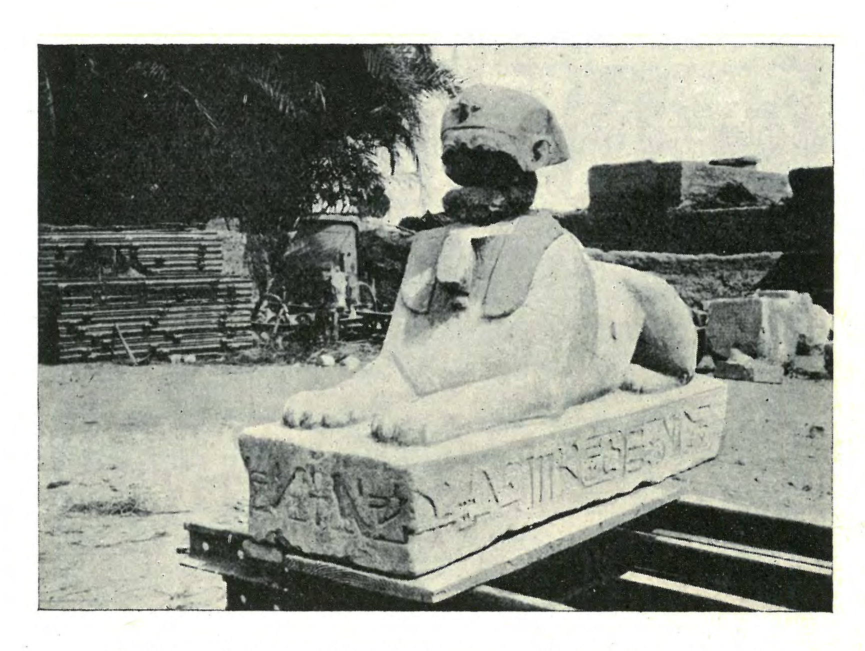


Fig. 66. — Sphinx de Nektanébos II, inv. 2113, avec tête, inv. 2114.

De cette même trouvaille de statues de culte en calcaire recouvert de feuilles d'or nous avons quelques morceaux en calcaire tendre qui ne proviennent pas des six statues ci-devant mentionnées. Parmi ces morceaux se trouvent un fragment de socle d'une Ra-taouï, inv. 2478 et le haut d'un buste d'homme, inv. 2479, qui est du type des bustes des Montou :

Inv. 2478. — Morceau de socle avec partie du pied droit et débris d'une bande inscrite d'une statue de Ra-taouï, en calcaire tendre, ayant 0 m. 06 de hauteur, 0 m. 06 de largeur et 0 m. 05 d'épaisseur subsistantes.

Ce morceau brisé nous indique qu'il y avait une quatrième Ra-taouï, sans doute la Ra-taouï, *qui est en Taoud*.

Inv. 2479. — Le haut d'un buste d'homme, du type de celui des statues de Montou, inv. 2208, 2209 et 2210, avec le bas d'un collier entre les pectoraux, en calcaire tendre, ayant 0 m. 12 de hauteur, 0 m. 12 de largeur et 0 m. 09 d'épaisseur.

Cette partie brisée d'une statue d'un Montou nous indique qu'il y avait un quatrième Montou, sans doute le Montou, *Seigneur d'Armant.*

Avec ces débris de statues de culte, dont quatre sont dignes d'être exposés, ont été trouvés vingt morceaux de vases en albâtre brisés et incomplets, inv. 2216 et un petit vase à fond arrondi, en bronze, ayant 0 m. 06 de hauteur et un diamètre de 0 m. 035 au sommet, inv. 2214.

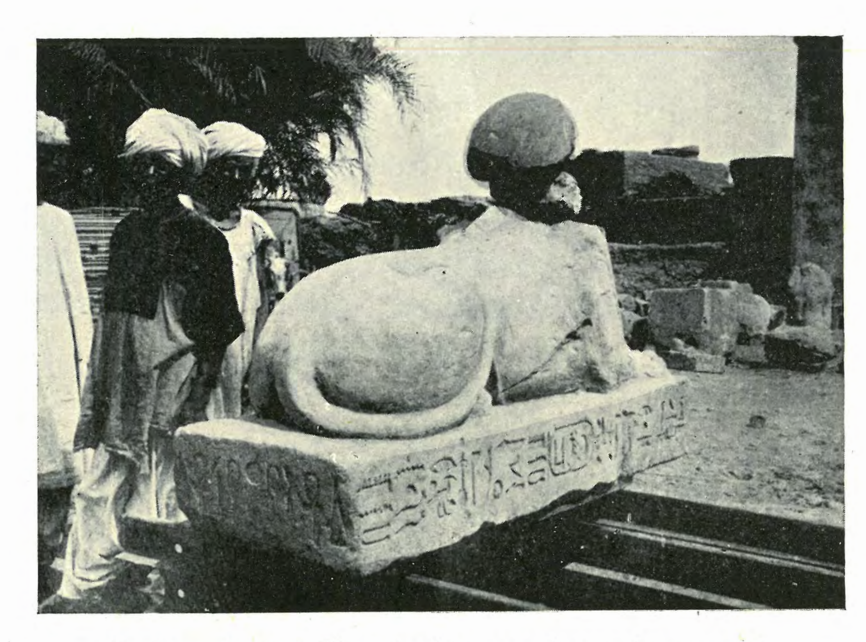


Fig. 67. — Sphinx de Nektanébos II, inv. 2113, avec tête, inv. 2114.

Les autres objets de basse époque, trouvés dans la fouille en profondeur du fond du temple, sans avoir l'importance des statues du culte, offrent certains intérêts archéologiques.

J'énumère ici les principales trouvailles qui consistent en deux sphinx de Nektanébos II, inv. 2113 à 2116, en deux dépôts d'Osiris, inv. 2176 à 2202 et 2149 à 2153 et en un troisième dépôt d'objets, inv. 2135 à 2138.

DEUX SPHINX DE NEKTANÉBOS II :

Inv. 2113. — Sphinx de Nektanébos II, en grès, brisé au cou.

Ce sphinx a 0 m. 42 de hauteur sans la tête, 1 m. 03 de longueur et 0 m. 30 de largeur (fig. 66 et 67).

Le socle porte tout autour une bande de texte :

Il fut trouvé contre les fondations de la face intérieure du mur Est d'enceinte, à 18 mètres au sud de l'angle intérieur nord-est du temple et à 0 m. 20 sous le niveau du dallage détruit du temple et sous le prolongement d'un sol en ciment d'une maison copte à peu près entièrement détruite (cf. 1925, pl. II).

Inv. 2114. — Le haut d'une tête royale, provenant sans doute du sphinx, inv. 2113 (fig. 66 et 67), en grès, brisée sous les yeux, ayant 0 m. 13 de hauteur subsistante, 0 m. 24 de largeur et d'épaisseur, trouvé auprès de l'inv. 2113.



Fig. 68. — Sphinx de Nektanébos II, inv. 2115, avec tête, inv. 2116.

Inv. 2115. — Trois morceaux formant un sphinx de Nektanébos II, en grès, de mêmes dimensions qu'inv. 2113. Sa hauteur avec la tête trouvée à part, inv. 2116, est de 0 m. 62 (fig. 68 et 69).

L'extrémité de la patte gauche est brisée.

Ces morceaux furent trouvés au même emplacement qu'inv. 2113.

Le socle porte tout autour une bande de texte :

Inv. 2116. — La tête royale du sphinx, inv. 2115, en grès, ayant 0 m. 20 de hauteur, 0 m. 28 de largeur et 0 m. 21 d'épaisseur.

Le nez est brisé. La bouche et la joue droite sont rongées (fig. 68 et 69).

Cette tête a été trouvée à 1 m. 50 à l'ouest de l'inv. 2115, à 0 m. 25 sous le niveau du dallage détruit du temple qui était remplacé en ce point par un sol en ciment de maison copte (cf. 1925, pl. II).

Ces deux sphinx semblent avoir été brisés par les Coptes qui se sont attaqués spécialement aux deux têtes. Ils semblent avoir été jetés dans les fondations d'une habitation copte ayant une chambre à sol cimenté. Avec ces morceaux de sphinx a été trouvée une statue de la XVIIIe dynastie, inv. 2117 (p. 108).

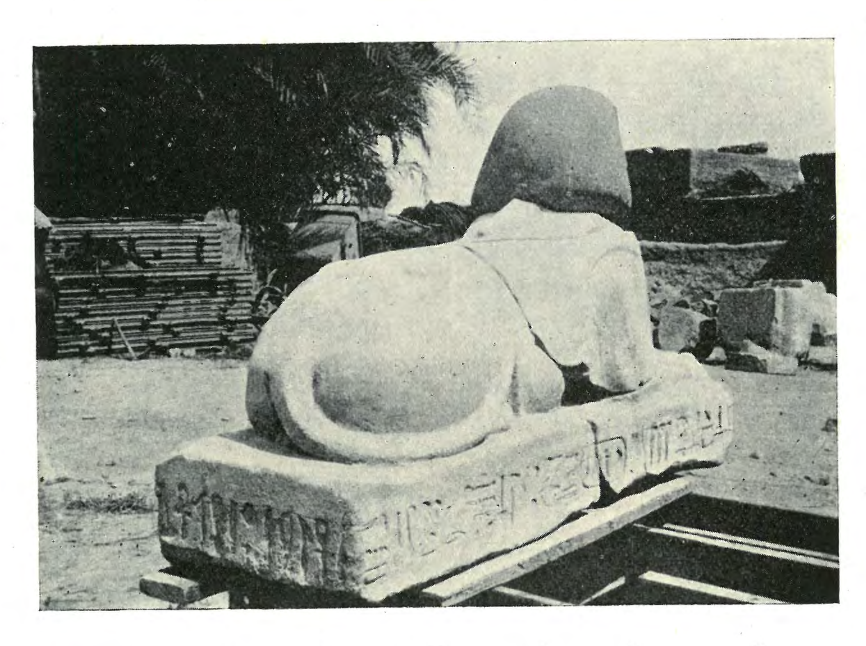


Fig. 69. — Sphinx de Nektanébos II, inv. 2115, avec tête, inv. 2116.

PREMIER DÉPÔT D'OSIRIS, INV. 2176 À 2202.

Ce dépôt d'Osiris a été trouvé sous le sol d'une habitation copte trouvée au fond du temple, contre la paroi intérieure de fondations du mur Est, à 9 m. 50 au nord de l'angle sud-est du temple, au niveau — 0 m. 80.

Cette installation copte et le dépôt d'Osiris ont été étudiés plus haut (p. 101). Les principaux objets trouvés ont été énumérés. Je ne reprends ici que ceux qui demandent une description complète :

Inv. 2181. — Une plaque avec incrustations détruites, en bronze, ayant 0 m. 08 × 0 m. 35 et une épaisseur de 0 m. 006 (fig. 56). Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12958).

Inv. 2191. — Un buste d'Osiris, en calcaire, ayant 0 m. 26 de hauteur, 0 m. 15 de largeur, et 0 m. 17 d'épaisseur (fig. 70).

Inv. 2192. — Une tête de faucon avec couronne amonienne, composée du disque solaire, des deux uræus et des deux plumes, en calcaire, ayant 0 m. 29 de hauteur, 0 m. 14 de largeur et 0 m. 17 d'épaisseur.

Il est possible que cette tête de faucon soit celle d'une statue du dieu Montou (fig. 71).

Inv. 2193. — Le buste avec tête d'une déesse à couronne hatorienne composée du disque solaire entre les cornes relevées de vache, adossé à un montant, en calcaire, ayant 0 m. 43 de hauteur subsistante, 0 m. 21 de largeur et 0 m. 16 d'épaisseur.

Cette statuette adossée est brisée à la taille. Il est possible qu'elle représente la déesse Ra-taouï (fig. 71).

Inv. 2202. — Un vase à une anse, à stries circulaires, en terre cuite, ayant 0 m. 15 de hauteur subsistante, 0 m. 05 de diamètre à la base et 0 m. 09 de diamètre maximum à 0 m. 06 de hauteur. Le col du vase est brisé.



Fig. 70. — Buste d'Osiris, en calcaire, inv. 2191.

Ce vase à stries circulaires nous indique que ce premier dépôt d'Osiris doit être d'époque gréco-romaine.

DEUXIÈME DÉPÔT D'OSIRIS, INV. 2149 À 2153.

Ce second dépôt a été trouvé à 3 m. 30 à l'ouest du mur Est d'enceinte, à 1 m. 40 au nord du prolongement Est du mur nord de la Cour XV et à 0 m. 70 sous le niveau du dallage ptolémaïque détruit en ce point.

Il se compose d'une série d'Osiris en bronze, inv. 2149, comprenant une statuette d'Osiris assis, une statuette d'Osiris debout et neuf petites statuettes d'Osiris dont plusieurs avec traces de dorure ainsi que six débris de disque solaire ou autres parties de statuettes d'Osiris, de 15 chevilles en bronze, inv. 2150, ayant une longueur de 0 m. 022 à 0 m. 045 et d'une série de petites pièces en bronze, inv. 2151, provenant d'objets en bois détruits, ainsi que de deux poignées rondes de porte en bronze, inv. 2152 et 2153, d'un diamètre de 0 m. 055 dont le premier a seul conservé sa plaque d'attache.

TROISIÈME DÉPÔT D'OBJETS, INV. 2135 À 2138.

Ce dépôt d'Objets a été trouvé contre l'assise médiane de la face intérieure du mur Est de fondations, à l'Est du dallage-socle de la statue colossale. Il se compose de :

Inv. 2135. — Une tête royale avec couronne blanche, en grès, ayant 0 m. 40 de hauteur, 0 m. 13 de largeur et 0 m. 11 d'épaisseur subsistantes.

Cette tête est brisée verticalement et ne donne qu'un seul côté du visage.



Fig. 71. — Têtes de Montou, sous forme de faucon, inv. 2192, et de Ra-taouï (?), inv. 2193.

Inv. 2136. — Une Thouëris, en grès décomposé, ayant 0 m. 35 de hauteur, 0 m. 16 de largeur et 0 m. 09 d'épaisseur subsistantes.

Inv. 2137. — Une tête de faucon, en calcaire, ayant 0 m. 09 de hauteur et un diamètre de 0 m. 10. Cette tête est fortement endommagée.

Inv. 2138. — Une déesse assise, en calcaire peint, brisée au-dessus de la ceinture, ayant 0 m. 14 de hauteur, 0 m. 06 de largeur et 0 m. 10 d'épaisseur.

Il est à noter que le terrain de Médamoud, inondé chaque été par les eaux d'infiltration, est très mauvais pour la conservation des antiquités. Le salpêtre détruit le

bois, polit le relief des monnaies dont le décapage ne donne rien, décompose le grès, fendille le calcaire et ronge le granite, spécialement le granite rose.

ÉPOQUE COPTE.

La fouille en profondeur dans le fond du temple, bien qu'ayant livré, sous le niveau du sol ptolémaïque, des traces d'installations postérieures au temple, n'a rien donné comme mobilier de ces installations.

Je ne trouve qu'un seul objet d'époque copte à signaler : une lampe décorée, en terre cuite, inv. 2142 (fig. 49).

Cette lampe a été trouvée au niveau du dallage ptolémaïque dans la partie nord-est du temple. Elle est maintenant au Musée du Louvre (n° d'entrée : E. 12954).

CONCLUSION.

Les fouilles de cette année dans le dernier temple du site de Médamoud ont livré de nouveaux documents, relatifs aux temples successifs de ce lieu, qui n'ont pas modifié les grandes lignes historiques établies l'an dernier, mais qui les ont amplifiées.

A Usirtasen III, grand constructeur, qui fit élever plus de vingt statues de lui sur ce site, desquelles cinq têtes retrouvées nous donnent le portrait du roi à cinq âges différents, s'ajoute maintenant Usirtasen II dont la partie inférieure d'une statue de même type a été retrouvée.

Pour la XVIIIe dynastie les fouilles de cette année nous donnent, peut-être, les restes d'un colosse de Thotmès III, une statue d'un fonctionnaire avec texte historique de ce même roi, une statue du règne d'Aménophis II et des pierres du style d'Aménophis IV.

Le problème d'un monument élevé par Ptolémée III sur ce site est maintenant posé par la découverte d'un certain nombre de pièces décorées du beau style de ce début de l'époque ptolémaïque.

Ptolémée XIII qui avait été reconnu en 1925 comme ayant terminé le temple proprement dit, sauf le mur d'enceinte, a été reconnu en cette année 1926 comme ayant laissé son nom sur trois kiosques placés devant la Grande Cour du temple, sur la façade du mur-pylône, correspondant aux trois entrées du temple proprement dit.

Ces trois kiosques, en grande partie terminés comme décoration sous Ptolémée XIII, établissent que le mur-pylône et le mur d'enceinte ont dû exister dès les Ptolémées.

Les Romains n'auraient donc fait exécuter que la décoration, non encore entreprise, de l'enceinte du temple[1].

[1] Il est nécessaire de distinguer dans les temples d'époque ptolémaïque le travail de construction du travail de décoration. Ce dernier s'étage sur une période beaucoup plus longue que celle de la construction.

Le travail de décoration des Romains, limité l'an dernier pour le mur d'enceinte de Domitien à Trajan, s'étend cette année d'une part à Vespasien trouvé sur le soubassement intérieur du mur-pylône et d'autre part à Antonin-le-Pieux à qui est dûe la décoration de la partie inférieure des colonnes de la Grande Cour.

La décoration des kiosques fut augmentée par des Césars.

A Tibère, le premier Romain qui semble avoir élevé un monument sur ce site, s'oppose maintenant Dioclétien, sans doute le dernier Romain dont le nom figura dans ce temple. Le socle d'une statue en bronze élevée par un fonctionnaire de cet empereur a été trouvé cette année.

C'est peu après ou même sous cet empereur que me paraît avoir été abandonné le temple de Montou et, immédiatement après, des chrétiens indigènes me paraissent s'être installés sur le site et, tout en mutilant les statues, en démolissant le temple, ils y ont établi une église et des habitations.

Le site déjà fréquenté par des Grecs, ainsi que des inscriptions grecques trouvées cette année nous le prouvent, fut simultanément habité par des Coptes et des Grecs ainsi que nous l'indiquent des lampes inscrites trouvées dans des ruines d'habitations installées dans les cours et kiosques déblayés cette année.

Ces installations postérieures à l'abandon du temple, que je désigne cette année comme copto-byzantines, nous ont donné, dans la partie sud de la Cour Ouest, un type soigné de constructions, faites avec des pierres de petite taille et sans doute ornées de chapiteaux grecs composites avec volutes ioniennes et autres motifs de décoration byzantine.

La Cour Ouest non entièrement dégagée cette année encadre à l'ouest, au sud et au nord une suite de trois kiosques qui s'appuient sur un mur-pylône fermant la Grande Cour du temple sur la façade vers la porte de Tibère ou porte principale de l'enceinte sacrée.

Ces trois kiosques semblent avoir été à ciel ouvert avec colonnes engagées qui, avec leur couronnement, devaient dépasser de plus du triple les murs de clôture des côtés. Ces murs devaient être ornés au sommet d'une corniche hatorienne. Les colonnes devaient être réunies au sommet par des architraves surmontées d'une frise d'uræus.

La décoration des tableaux placés entre les colonnes semble avoir représenté à l'extérieur des kiosques Sud et Nord et à l'intérieur des trois kiosques, suivant l'usage des temples, des scènes d'adoration du roi à diverses divinités. A l'intérieur et près de l'entrée, le roi d'un côté et la reine de l'autre, sont représentés entrant dans le temple. Dans le kiosque Sud, sous les tableaux presque entièrement détruits représentant le roi devant des divinités, une partie décorée subsistante nous donne des scènes de réjouissance comprenant musiciennes, danseuses et un dieu Bes gambadant.

Nous n'avons pas ici avec ces kiosques un fait particulier. En effet devant la cour intérieure du petit temple de *Ptah Rìs-Anbou-f* à Karnak, Ptolémée III éleva un kiosque qui subsiste encore; au temple de la XVIIIe dynastie à Médinet-Abou, devant le

IIe pylône ajouté sous la XXVe dynastie, Nektanébos II éleva un kiosque dont il subsiste des restes importants; au temple de Khonsou à Karnak des traces d'un kiosque se trouvent devant le pylône; le grand temple d'Amon à Karnak possédait dans la grande cour également un kiosque élevé par Taharqa; à Deir el-Bahri nous remarquons un kiosque d'époque ptolémaïque devant le Saint des Saints; et dans l'enceinte de Mout à Karnak se trouve un kiosque également d'époque ptolémaïque, d'un type semblable à ceux de Médamoud.

Ce qui est nouveau ici, c'est le nombre de trois kiosques donnant entrée dans la Grande Cour par trois portes percées dans le mur-pylône et correspondant aux trois entrées du temple proprement dit.

Le mur-pylône ne présente aucun saillant aux extrémités, de même que celui du temple de Kôm-Ombo, et aucun saillant sur le devant des montants des portes. Il devait faire corps aux angles avec les murs nord et sud d'enceinte et sa façade, plus élevée que les murs de côtés, devait se développer sur un seul plan avec une hauteur égale coupée par trois échancrures formées par les portes.

La Grande Cour a, de même que celle du temple de Kôm-Ombo, sa grande dimension dans le sens de la largeur du temple.

Elle est garnie de galeries uniquement sur les côtés nord et sud. Ces galeries ont chacune une double colonnade qui devait s'accrocher : au nord, au mur d'enceinte, et au sud, à un mur intermédiaire donnant, entre lui et le mur d'enceinte, une suite de chambres.

Je considère ces chambres comme des [hieroglyphs], [hieroglyphs], magasins du temple.

Sous l'une de ces chambres se trouve une crypte qui se raccorde logiquement aux chambres-magasins du dessus.

Ces chambres et cette crypte, sur le côté droit de la Grande Cour, en entrant dans le temple, sont assez imprévues en cet emplacement. Je ne pense pas qu'il faille les rapprocher de celles que nous voyons sur le côté droit de l'avant-cour du temple d'Isis à Philæ. En tous cas, il est logique de trouver des magasins placés en cet endroit. Ces magasins étaient peut-être en rapport avec un autel de la Grande Cour dont nous avons trouvé les fondations dans le prolongement de la partie du mur-pylône qui se trouve entre la porte médiane et la porte nord. Cette position d'autel ne gênant pas la circulation des processions passant par les différentes entrées, est la même que celle de l'autel supposé dans la cour de Kôm-Ombo.

Je suppose que cet autel servait aux offrandes réservées au taureau sacré de Médamoud dont le sanctuaire et l'habitation devaient être dans l'arrière-temple. En effet le kiosque Nord et la porte nord du mur-pylône conduisent, par la porte nord du Portique et la Cour Nord, à l'arrière-temple et ce passage nord paraît être celui auquel se rattache l'autel.

Nous avons maintenant un ensemble composé de trois kiosques dans une Cour Ouest, s'appuyant à un mur-pylône, la Grande Cour du temple avec double colonnade

sur les côtés et le temple proprement dit dans lequel se trouvait l'avant-temple et l'arrière-temple (fig. 72).

Le déblaiement de la Grande Cour, des kiosques et d'une partie d'une Cour Ouest nous a donné divers objets importants, entre autres la partie inférieure d'une statue en granite bleu d'Usirtasen II, inv. 2021, une pierre décorée de Ptolémée III, inv.

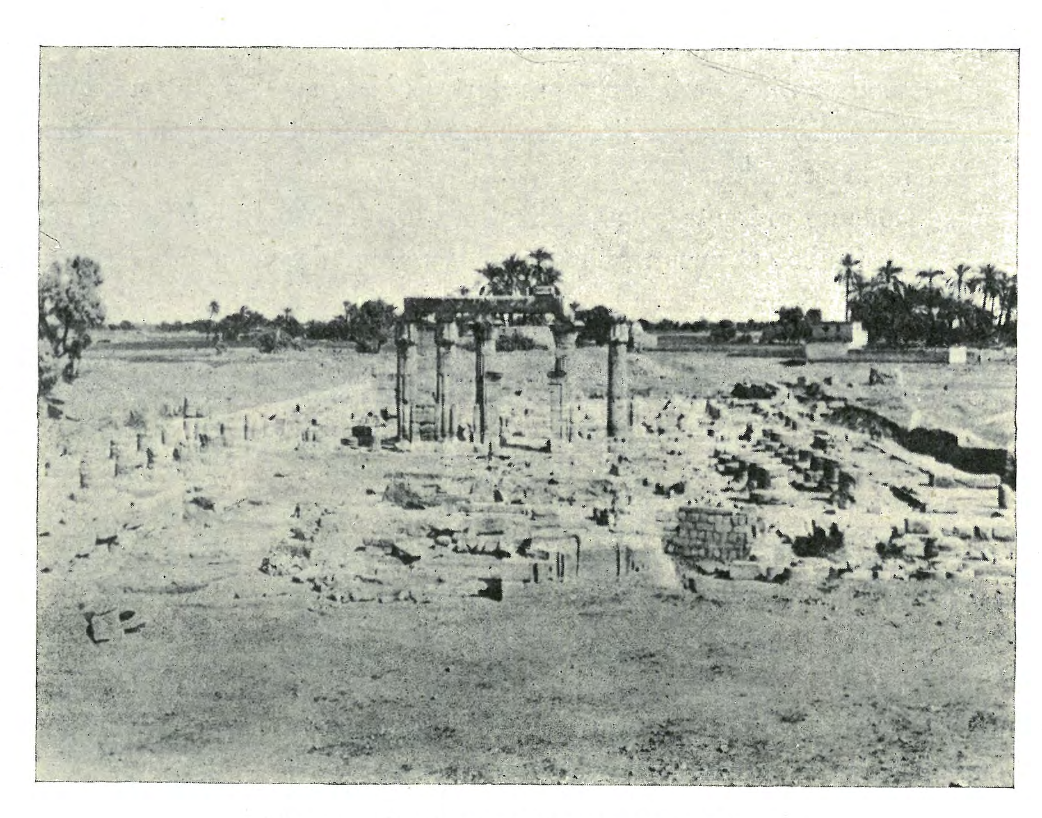


Fig. 72. — Vue d'ensemble du temple, prise de l'ouest.

2469, une série d'inscriptions grecques, un bas-relief romain assez curieux inv. 2257 et du mobilier des installations postérieures au temple qui me permettent de limiter l'époque de ces installations entre le IVe et le VIIe siècles de notre ère.

La seconde partie de notre travail de cette année a consisté dans l'achèvement de la fouille en profondeur de l'arrière-temple (fig. 73 et 74).

Cette fouille m'a permis d'étudier les fondations de ce qui reste comme constructions dans cet arrière-temple. Ces fondations m'ont fait reconnaître, dans un massif qui se trouve entre le groupe des pièces XVI, XVII et XVIII et le mur nord d'enceinte, l'escalier nord du temple qui, d'un dispositif droit, fait pendant à l'escalier sud tournant reconnu l'an dernier.

Cette fouille nous a fait trouver un supplément d'installations coptes dans cette partie, consistant en un puits et en un dallage au niveau — 0 m. 80.

Cette fouille a fourni un supplément de restes d'une plate-forme en calcaire d'un temple du Moyen Empire. Parmi ces restes de ce temple fut trouvée cette année une seconde assise construite formant l'angle d'un mur établi sur cette plate-forme.

Mais les principales trouvailles de cette fouille sont, à mon avis, la présence d'un reste de noyau d'une statue colossale, probablement de Thotmès III, ainsi que la découverte de plusieurs statues du Moyen Empire et de la XVIIIe dynastie et surtout de statues de culte.

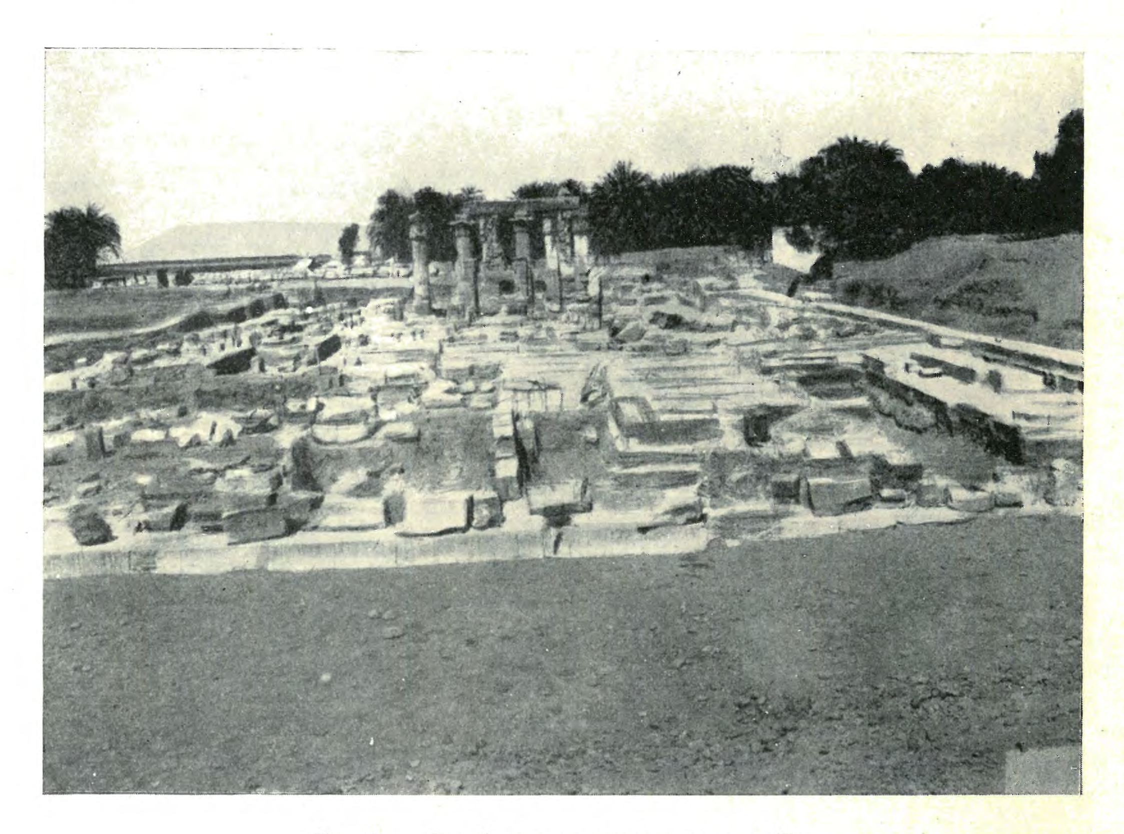


Fig. 73. — Vue d'ensemble du temple, prise de l'Est.

Le noyau de la statue colossale de Thotmès III a été trouvé au fond du temple, près du mur Est d'enceinte, dans la Cour XV, placé sur l'axe du temple, la face regardant dans la direction de l'entrée du temple d'époque ptolémaïque et romaine.

Du Moyen Empire, la fouille en profondeur de l'arrière-temple nous a donné : une nouvelle tête d'Usirtasen III en granite bleu, inv. 2099, qui est un superbe portrait de ce roi à un âge où la vieillesse se forme et une tête royale en calcaire, inv. 2175, d'une très belle facture, qui semble être un portrait d'un roi non encore identifié.

De la XVIIIe dynastie cette fouille nous a donné plusieurs statues cubiques dont l'une d'elles, d'un nommé *Minmôsé,* fonctionnaire de Thotmès III, inv. 2125, fournit un texte historique.

Des statues de culte en calcaire, anciennement dorées, trouvées, dans cette même fouille, brisées, mais dont plusieurs ont pu être en partie reconstituées, inv. 2208 à 2213, nous donnent l'image du dieu Montou sous forme d'un personnage assis avec tête de taureau et celle de la déesse Ra-taouï d'un type gracieux de femme. Ces statues me paraissent être du début de l'époque ptolémaïque.



Fig. 74. — L'ensemble du temple, vu du sud-est.

Cet ensemble de trouvailles intéressantes au double point de vue artistique et archéologique nous engagera, je l'espère, à continuer les travaux de déblaiement de l'enceinte sacrée du temple de Médamoud.

Il nous reste spécialement à fouiller en profondeur les Portions VI et VII, ainsi que le Couloir Nord du temple proprement dit, ce qui sera un travail de moins de deux semaines et à déblayer la partie entre les kiosques et la porte de Tibère.

Pour nous permettre ce dernier déblaiement, le Service des Antiquités a bien voulu faire sortir, par le Reis Hassan, les blocs de l'éboulis de la porte de Tibère qui se trouvaient à la surface du terrain de remblaiement de cette porte.

Neuf cents pierres provenant de cette porte ont été alignées et inventoriées. M. Drioton les a copiées et de nombreuses photographies ont été faites.

L'étude de la possibilité de reconstitution de cette porte est maintenant commencée.

Ainsi que je l'avais déjà signalé l'an dernier (cf. 1925, p. 4) des blocs provenant d'un temple de Séti Ier, et de Ramsès II ont été remployés dans la construction de cette porte de Tibère. Certains de ces blocs ont un intérêt artistique (fig. 75). Cette décoration de la XIXe dynastie se trouve parfois au revers de blocs décorés à nouveau sous Tibère. Ils devront donc être sciés.

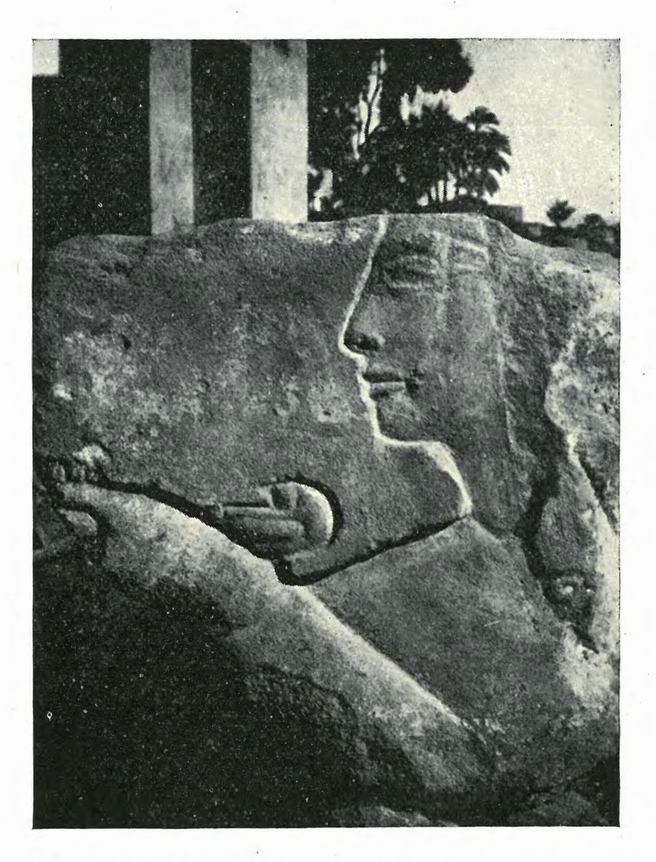


Fig. 75. — Bloc, inv. 297, provenant de la porte de Tibère et donnant un bas-relief de la XIXe dynastie.

La fouille de l'espace entre cette porte et les kiosques se trouve liée à celle de cette porte elle-même. Pour évacuer le déblai de ce terrain nous avons conservé de l'espace dans le trapèze du *Kôm* réservé à cet effet, à une certaine distance au nord du temple. Mais, pour atteindre ce trapèze réservé au déblai, le passage est obstrué par un groupe de maisons indigènes que le Service des Antiquités veut bien se proposer d'exproprier.

La fouille de la porte, actuellement enterrée sur à peu près 2 mètres, se trouve dépendre du projet d'une reconstruction de cette porte. Si cette reconstruction est reconnue possible après l'étude des blocs sortis, il semble nécessaire de démonter ce qui reste des montants de la porte, car le tremblement de terre qui a occasionné la chûte d'une partie de cette porte a disjoint ce qui est resté en élévation.

Pour démonter ces restes de montants il faut établir des échafaudages soit en bois soit en terre, et pour cela il serait avantageux de conserver enfouie la partie inférieure de la porte et, peut-être même, d'y établir des buttes provisoires de déblai pris dans la partie entre cette porte et les kiosques.

Ces travaux sont donc encore à l'état d'étude et il me semble préférable d'attendre, pour entreprendre le déblaiement de la partie entre les kiosques et la porte de Tibère, non seulement l'expropriation du groupe de maisons indigènes qui nous empêche de porter le déblai définitivement à l'emplacement qui me paraît le mieux approprié, mais encore que des décisions aient pu être prises relativement à une reconstruction de la porte.

Mon projet est donc, pour l'hiver prochain, non seulement de finir entièrement la fouille en profondeur dans le temple proprement dit, mais aussi de commencer un déblaiement au sud du temple.

Je tiens à remercier le Service des Antiquités qui a bien voulu se charger cette année des frais du tirage des blocs de l'éboulis de la porte de Tibère à la surface du terrain remblayant la partie inférieure de cette porte, et de la réparation des murs des parties du temple déblayées en 1926. Ce dernier travail a été fait par des ouvriers spécialistes que M. Chevrier, chef de travaux à Karnak, a eu l'obligeance de m'envoyer.

TABLE DES MATIÈRES.

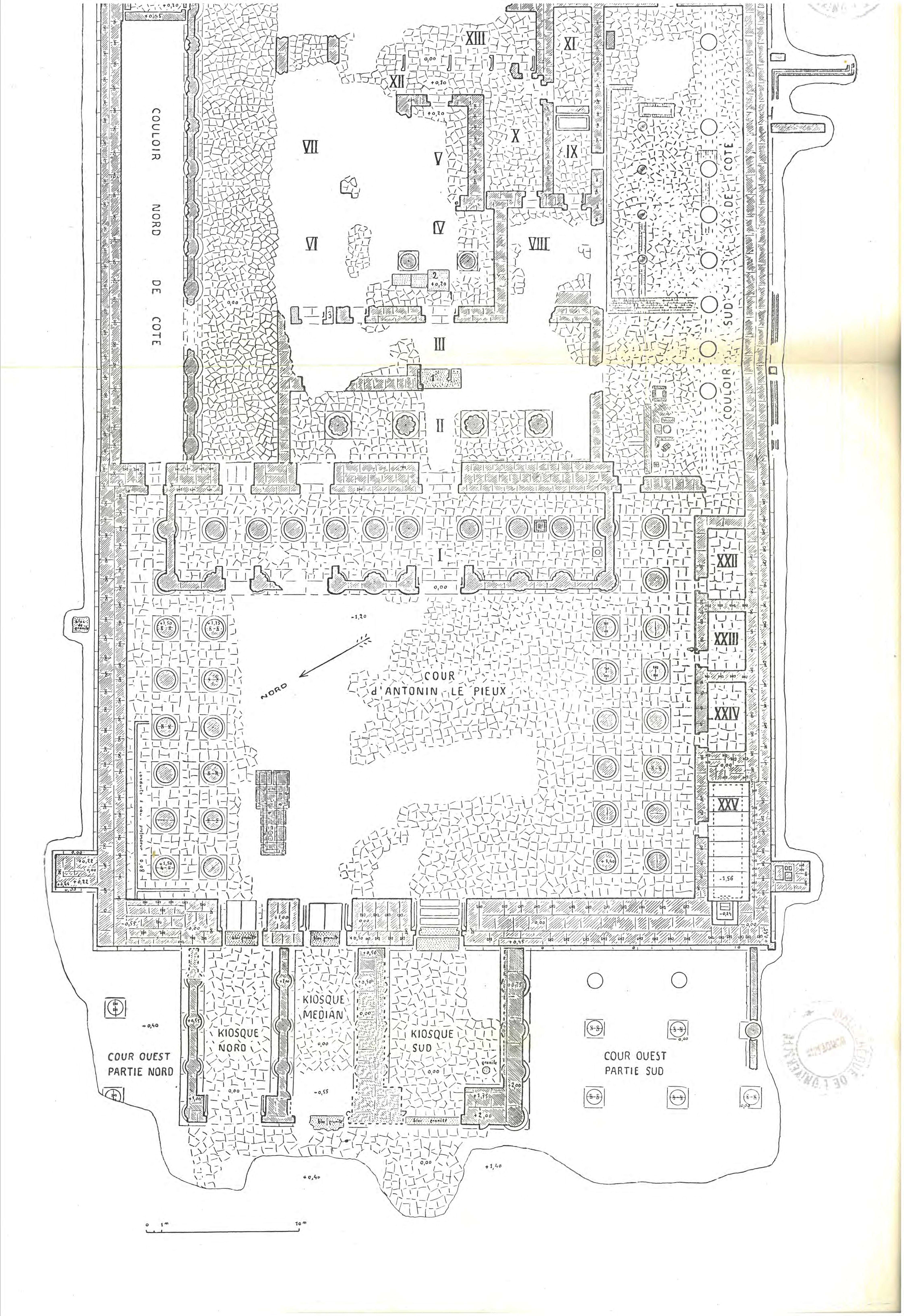
DEUXIÈME PARTIE. — L'ARRIÈRE-TEMPLE,

COMPLÉMENTS DE FOUILLES EN PROFONDEUR DONNANT DE NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR LES INSTALLATIONS ANTÉRIEURES ET POSTÉRIEURES DE CETTE PARTIE.





PLANCHES HORS TEXTE.


COULOIR NORD DE COTE
XIII
XI
XII
VII
V
X
IX
VI
IV
VIII
III
II
I
COULOIR SUD DE COTE
XXII
XXIII
XXIV
XXV
COUR d'ANTONIN LE PIEUX
NORD
KIOSQUE MEDIAN
KIOSQUE NORD
KIOSQUE SUD
COUR OUEST PARTIE NORD
COUR OUEST PARTIE SUD

conduite d'eau

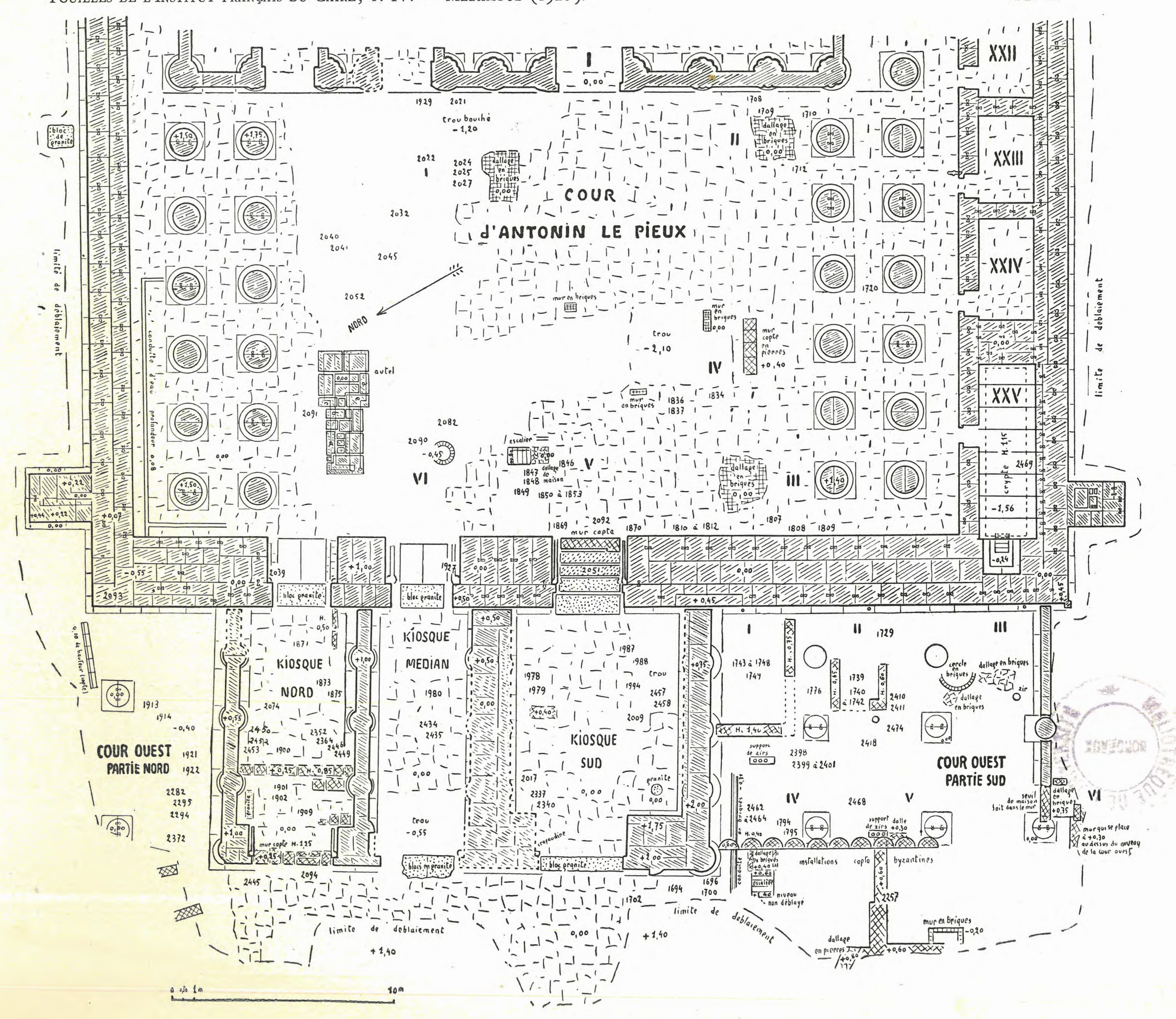
XIX
XV
XX
XVIII
XVII
XIV
XVI
XXI
XIII
XI
XII
X
IX
VII
V
IV
VI
VIII
III
II
I
XXII
XXIII

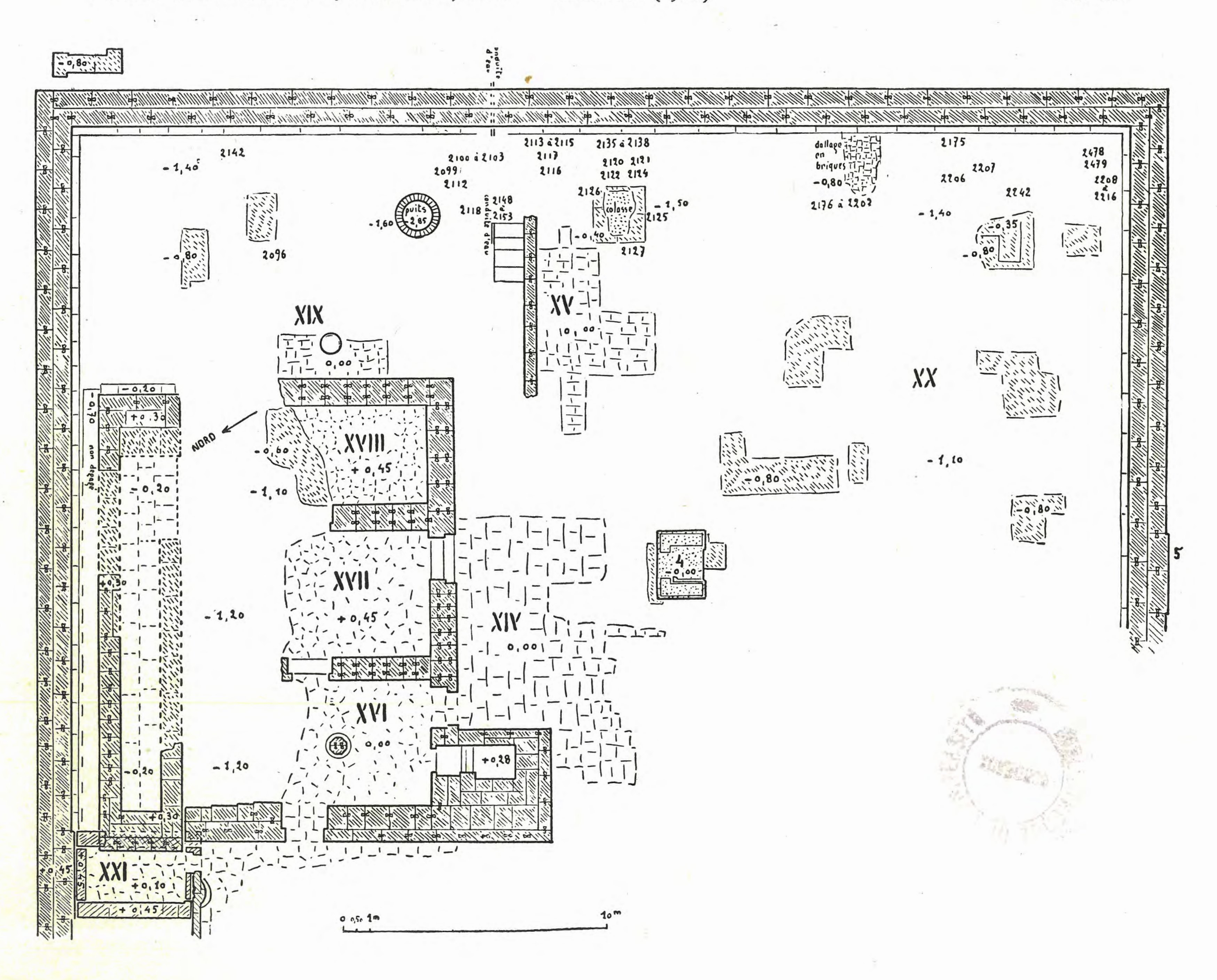
COULOIR NORD DE COTE

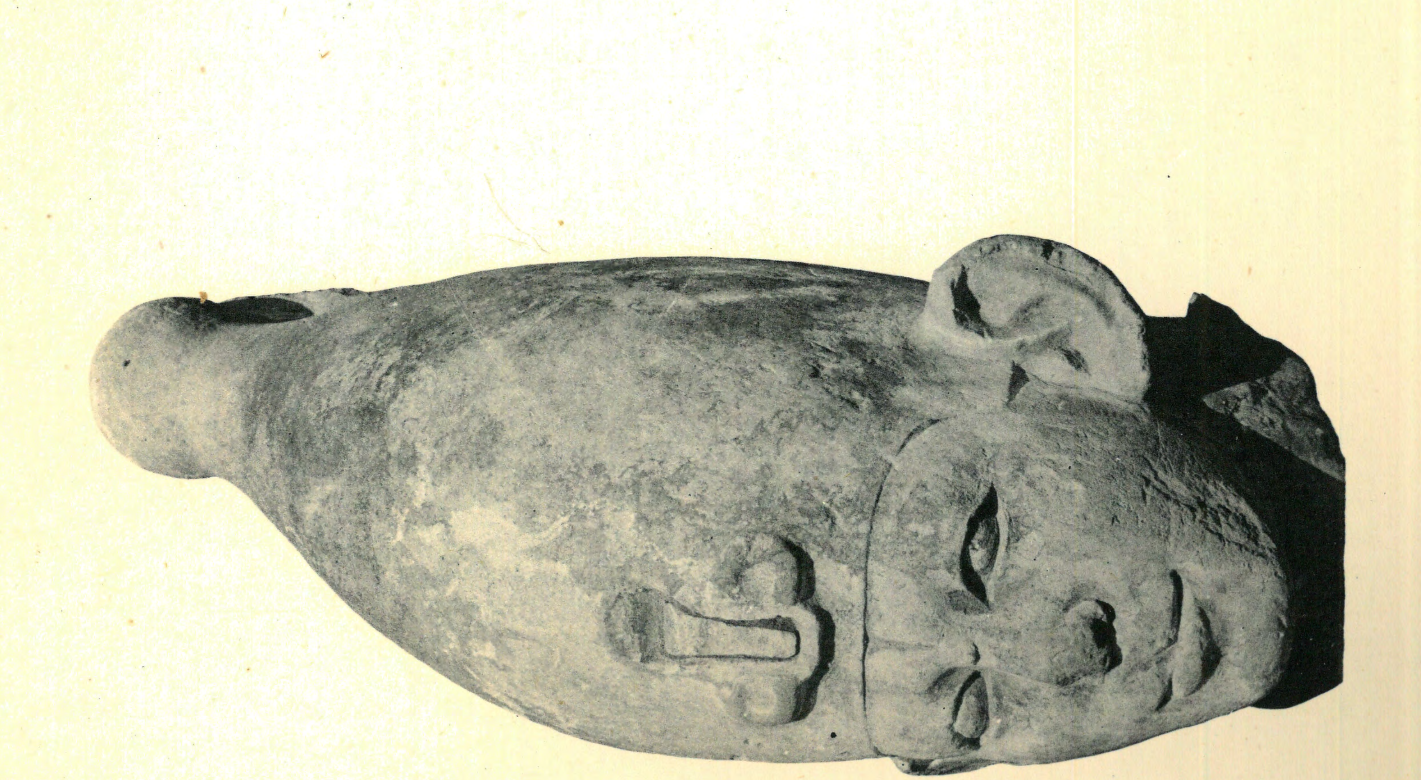
COULOIR SUD DE COTE

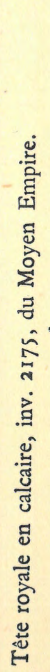
COUR d'ANTONIN LE PIEUX

NORD


COUR
d'ANTONIN LE PIEUX
NORD
autel
KIOSQUE NORD
KIOSQUE MEDIAN
KIOSQUE SUD
COUR OUEST
PARTIE NORD
COUR OUEST
PARTIE SUD
crypte
mur copte
dallage en briques
bloc granite
installations copto byzantines
limite de déblaiement
XXII
XXIII
XXIV
XXV
0 0,50 1m 10m







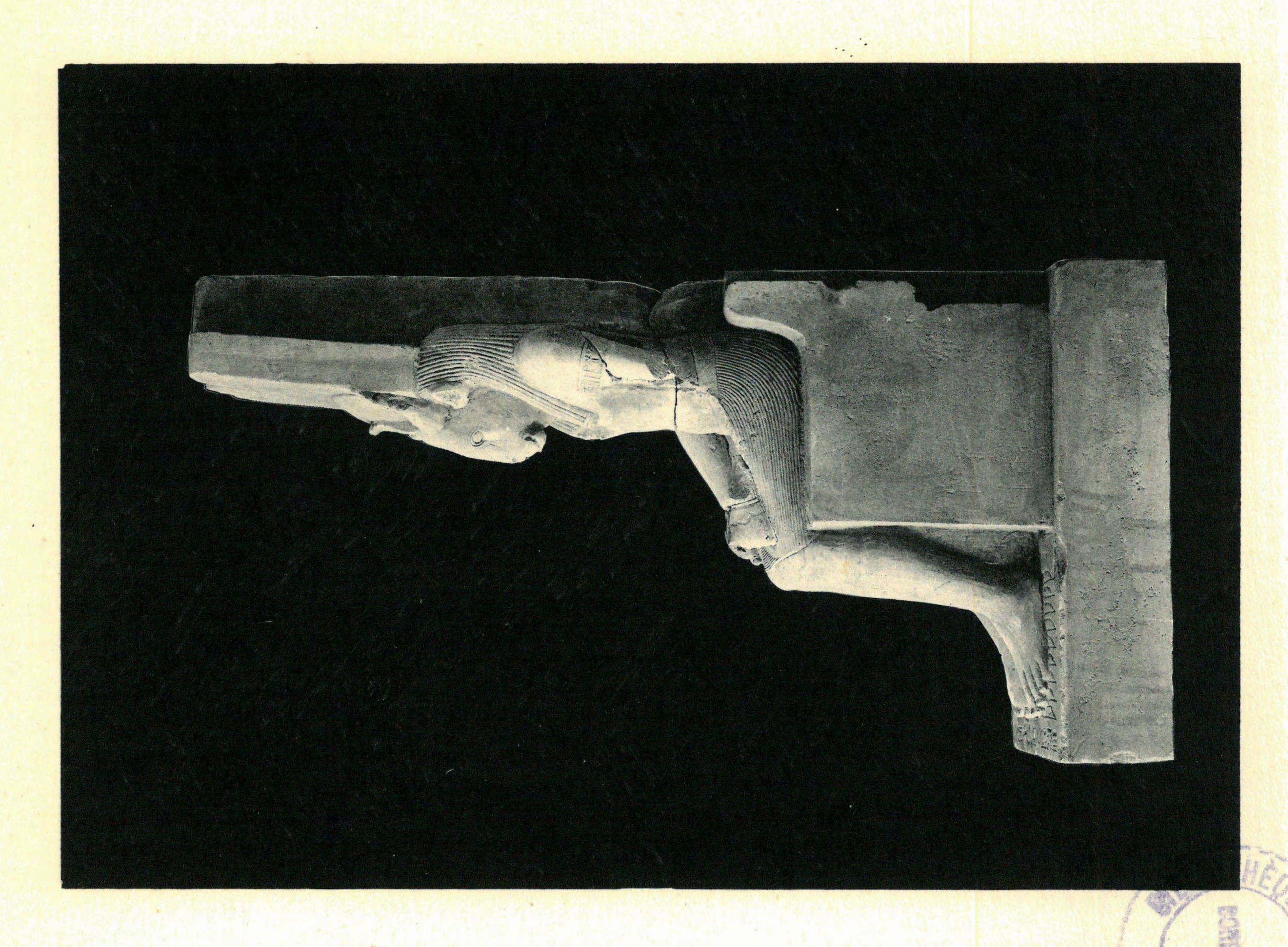
Tête royale en calcaire, inv. 2175, du Moyen Empire.

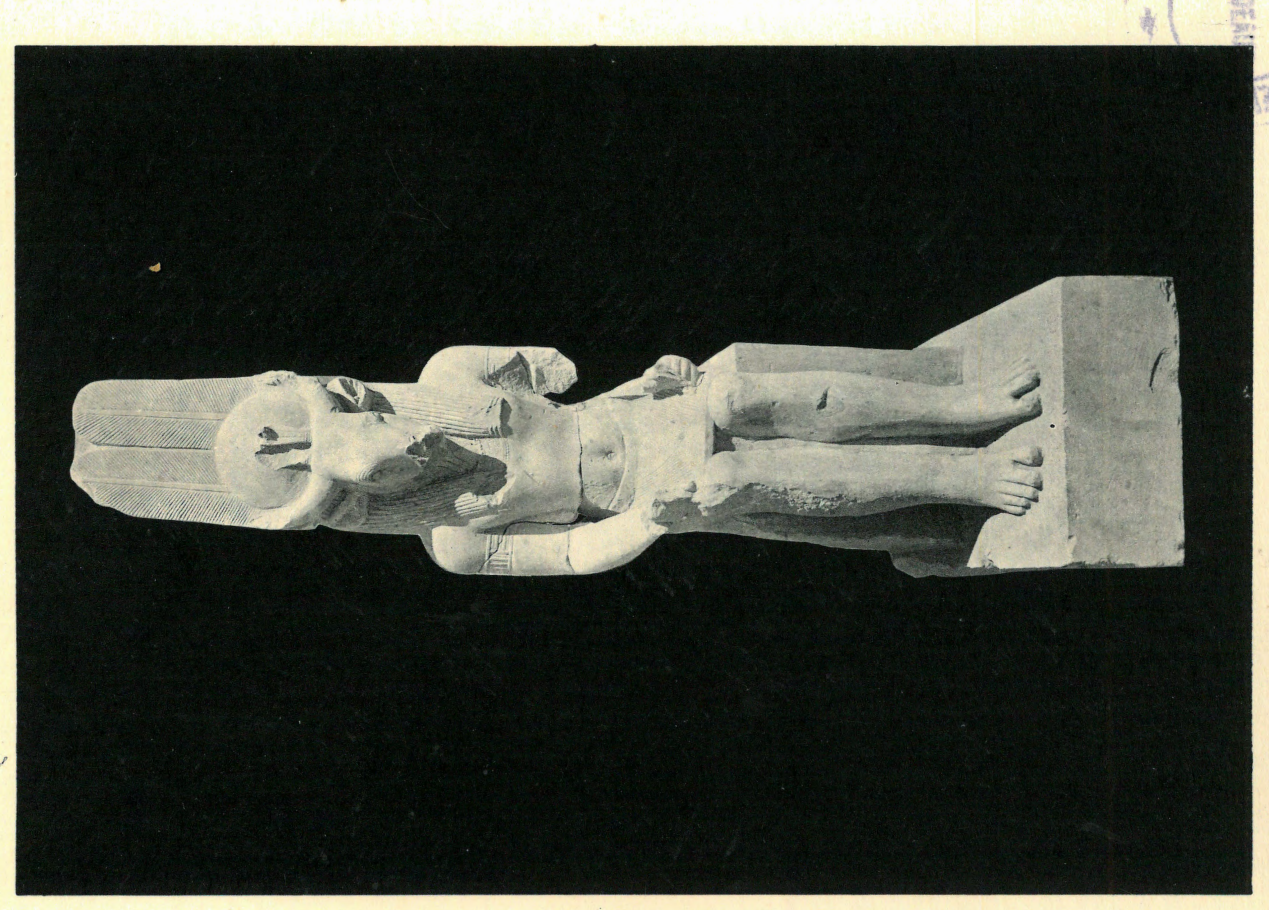
IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

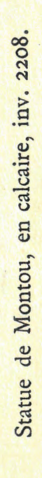


Tête d'Usirtasen III, en granite bleu, inv. 2099.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

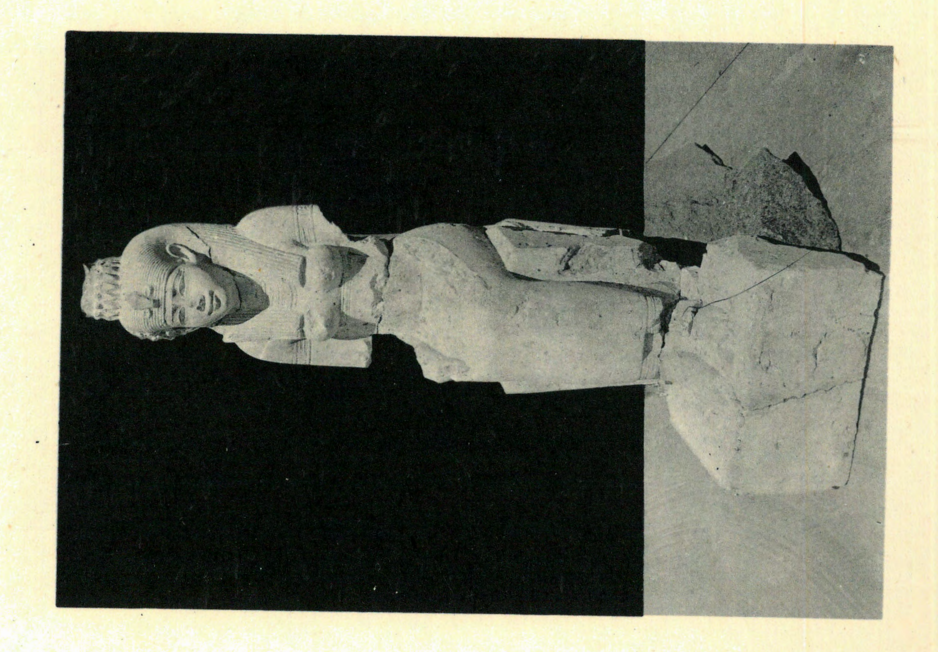


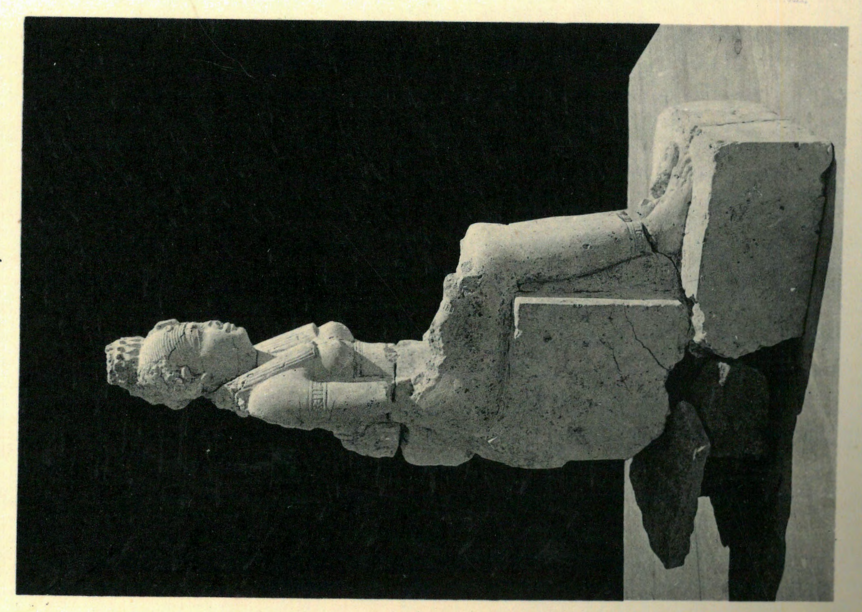




Statue de Montou, en calcaire, inv. 2208.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.





Statue de Ra-taouï, en calcaire, inv. 2211.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounirah.

A ALEXANDRIE : à la Librairie J. Hazan, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.